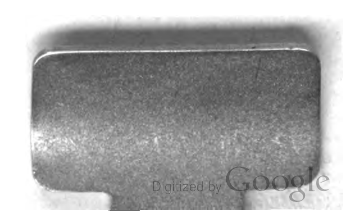
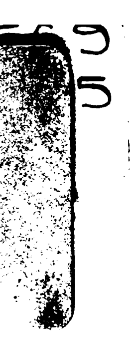
Les vingt-cinq premières années du Club alpin suisse

Schweizer Alpen-Club, Ernst Buss









LES
VINGT-CINQ PREMIÈRES ANNÉES
DU
CLUB ALPIN SUISSE

GENÈVE. — IMPRIMERIE WYSS ET DUCHÊNE

Schweizer Alpenclub

LES

VINGT-CINQ PREMIÈRES ANNÉES

DU

CLUB ALPIN SUISSE



OUVRAGE COMMÉMORATIF

PUBLIÉ PAR ORDRE DU COMITÉ CENTRAL

PAR LE

Dr ERNEST BUSS

pasteur à Glaris et vice-président du S. A. C.



TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR

JEAN CEVEY ET ALFRED RICHON

MEMBRES DE LA SECTION GENEVOISE DU S. A. C.

AVANT-PROPOS DES TRADUCTEURS

En entreprenant de faire la version française du livre de M. le pasteur Buss, les traducteurs n'ont pas pu se dissimuler qu'ils avaient devant eux une tâche difficile, étant données les différences fondamentales qui existent dans le génie des deux langues. Le problème le plus délicat à résoudre en pareille circonstance est de savoir quand on doit s'en tenir à la traduction littérale des termes et quand on peut se permettre d'employer des tournures de phrases et même des expressions différentes de celles de l'original, tout en conservant fidèlement le sens de sa pensée. Les traducteurs se sont efforcés de résoudre le problème de leur mieux.

Nous avons dû adopter certaines règles pour l'orthographe et surtout pour *la nature des lettres initiales* de termes qui reviennent plus souvent que d'autres. Ainsi (comme dans l'*Echo des Alpes),* nous avons dit : Section, Comité Central, Club Alpin Suisse — ou simplement le Club, — Annuaire. En revanche : caisse centrale, comités (de Section), président central, assemblée des délégués, etc.

Pour *les noms des Sections,* nous avons conservé l'orthographe française, consacrée par l'usage, de plusieurs noms allemands. Ainsi : Thoune, Winterthour, Zofingue, Pilate. (Nous ne parlons pas naturellement

des noms comme Berne ou Bâle, que personne ne songe à mettre en allemand.) Nous n'avons cependant pas poussé l'adoption de l'orthographe française jusqu'à dire, par exemple : S. Berthoud pour S. Burgdorf. Il y aurait eu là quelque affectation.

Nous avons signalé en notes quelques observations auxquelles donnaient lieu certains passages du texte allemand. Nous avons aussi indiqué les derniers chiffres atteints par le S. A. C., depuis que l'édition allemande de cet ouvrage a paru, comme nombre de membres, et espérons pouvoir faire de même à la fin de l'ouvrage pour les Sections, etc. Naturellement, nous n'avons pu ajouter ces dernières informations à des rubriques secondaires, telles que nouveaux sentiers, etc., parce que le temps et la peine pris par les recherches à ce sujet eussent complètement dépassé l'importance du résultat obtenu.

Pour les circulaires du Comité Central, conventions et règlements divers (assurance des guides, etc.) qui sont reproduits dans cet ouvrage et qui ont paru dans les deux langues, nous avons fidèlement reproduit le texte français lorsque nous avons pu le retrouver. Dans les cas exceptionnels où cela n'a pas été possible, ou dans lesquels il n'y a pas eu de texte français de la pièce officielle, nous nous sommes efforcés de traduire aussi exactement que possible.

Le « Nachwort » (arrière-propos ou post-scriptum) qui termine l'édition allemande, se rapportant à des questions de détail concernant spécialement cette édition-là, a été laissé de côté.

INTRODUCTION

Un simple coup d'œil rapidement jeté sur la couverture de ce volume fait saisir l'importance des vingt-cinq premières années du Club Alpin Suisse. Tout dans le dessin dont elle est ornée rappelle qu'*une vie nouvelle s'est glissée dans nos montagnes*.

Auparavant, ces géants bardés de glaces et de neiges éternelles, qui sont le plus bel ornement de notre patrie, étaient en quelque sorte absolument inconnus de notre peuple. De loin, on regardait avec étonnement ces cimes majestueuses; on connaissait les noms des plus hautes; par un beau coucher de soleil, elles excitaient une joyeuse admiration; puis, quand l'orage les enveloppait de sombres et sinistres nuées, ou lorsqu'en hiver elles se dressaient toutes blanches, comme des spectres blafards, alors on se représentait avec

terreur, d'après les dires des bergers et des chasseurs de chamois et sous ces terribles apparences, ce qui se passait par là-haut. Mais la vue de près, la réelle connaissance, personnelle et vivante, de la haute montagne, cela faisait défaut, complètement défaut à la plupart des Suisses. En contemplant ces sommets si majestueux, si grands, en apparence inaccessibles, il était bien rare qu'un homme eût seulement l'idée de tenter leur ascension, et plus rare encore qu'il se jetât dans une telle aventure.

Maintenant, quel changement ! Ces montagnes mystérieuses, inabordables, une foule de gens les connaissent et les aiment. La crainte qu'elles inspiraient a beaucoup diminué. On les aborde joyeusement, sans terreur. D'un pas sûr, des centaines de grimpeurs parcourent les glaciers les plus sauvages, escaladent les aiguilles les plus hardies. Maint d'entre eux a pour la montagne un amour qui va jusqu'à la passion. Les névés resplendissants, les gorges sombres, leurs abîmes sans fond, hier insondables mystères, hier châteaux enchantés des gnomes, large domaine où l'imagination logeait ses contes et ses légendes, se sont ouverts à la science, à la peinture, à tous les arts. Ce qu'on ne connaissait que par ouï-dire est maintenant étudié sur place avec la loupe et le marteau.

Depuis des siècles, les Alpes sont la forteresse royale de notre continent. Néanmoins, elles restaient là tranquilles et solitaires. Les vagues furieuses de l'histoire roulaient bruyamment autour d'elles, mais, dans leurs solitudes élevées, on n'entendait guère que le cri rauque de l'aigle, le roulement terrible des avalanches ou le grondement majestueux de la tempête. Aujourd'hui, quand revient l'été, tous les rochers retentissent d'appels joyeux, et ceux qui, toujours plus nombreux, escaladent les arêtes glacées pour se plonger dans l'air pur et frais de la montagne, et rassasier leurs yeux des vastes horizons, redescendent dans les vallées le cœur léger, le chapeau couronné d'edelweiss, la tête pleine de hardis et nouveaux projets.

Une vie nouvelle s'est glissée dans nos montagnes. Evidemment, c'est l'idée du petit homme (le gnome en bas à gauche) de notre couverture. Il vient de se réveiller d'un long sommeil; il sort de sa grotte pour regarder un peu et, avec un douloureux étonnement, il constate le singulier changement qui, depuis la veille, s'est fait dans son monde naguère encore si désert. De temps immémorial, il était seul maître et seigneur de ces régions sublimes, personne ne l'épiait, ne le surveillait, et voici maintenant l'insolente race humaine qui parcourt en tous sens son empire et

en dispose à son gré comme si elle était chez elle. Quel chagrin ! Ici l'herboriste avide emplit ses poches de ces plantes dont les sucs bienfaisants étaient le secret bien gardé du peuple des gnomes. Là, le botaniste indiscret étudie à la loupe le tendre tissu des saxifrages les plus rares, des renoncules du glacier dont le parfum et la couleur, hors la gent souterraine, n'avaient jamais charmé personne. Plus loin, de son marteau infatigable, le géologue ouvre les veines les plus fines de la roche et, sans pitié, met au jour les entrailles de la montagne. Et là-bas, d'une main sacrilège, le minéralogiste fouille les creux et les interstices de la roche pour en extraire les cristaux les plus rares, éclatants chefs-d'œuvre des nains travailleurs. Partout le topographe téméraire plante sa boussole et arpente leur royaume, toutes leurs retraites mystérieuses, avec une exactitude irritante, tandis que le peintre fixe comme par enchantement sur sa toile les merveilles de ce monde caché, pour les livrer aux citadins oisifs, à leurs regards profanes. En voici d'autres qui s'attachent et se font descendre dans les cavernes et les crevasses pour surprendre et révéler les secrets de l'abîme, pour explorer les greniers cachés du brave petit peuple des génies. Jusque chez les chamois, l'homme audacieux va construire des cabanes maudites. Nul sommet

n'est assez élevé pour échapper à ses atteintes, nul glacier n'est assez crevassé pour lui barrer le chemin. Et si, de temps en temps, la fée amie des gnomes n'effrayait pas ces misérables mortels, si la vierge des cavernes, gardienne des vieux trésors, n'attirait et ne précipitait les plus audacieux dans les abîmes, si l'indomptable puissance des orages ne les repoussait pas, alors vraiment, effarouché, trahi, le pauvre gnome n'aurait plus dans sa propre patrie une seule minute de repos. Pauvre malheureux ! il va retourner pour toujours en ses profondes retraites, car il sent bien que ce qui provoque sa douleur et ses plaintes remplit de joie le cœur de l'homme sans pitié pour lui.

Une vie nouvelle s'est glissée dans nos Alpes suisses. Le cercle magique qui les enfermait est brisé. Abordables maintenant, on les connaît, on les aime. Leurs sublimes merveilles deviennent de plus en plus le bien commun de notre peuple qu'elles anoblissent. Sur ces hauteurs sereines se renouvellent incessamment notre poésie, notre virilité, notre amour de la patrie, nos adorations et nos prières. C'est comme un torrent de bénédictions pour le corps et pour l'âme qui, de là, se répandent sur tout notre pays.

Mais s'il est vrai qu'une vie nouvelle s'est glissée dans nos vieilles montagnes engourdies, et

revient ensuite rafraîchir, assainir notre peuple, il n'est pas moins vrai que c'est là, dans une large mesure, un fruit de l'activité du Club Alpin Suisse, pendant ce dernier quart de siècle.

Le prouver, sera le but de cet ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DU S. A. C.

I. Origine

Déjà depuis plusieurs dizaines d'années, les voyages dans les Alpes, combinés avec les ascensions de leurs plus hauts sommets, en partie dans un but scientifique, en partie simplement par amour de la nature, avaient joui d'une popularité croissante; les nombreux amis des Alpes suisses et les ascensionnistes éprouvés n'avaient pas fait défaut, non plus que ceux qui, en publiant des descriptions de leurs excursions, avaient attiré l'attention sur les merveilles du monde alpestre, lorsqu'en 1857 le premier Club alpin se fonda en Angleterre, en se donnant pour tâche l'étude des régions glacées et couvertes de neige de nos montagnes. Les fils d'Albion affluèrent en troupes toujours plus nombreuses dans nos vallées et leurs publications ne tardèrent pas à paraître. En l'année 1862, le Club Alpin Autrichien suivit et chercha de même à

concentrer les efforts des montagnards de son pays, tandis qu'en Suisse, il n'existait encore aucune association de ce genre. Il semblait vraiment que nos compatriotes attendissent que l'étranger les renseignât sur le monde de leurs glaciers. Touché dans son amour-propre patriotique par cet état de choses, M. le Dr *Théodore Simler,* professeur agréé de chimie et de géologie à l'Université de Berne, qui, en faisant quelques courses de glaciers, s'était lié d'amitié avec nombre d'ascensionnistes émérites tels que MM. J. Weilenmann, Dr Abraham Roth, G. Sand, etc., etc., fit le projet d'inviter tous les Suisses amis des Alpes à se réunir en une association semblable à ces sociétés étrangères. Les communications de M. Simler à ce sujet trouvèrent un accueil très favorable auprès d'amis des Alpes de sa connaissance, tels que MM. Hauser, avocat à Glaris, G. Sand, à St-Gall, et, par l'entremise de ce dernier, auprès de M. J.-J. Weilenmann, d'un certain nombre de jeunes gens, enfin de beaucoup d'autres.

Encouragé par ce résultat, Simler envoya, en date du 8 octobre 1862, à un certain nombre de personnes compétentes de différents cantons une circulaire destinée aux ascensionnistes et aux amis des Alpes de la Suisse, écrit autographié dont voici le contenu :

« TRÈS HONORÉS MESSIEURS,

« Depuis quelques années, les excursions sur les glaciers et les hautes Alpes deviennent de plus en plus fréquentes et il semble, à ce point de vue, qu'un zèle sincère anime particulièrement nos touristes suisses. Vous n'ignorez pas que, par suite de son organisation, le Club Alpin Anglais leur fait une forte concurrence, et il pourrait arriver que, lorsque le public, en Suisse, voudra se renseigner au sujet de la région des neiges éternelles ou des moyens d'aborder ses glaciers et ses sommets escarpés, il devra recourir aux descriptions du Club Alpin Anglais.

« Un pareil état de choses nous a paru regrettable, voire même honteux. Alors qu'il existe chez nous des forces vives qui, par leur coopération pourraient, sans aucun doute, travailler plus utilement pour la patrie que le Club étranger susnommé, il est à regretter que ces forces, par suite de leur dispersion, restent sans emploi, parce que les éléments qui les composent ne sont pas soumis à une action commune.

« Il est vrai que les Suisses auront toujours le mérite d'avoir les premiers attiré l'attention sur les beautés sans pareilles de la nature alpestre, qu'ils ont également explorée au point de vue scientifique. Citons seulement pour mémoire Conrad Gessner, Josias Simler, J.-J. Scheuchzer, H.-B. de Saussure, Escher de la Linth, Hugi, Agassiz, Desor, G. Studer, M. Ulrich, J. Weilenmann. Mais aujourd'hui, dans de nouvelles circonstances, il serait désirable de se réunir en une grande société pour entreprendre l'exploration des dernières retraites des régions glacées de la Suisse, ainsi que l'ascension de ses sommets encore vierges, d'une façon plus méthodique qu'auparavant et présenter ensuite au public le fruit de l'expérience acquise

et les résultats obtenus au moyen de publications bien rédigées et instructives.

« Déjà incidemment les trois derniers des explorateurs ci-dessus désignés, montagnards consommés, avaient fait la tentative de publier ensemble leurs excursions, faites en partie isolément, sous le titre de : « Excursions dans les montagnes et glaciers des hautes Alpes de la Suisse. »

« Combien ne pourrait-il pas être accompli de plus si vingt ou trente de nos collègues de la haute montagne coopéraient ensemble! Le Club Alpin ne se rendrait pas seulement utile au grand public suisse, mais il serait aussi en mesure, grâce à des moyens financiers plus étendus, de rendre à la science des services importants. Il y a encore dans ces hautes régions nombre de phénomènes physiques, chimiques et géologiques à étudier. La poursuite d'études de ce genre est rendue souvent difficile par l'état des lieux et les dépenses qu'elles entraînent.

« En prenant à sa charge l'érection de cabanes dans des sites intéressants, la société viendrait considérablement en aide à ceux de ses membres qui s'occupent de ces branches spéciales. En même temps, il serait rendu possible aux dessinateurs, photographes, etc., de séjourner plus longtemps dans des sites pittoresques. Nous citerons seulement comme exemple le Tœdi, sur le sommet duquel plus d'un aurait passé toute une journée s'il avait été sûr de trouver à peu près à la hauteur de la « Gelbe Wand » un abri passable contre le froid de la nuit. Avec notre excellent atlas topographique suisse comme guide, nous pourrions parcourir les hautes Alpes d'une façon méthodique et nos descriptions pourraient réunir et former par la suite un substantiel abrégé géographique et en quelque sorte un complément nécessaire de la carte.

« L'examen des meilleurs moyens par lesquels une telle société pourrait organiser ses excursions d'été, ainsi que les objets spéciaux vers lesquels ses efforts devraient tendre et qui absorberaient son activité, resterait naturellement réservé pour des discussions ultérieures.

« Telles sont, honorés Messieurs, les principales considérations qui nous ont suggéré l'idée de la fondation d'une « Société alpine suisse » et, si elle existait déjà quelque part, le désir de la soutenir selon nos forces.

« En vous priant d'examiner les statuts fondamentaux ci-inclus et, en cas de votre assentiment et de votre consentement à faire partie du Comité de fondation, de mettre votre signature au bas de cette circulaire, nous profitons de cette occasion pour vous présenter l'assurance de notre considération distinguée. »

Cette lettre devait circuler pour recueillir des adhésions, et il lui était adjoint le projet suivant de « Statuts fondamentaux » d'une société alpine suisse à créer :

§ 1. Aussitôt qu'un certain nombre (pas moins de vingt) d'ascensionnistes suisses se seront mis d'accord, soit par correspondance, soit par déclarations verbales, au sujet de la fondation d'une société alpine, ils se constitueront en un Comité de fondation en attendant la constitution d'une plus grande société.

A. *Devoirs du Comité de fondation.*

§ 2. Le Comité de fondation confie à un de ses membres la direction des affaires.

§ 3. Chaque membre s'engage, chacun à sa manière et en agissant aussi vite que possible :

a) A rechercher les ascensionnistes suisses connus actuellement et à se renseigner sur les chances de leur entrée dans une société alpine.

b) A rechercher également les personnes qui, sans être précisément des ascensionnistes, approuvent l'entreprise et seraient disposées à la soutenir éventuellement comme membres passifs.

§ 4. Chaque sociétaire consigne les résultats de ses recherches et envoie, tous les mois environ, un rapport ou une liste des personnes notées au directeur du Comité.

§ 5. Le directeur provisoire du Comité classe les matériaux recueillis et met de temps en temps au courant les membres du Comité des progrès de l'entreprise.

§ 6. Au moment qu'il jugera convenable — disons au printemps de 1863, — il enverra une invitation à toutes les personnes qui, par signature, auront annoncé leur adhésion positive à la société alpine, à une assemblée générale dans une localité centrale de la Suisse.

B. *But de l'assemblée générale.*

§ 7. Le directeur du Comité ouvre l'assemblée par un résumé de la marche de l'entreprise, sa situation actuelle, son but.

§ 8. D'après ce résumé et son propre jugement, l'assemblée se formera une opinion sur l'état de maturité de l'entreprise et prendra une décision à ce sujet ; elle doit en même temps fournir l'occasion aux ascensionnistes des différentes parties de la Suisse de faire connaissance les uns avec les autres et de se lier d'amitié.

§ 9. Si le projet, dans sa plus grande extension, est déclaré viable, l'assemblée entreprendra la discussion d'un projet de statuts.

§ 10. Après l'acceptation des statuts, la société se déclare constituée et prête dès lors à recevoir des membres d'une façon réglementaire.

Elle prend une décision pour l'adoption d'un nom définitif.

§ 11. D'après les statuts, l'assemblée élit son bureau (commissions, président, trésorier, etc., pour l'année courante).

§ 12. Tous les membres présents inscrivent leurs noms, sous la date du jour de la fondation, dans le procès-verbal des délibérations.

§ 13. Le directeur déclare l'assemblée close, après que des excursions éventuelles en commun ou d'autres mesures pour l'été de 1863 auront été décidées, puis il transmet ses pouvoirs au président qui a été élu.

Les statuts d'organisation avaient demandé qu'il n'y eût pas moins de vingt participants pour la formation d'un Comité d'initiative, et déjà en décembre M. Weilenmann [1] pouvait donner avis de 23 signatures de St-Gall, M. Hauser de 20 de Glaris, M. Ulrich de 6 de Zurich; à Bâle, on comptait sur 15 ou 20, et à

[1] Le texte allemand, comme en italien, supprime volontiers — pour un ouvrage de ce genre en tout cas — l'indication de « Herr » (« Monsieur » ou « M. ») devant les noms propres à la troisième personne, mais en français, *en général*, cette coutume ne peut s'appliquer ici qu'à des personnages historiques ou de condition inférieure, sauf dans des cas (et même pas toujours) où la désignation « M. » peut être remplacée par un titre ou grade, comme : le professeur, le général, le comte ***, etc.



Berne M. Simler avait gagné en peu de temps un joli nombre d'adhésions. Les listes de membres (qui se trouvent dans les archives centrales) qui parvinrent à M. Simler jusqu'au milieu d'avril 1863 présentent les nombres suivants : pour Bâle 28, St-Gall 23, Glaris 22, Zurich 10, Lausanne 10, Coire 6, Genève 3, Lucerne 2 et Neuchâtel 2. Avec ceux de Berne, et quelques-uns disséminés en différents endroits, cela faisait environ 130 personnes qui, avant l'assemblée de fondation, avaient déjà déclaré qu'elles se joindraient à la Société, et parmi lesquelles on trouve plus d'un nom avantageusement connu, comme ceux d'Arn. Escher de la Linth, Pierre Mérian, E. Desor, Fr. de Tschudi, le peintre Ritmeyer, le conseiller fédéral Schenk, Alph. Favre, Renevier, le professeur Dufour, et beaucoup d'autres qui seront nommés dans la suite.

La plus grande partie des lettres adressées à Simler à ce sujet accueillaient ce projet avec une joie sincère, d'autres manifestaient un enthousiasme éclatant et une joyeuse confiance dans l'entreprise. Les opinions contraires ne faisaient pas non plus défaut. Ainsi, le professeur Morlot, de Lausanne, écrivait : « Il n'est pas digne de nous de singer les Anglais, il nous faut quelque chose de mieux... La chose a été présentée par son président à la Société d'his-

toire naturelle de notre ville, il s'en est suivi un silence glacial, et, dans le procès-verbal de la séance, il est fait mention d'une « Société de coureurs des Alpes, » ce qui peut vous donner une idée de la manière dont on envisage la question chez nous. » A Lucerne, les personnes qui auraient dû porter le plus d'intérêt à la nouvelle création refusèrent catégoriquement toute coopération.

En somme, ce premier appel avait réussi au delà de toute attente, et l'assemblée constituante put être convoquée en toute confiance.

Berne envoya les invitations.

Le jour fixé par lettre fut le *19 avril 1863* et le lieu de la réunion désigné fut *Olten*. Ce fut donc dans cette ville, dans la salle du premier étage de la gare, que fut fondé le S. A. C. le jour susdit.

35 amis des Alpes s'y étaient rendu dans ce but, savoir :

De Berne : MM. Dr R.-Théodore Simler,
G. Studer, préfet (Regierungsstatthalter),
Dr Abraham Roth, rédacteur du *Bund*,
Ed. de Fellenberg, ingénieur et géographe,
R. Stuber, avocat,
J. Wyss-Wyss, négociant,
L. Dietzi, notaire.

De Bâle : A. Hoffmann-Burckhardt,
Dr G. Bischoff, secrétaire d'Etat,

De Bâle :	MM. J. Brenner-Stæhelin, commandant,
	Théodore Hoffmann-Mérian,
	Auguste Raillard-Stæhelin,
	Ed. Preiswerck-Burckhardt,
	L. Kelterborn,
	Meyer-Bischoff,
	Luscher-Stapfer,
	Kiefer-Weibel,
	Bœcklin-Lippe,
	J. Preiswerk-Oser,
	Dr L. Rutimeyer, professeur,
	L. Finninger,
	Aug. Scheuchzer-Dur.
De Zurich :	J. Pestalozzi-Jenny,
	B. Freuler.
De Saint-Gall :	Ivan Tschudi.
De Glaris :	F. Hauser, avocat,
	F.-H. Speicher, dessinateur,
	F. Schmidt, imprimeur.
De Lucerne :	Abraham Stocker.
D'Aarau :	A. Neuburger, pharmacien,
	Garonne, pasteur.
D'Olten :	Th. Munzinger,
	Urs d'Arx,
	Brosy, notaire.
De Buochs :	Antoine Camenzind.

M. le Dr Simler ouvrit les débats en lisant une notice sur la création des sociétés alpines en Angleterre et en Autriche, auprès desquelles il ne convenait pas à la Suisse, le pays des Alpes centrales, de rester en arrière, et fit ressortir la

grande importance scientifique et patriotique qui reviendrait à une société composée de Suisses, qui se serait donné pour but principal l'exploration du monde des hautes Alpes encore si peu connu, avec toutes ses merveilles et toutes ses énigmes à résoudre, afin de faire mieux connaître notre patrie, unique dans sa beauté. L'assemblée donna son assentiment avec un entrain unanime, remercia M. Simler pour son initiative, lui promit avec enthousiasme de travailler pour atteindre le but cherché et le nomma « président du jour » (Tagespræsident), tandis que M. le D[r] Bischoff, de Bâle, était chargé de la rédaction du procès-verbal. Ensuite, le projet de statuts proposé par M. Simler fut accepté *in globo* comme modèle provisoire, après une courte discussion, pour servir de base à une délibération ultérieure. Une plus longue discussion s'éleva sur la question de savoir si la nouvelle société devait être une réunion de grimpeurs dans le sens propre du mot, analogue au Club Alpin Anglais, ou si l'entrée devait en rester ouverte à tout ami de la montagne qui sympathiserait aux efforts de la société. Ces deux manières de voir furent aussi bien soutenues que combattues ; la dernière — qui était celle de Simler lui-même — triompha enfin, et certes le Club n'y a rien perdu (voir p. 47). On dis-

cuta d'une façon très circonstanciée sur *le nom* de la nouvelle société, et toutes les propositions possibles furent faites jusqu'à ce que la majorité se décida pour *Schweizer Alpen Club.* — Les cantons romands, qui n'étaient pas représentés alors dans la société, ont adopté la traduction littérale *Club Alpin Suisse.* — On reconnut d'une part que la société exigeait une organisation en Sections, d'autre part qu'il fallait en même temps une direction centrale unique, et, comme la convocation de la réunion était partie de Berne, on fit l'honneur à cette ville (après avoir également proposé Glaris) d'y établir le siège du Comité Central. Le Dr Simler, le fondateur effectif de la société, fut, comme il convenait, choisi comme président central après que M. le préfet Studer, proposé en même temps, eut refusé; comme vice-président, on choisit le Dr Abr. Roth, comme secrétaire M. de Fellenberg, ingénieur. La nomination des quatre places restantes fut laissée à la Section de Berne. Le Comité Central fut en premier lieu chargé d'élaborer pour la prochaine assemblée un projet de statuts définitifs sur la base des propositions qui pourraient être faites par les Sections, de faire des propositions au sujet d'un *insigne* de société, de faire confectionner des cartes de membres, ainsi que

des fiches imprimées qui seraient déposées au sommet, dans des bouteilles, lors des ascensions [1].

Au sujet de leur organisation intérieure, carte blanche fut donnée aux Sections. La question de savoir si elles devaient être désignées par une localité (canton, chef-lieu) ou par un sommet de leur région donna lieu à une discussion prolongée. Ceci fut finalement laissé à leur propre jugement.

Il fut décidé à l'unanimité qu'un champ d'excursions officiel serait désigné chaque année comme but de recherches, aussi approfondies que possible, dans un massif, recherches vers lesquelles l'activité des clubistes devait être spécialement dirigée, et que ceux-ci auraient à en communiquer le résultat par écrit au Comité Central. Le groupe du Tödi, sur la proposition de M. Simler, ainsi que les glaciers des Clarides, furent désignés comme premier champ d'excursions, et le Comité Central fut chargé de se mettre en communication avec le bureau de l'état-major fédéral en vue de l'exécution d'une carte d'excursions spéciale en 500 exemplaires, de se réunir aux clubistes glaronnais pour la construction d'une cabane-abri sur la Hegetschwylerplatte ou à la « Gelbe Wand » (Tödi), et d'acheter 50

[1] Comme on verra plus loin, cette dernière idée ne fut pas mise à exécution. — *Note des traducteurs.*



thermomètres de poche, à la disposition des membres du Club. En outre, il fut décidé de parcourir en tous sens le champ d'excursions en divers groupes, et d'aller d'un bout à l'autre avec des chefs de course qui auraient à rendre compte au Comité Central du résultat de leurs explorations. Les guides des Sections seraient payés par la caisse du Club ; par contre, les guides particuliers et les porteurs seraient payés par les participants aux courses.

Pour les courses particulières importantes dans le champ d'excursions, on décida qu'une bonification partielle des frais pourrait avoir lieu. Ensuite Glaris, à côté de laquelle les villes de Zurich et d'Olten furent proposées, fut désigné comme le prochain lieu de réunion de la société, tant en reconnaissance de la sympathie que cette ville (ainsi que Berne et Bâle) lui avait témoignée, que parce que l'exploration du champ d'excursions et la fête pourraient, les circonstances s'y prêtant, avoir lieu à la même époque. Déjà à Olten on avait eu en vue la publication d'un « Annuaire du Club » contenant, outre le rapport de l'année et les comptes, un compte rendu officiel des recherches faites dans le champ d'excursions, ainsi que, éventuellement, des descriptions de courses de montagnes faites ailleurs; en outre, enfin,

des travaux scientifiques résultant de ces investigations des Alpes.

Pour faire face aux frais croissants occasionnés par les décisions prises par le Club, on établit, en attendant d'autres propositions, une contribution annuelle de cinq francs et un droit d'entrée de même somme.

Un repas, assaisonné de toasts tour à tour sérieux et humoristiques et une promenade en commun aux ruines de la Wartburg terminèrent la première assemblée du S. A. C. L'on avait fait du reste en sorte que la gaîté n'y manquât pas, car, d'après les indications fournies par la presse sur la fondation imminente d'une société alpine en Suisse, l'industrie privée avait déjà cherché à mettre à profit dès le 19 avril l'enfant encore à naître. Ainsi, un imprimeur avait recommandé son journal à la Société pour ses publications, savoir la *Schweizerische Bade, Cur und Touristenzeitung,* depuis longtemps tombée dans l'oubli; un guide de Mühlestalden, stimulé par la rémunération qu'on devait donner pour le déplacement d'une cabane-abri de la Windegg au Thältistock, avait offert ses services pour l'érection de cabanes; un maître d'école à Ponte (Engadine) s'était recommandé comme guide pour les étrangers.

II. Développement ultérieur

1. Recrutement des membres.

Pour chaque société, surtout si elle poursuit un but qui, par sa nature, réclame la coopération des forces les plus diverses, le nombre des membres est un point vital. Le fait d'embrasser un cercle étendu est pour toute association la manifestation la plus apparente de sa raison d'être et de son importance, et en outre chacun de ses membres, pris isolément, dérive de cette circonstance même une augmentation de son désir de travailler à la tâche commune. Plus les membres de cette association seront nombreux, plus nombreux également seront les moyens qu'elle aura à sa disposition, et sa force de production s'en accroîtra d'autant. C'est ainsi que, dans le S. A. C., dont le but ne peut être atteint que par l'activité collective d'un grand nombre de participants, la capacité d'action réside dans la force numérique de ses membres. Comment cette force s'est-elle comportée durant les vingt-cinq années écoulées?

Un coup d'œil jeté sur les tableaux A. et B.

nous renseigne de la façon la plus claire là-dessus. Bien que la fondation et le développement du S. A. C. aient eu lieu à une époque où de nombreuses sociétés naissaient de toutes parts d'une manière qui ne s'était encore jamais vue, et enrôlaient continuellement dans leurs rangs la partie mâle de la population suisse, il s'est élevé malgré cela, de ces modestes commencements, à un chiffre de 3,000 membres[1], formant une puissante organisation s'étendant sur 34 Sections.

Jusqu'en 1880, chaque Section comptait en moyenne 100 membres. Actuellement, grâce à la propagation du mouvement dans les plus petites localités, la moyenne est encore de 88.

L'accroissement annuel a été jusqu'ici d'environ 115 nouveaux membres et de une à deux, plus exactement une à trois nouvelles Sections. En un mot, on peut constater au bout de ces 25 années une augmentation, sous ce rapport, des plus réjouissantes, régulière et ininterrompue, résultat d'un développement général, qui doit nous remplir de satisfaction et nous faire bien augurer de l'avenir.

D'un petit et modeste club, le S. A. C., avec ses nombreuses Sections embrassant toute la Suisse, est devenu une grande société très populaire et très considérée. Examinés en détail, au

[1] Nombre des membres au 31 décembre 1891 : 3,719.

point de vue du recrutement des membres, les résultats des vingt-cinq années du S. A. C. présentent une foule de faits des plus intéressants et de renseignements curieux, comme il résulte des tableaux A à D ci-joints.

A. *Augmentation des Sections* (voir les tabl. A I et B, courbe 1). Le S. A. C. comprenant aujourd'hui 34 Sections, en a vu naître en tout 35. A l'égard de la formation de celles-ci, on distingue quatre périodes, approximativement de même longueur, savoir :

1) Période du premier développement et de la consolidation (1863-68). Dans celle-ci, nous voyons la société prendre son essor d'un côté dans les grands centres de la Suisse allemande, Berne, Bâle, Zurich et St-Gall, auxquels se joint Aarau, d'un autre côté dans quelques plus petites villes, également de la Suisse allemande, qui s'intéressaient tout particulièrement au monde des Alpes, à cause de leur situation au centre de celui-ci (telles que: Glaris et Coire), pour prendre ensuite son extension dans les plus grandes villes et cantons restants, surtout dans ceux de la Suisse Occidentale, où nous voyons entrer Lausanne, Genève, le Valais et Lucerne (1863-66), pour rester, en attendant, sur la base durable de 11 Sections (1867-68).

2) Période d'extension dans les plus petites

localités (1869-74). Il se forma des Sections à Appenzell (Rhodes-Extérieures et Intérieures), dans le Toggenburg, le Rheinthal, le Berner Oberland et à Zofingue, puis de plus grands cantons entrèrent successivement, comme Tessin et Fribourg qui, au commencement, s'étaient tenus sur la réserve.

3) Période comprenant : d'une part la séparation de quelques groupes de membres des centres principaux pour se constituer en Sections proprement dites, d'autre part l'extension du mouvement dans des districts peu explorés jusqu'ici (1874-82 ou 84). Les Sections Oberland et Blümlisalp se formèrent en se séparant de celle de Berne; celle du Bachtel de groupes des Sections Tödi et Uto; Titlis, Mythen et plus tard Rossberg et Gothard se détachèrent de la Section Pilate ; Burgdorf, Oberaargau et Bienne de celle de Berne, et la Section Uto donna naissance à celle de Winterthour, pendant que, d'autre part, survenaient de nouveaux contingents, à Neuchâtel, dans le Simmenthal et le Gessenay (S. Wildhorn).

4) Période de nouvelles entrées (1886-88) amenées, après un court temps d'arrêt, soit par des scissions réitérées de groupes dissidents (Davos, Chaux-de-Fonds), soit par de nouvelles formations (Randen, Weissenstein).

Avec l'année de la fondation, qui finit avec 8 Sections, les années 1881 et 86 fournirent l'accroissement le plus grand, chacune avec trois nouvelles Sections, pendant que les années 1872, 73, 77, 79 et 87 n'en amenèrent chacune que deux et les années 1864, 66, 69, 71, 74, 76, 78 et 82 chacune une. A quatre reprises, la courbe B1 nous désigne par son état horizontal des années sans augmentation (1867-68, 75, 80 et 83-85). Mais nous voyons toujours à ces arrêts momentanés succéder une augmentation d'autant plus forte, comme si cette étape ne devait servir qu'à rassembler des forces pour une nouvelle marche en avant. Le nombre des Sections n'a jamais diminué.

Il est vrai qu'une Section faible dès le début, Appenzell, cessa d'exister après une courte durée, mais elle fut remplacée, dans la même année (1873), par deux nouvelles. Une autre qui, après avoir fait partie du S. A. C. pendant quatre ans, en était sortie pour continuer à travailler comme société alpine indépendante, celle du Tessin, s'est de nouveau, douze ans après, tournée du côté de la mère commune.

B. *Augmentation du nombre des membres* (comp. tabl. A II et III et B, courbe 2). Celle-ci s'élevant en vingt-cinq années de 0 à 3,000, avec une moyenne annuelle de 115, donne une ligne

ET

es suiv				III. Augmentation et diminution des membres.				
Moléson (Fribourg)	Alvier (St-Gall, Rheinthal)	…nant à aucune Section.	Total	Augmentation	Diminution	A l'augmentation les années en %	et diminution participent	Année
—	—	97	358	358	—	12,0	—	1863
—	—	67	512	154	—	5,1	—	1864
—	—	61	577	65	—	2,2	—	1865
—	—	6	654	77	—	2,6	—	1866
—	—	6	821	167	—	5,6	—	1867
—	—	—	914	93	—	3,4	—	1868
—	—	—	993	79	—	2,7	—	1869
—	—	—	1108	115	—	3,9	—	1870
—	—	—	1260	152	—	5,1	—	1871
88	—	3	1557	297	—	9,9	—	1872
96	15	2	1744	187	—	6,2	—	1873
93	19	3	2005	261	—	8,7	—	1874
77	22	3	1915	—	90	—	3,0	1875
87	20	1	1974	59	—	2,0	—	1876
99	24	—	2048	74	—	2,5	—	1877
85	28	—	2114	66	—	2,2	—	1878
92	23	—	2323	209	—	7,0	—	1879
101	31	—	2415	92	—	3,1	—	1880
108	32	—	2584	169	—	5,6	—	1881
103	27	—	2600	16	—	0,6	—	1882
100	26	—	2627	27	—	0,9	—	1883
79	25	—	2549	—	78	—	2,6	1884
79	24	—	2645	96	—	3,2	—	1885
79	29	—	2794	149	—	5,0	—	1886
79	37	—	2927	133	—	4,4	—	1887
79	38	—	2989	61	—	2,0	—	1888
108	38	7	2989	358	90	12,0	3,0	
		[illegible]	[illegible]	[illegible]		3,0		

brisée à plusieurs reprises mais, dans l'ensemble, s'élevant hardiment comme celle des Sections. Elle montre deux périodes de développement, de longueur similaire mais passablement différentes entre elles par leur allure, soit :

1) Une période toujours croissante d'augmentation (1863-74), embrassant les douze premières années qui ont amené à la société les premiers 2,000 membres, soit les deux tiers du nombre actuel ;

2) Une période de croissance indécise, relativement pauvre en résultats, malgré cela encore assez abondante (1875-88), qui, d'un côté, est venue combler les vides formés par la mort et les démissions des premiers 2,000, et qui a gagné au Club un nouveau millier de membres. Cette seconde période montre un recul passager de 1874 à 1878, recul auquel succède, péniblement mais sans défaillance, un nouvel accroissement ; de 1879 à 1881, en effet, se fit sentir une nouvelle impulsion dont le résultat fut une augmentation de 500 membres; de 1882 à 84, encore un arrêt et un faible recul, mais de 1885 à 1888 une marche en avant bien accentuée, qui s'est continuée jusqu'à aujourd'hui, amenant un contingent de 500 nouveaux collègues.

Les années 1872-74, en laissant de côté l'année de la fondation, nous montrent les plus fortes

augmentations, soit ensemble 745 membres, et les années 1879-81 ensemble 470, une diminution étant survenue seulement dans les années 1875 et 1884.

C. *Action réciproque l'une sur l'autre de l'augmentation du nombre des Sections et de celle du nombre des membres.* Si nous comparons l'un à l'autre l'accroissement des deux facteurs, « nombre des Sections » et « nombre des membres, » soit les courbes 1 et 2 du tableau B, allant d'une colonne de chiffres à une autre, nous les voyons s'élever toujours plus haut et presque parallèlement d'une manière passablement régulière sous un angle de 55°, de façon à ce qu'à l'addition d'une Section corresponde une augmentation moyenne de 100 membres; en d'autres termes, le développement général du S. A. C. montre, à en juger d'après ces chiffres, un progrès continu, rapide, régulier, et on peut dire d'une manière générale que chaque nouvelle Section a amené en moyenne 100 nouveaux membres au Club. A la fin de 1872, celui-ci comptait 16 Sections et environ 1,660 membres; fin 1880, 21 Sections et environ 2,500 membres. L'augmentation du nombre des Sections s'est effectuée d'une façon plus normale et plus régulière que celle du nombre des membres. Tandis que la ligne des Sections s'élève en ondu-

lations tranquilles, celle des membres nous montre, tout au moins dans la seconde moitié, des fluctuations multiples, même de brusques, mais cependant toujours courts, mouvements rétrogrades, et en somme une marche un peu irrégulière. Cette différence s'explique de suite si nous nous mettons à comparer les unes avec les autres les différentes périodes d'accroissement.

Les deux premières périodes de développement dans la formation des Sections (d'abord dans les grands centres, ensuite dans les petits endroits) coïncident pour l'époque avec la période signalée par l'accroissement du nombre des membres (1863-74). C'est-à-dire qu'aussi longtemps que de nouvelles Sections naquirent en succession rapide (mais seulement dans les cantons et régions où il n'en existait pas encore), à l'arrivée de chaque nouvelle Section correspondait naturellement une augmentation de membres. Les nouvelles venues ne portaient pas atteinte aux Sections déjà existantes. Celles-là avaient assez d'espace autour d'elles pour s'étendre vigoureusement, et les autres trouvèrent un terrain favorable dans des contrées restées encore complètement en friche jusque-là. C'est ainsi que le nombre des membres s'accrût, non seulement en proportion de celui des Sections, mais d'une

manière bien plus considérable, de telle façon, par exemple, que, dans les huit années de 1867-74, à une augmentation de huit Sections correspondait non seulement l'augmentation moyenne de 800 membres, mais une de 1,346, soit de 168 par an. Ce fut le temps d'un épanouissement sans entraves; mais il était dans la nature des choses que cela ne pourrait pas toujours continuer ainsi. Si le Club avait gagné à sa cause les grands cantons et les villes, il lui restait à conquérir encore les localités de deuxième et troisième rang, qui ne sont pas à même de livrer un aussi gros contingent de forces que les premiers, et, en même temps, à mesure que le Club et ses premiers membres devenaient vieux, il s'agissait de suppléer à la perte par décès de ceux-ci en les remplaçant par des nouveaux. Nous voyons donc dans la seconde moitié de ce quart de siècle la proportion existant entre le nombre des Sections et celui des membres se transformer d'une façon notable. Vient ensuite la période de la séparation de plus petits groupes de leurs Sections-mères, à côté de laquelle surviennent de nouvelles formations dans de petites localités. Ces nouvelles venues ne pouvaient naturellement pas atteindre à la force numérique moyenne des Sections des grandes villes, et chacune de ces séparations devait infliger

aux Sections-mères une perte plus ou moins sensible. Berne, par exemple, perdit immédiatement, par la séparation de l'Oberland, 20 membres, et Neuchâtel tomba, immédiatement après la sortie de ses rangs de sa sous-Section Chaux-de-Fonds, de 95 à 49 membres. Les deux courbes qui, jusqu'en 1874, se rapprochent en s'allongeant, commencent en 1875 à s'éloigner toujours davantage. Les Sections deviennent comme par le passé toujours plus nombreuses, mais le nombre des membres ne croît pas dans la même proportion. L'augmentation du nombre des membres ne peut plus correspondre à l'augmentation du nombre des Sections, comme cela avait eu lieu jusqu'à présent, c'est-à-dire que le nombre *moyen* des membres des Sections va en diminuant. Il se montait en 1874 à 105, le plus haut point atteint; en 1882 seulement à 90, et en 1888 à 88.

C'est pour cette cause que souvent, dans les vieilles et grandes Sections, on voyait d'un mauvais œil ces petites et nombreuses formations nouvelles. On en redoutait plus un recul qu'on n'en espérait un progrès pour le Club, et cela non seulement sous le rapport de la qualité, mais aussi sous celui de la quantité, car on prévoyait que les petites Sections seraient loin de pouvoir offrir à leurs membres les avantages

des grandes, et qu'ainsi la force d'attraction du S. A. C. en général serait plutôt diminuée qu'augmentée. Le développement des années 1875-88 mit cependant ces craintes à néant. Le tableau A II nous montre au contraire, avec les deux courbes du tableau B, que les Sections n'eurent à souffrir que d'une faible diminution par suite de la séparation de ces groupes isolés, et que cette diminution était contrebalancée au double et au triple par l'apport des Sections nouvelles. En fait, celles-ci, passablement éloignées de leurs Sections-mères, amenaient de nombreuses forces au Club, forces que n'auraient jamais gagnées les Sections-mères elles-mêmes, en conséquence de leur éloignement des points extrêmes de leurs cantons. Uto, par exemple, nous montre, en 1876, malgré la fondation de Bachtel, une augmentation de quatorze membres (tandis que l'année précédente elle ne s'était pas augmentée du tout) et en 1879, malgré la fondation de Winterthour, une augmentation de onze membres, augmentation aussi grande que dans les années précédentes et suivantes. Par la suite de ces nouvelles formations, le canton de Zurich tout entier eut une augmentation de membres de 236 à 391. Berne est montée de 1873-82 de 146 à 191 membres, malgré la formation, dans cette période, de six nouvelles Sections bernoises,

qui ont occasionné au canton une augmentation totale de 146 à 453 membres. Pilate est arrivée de 84 à 96 en 1877-81, malgré les quatre Sections des petits cantons formées par des membres sortant de son sein. Pendant que ces quatre nouvelles Sections rassemblaient ensemble 110 membres, Zofingue n'a pris à la Section Aargau qu'un seul membre, mais elle l'a si fort dépassée dès la seconde année déjà, que dès lors elle a accusé plus du double de membres. Bref, ce résultat montre que cette transformation des parties éloignées des grandes Sections en Sections indépendantes est à accueillir dans l'intérêt du S. A. C., car elle occasionne, à côté d'une petite diminution momentanée, en général à peine digne de remarque pour une seule Section, un accroissement sensible pour l'ensemble. Le S. A. C. a montré, durant cette seconde période, un progrès numérique respectable, progrès qui ne le cède pas en valeur et en importance à celui réalisé durant les douze premières années, au milieu de circonstances plus difficiles, et qui nous montre le développement du Club sous un jour aussi favorable que précédemment. La naissance de nouvelles Sections, même plus petites, doit être aussi accueillie favorablement, abstraction faite de l'accroissement numérique, parce que de cette manière l'œuvre com-

mune, qui ne peut réellement se développer que dans la vie *sectionnelle*, s'étend sur tous les points du pays. Beaucoup plus de forces sont ainsi mises au service de l'activité du Club (par suite des rapports, recherches, comptes rendus de chaque Section, etc.), beaucoup plus, disons-nous, que si les centaines de membres qui composent ces Sections s'étaient fusionnés en grandes agglomérations, dans lesquelles chacun ne se sent pas suffisamment obligé d'apporter une large part à l'œuvre collective, où le travail réel est fait en général par un petit nombre de membres particulièrement actifs et où la majorité borne sa tâche à écouter le rapport annuel et à participer à la vie sociable du Club. Les très grandes Sections comptent dans la règle et en moyenne bien plus d'éléments inactifs que les moyennes et les toutes petites.

En comparant les deux courbes, il est facile de voir combien l'augmentation du nombre des Sections est en rapport avec l'augmentation du nombre des membres, à tel point qu'aussitôt qu'il survient une période d'accalmie dans l'accroissement du nombre des premières, comme en 1874-76 et en 1882-85, l'augmentation du nombre des membres s'arrête également. Qu'on laisse donc libre la formation de nouvelles Sections, même si elles ont peu d'espoir de devenir très fortes, et

qu'on cherche même constamment à augmenter leur nombre ; elles étendent et popularisent l'influence du Club et peuvent, surtout les Sections montagnardes, lui rendre de signalés services.

D. *Le rapport des Sections entre elles au point de vue de la force numérique* (comp. tabl. C. I, II et III). Le tableau y relatif distingue l'état *actuel* des membres, l'état moyen, durant toutes les années de l'existence des Sections, et le nombre total de membres que chaque Section a fourni au S. A. C. Dans cette dernière division (III) il est bon de remarquer que les totaux résultant de la multiplication des années d'existence des Sections par le nombre moyen de leurs membres, ou plus exactement de l'addition, à chaque fin d'année, de tous les chiffres de membres, sont naturellement beaucoup trop grands, de six à huit trop grands en fait pour les anciennes Sections, comme le démontrerait la liste réelle des membres, parce que, dans ces tableaux, un même membre est compté chaque fois qu'il paraît sur la liste annuelle, c'est-à-dire chaque année. Ces totaux ont été logés cependant dans le tableau : 1° Parce que le nombre réel de tous les membres de chaque Section depuis 1863 ne peut plus être constaté ; il ne pourrait l'être qu'avec une peine infinie, au moyen de documents matricules, et jamais d'une façon sûre et complète ; 2° Parce

qu'il importe non seulement de savoir combien une Section a eu de membres, mais aussi combien de temps ceux-ci en ont fait partie; 3° Parce que, de cette manière, les sommes de tous les chiffres d'années donneront une bien plus juste mesure pour juger de la production effective des Sections que si le nombre réel des membres avait été pris comme base.

Si nous examinons d'abord l'état actuel du nombre des membres (I), nous constatons des différences énormes parmi les différentes Sections. Uto, la plus nombreuse en compte 382, Aargau — la Section âgée de 25 ans du chef-lieu de l'Argovie, — la plus faible, n'en compte que 7. Entre deux, il y a une gradation sans fin. La moyenne est de 88. La différence est si grande que Uto, avec 12,8 % du nombre total des membres du Club, est aussi forte que les 13 plus petites Sections ensemble (de Randen à Aargau); Uto, Genève, Diablerets et Berne sont aussi fortes ensemble que les 25 Sections qui comptent moins de 100 membres (d'Oberland à Aargau). Si l'on y ajoute St-Gall et Bâle, ces six Sections, les plus fortes, sont aussi nombreuses que les 28 autres. Si, d'un côté, les grandes Sections tiennent un rang fort honorable et que plus d'une Section moyenne, en proportion de son territoire, ne leur cède en rien, quelques-unes

cependant, principalement parmi celles qui ne sont plus à la même hauteur qu'autrefois, pourraient se demander si, avec de la bonne volonté, leur nombre ne pourrait pas se relever d'une manière marquée. — Le nombre *moyen* annuel des membres (II) est encore plus important à connaître que l'ordre de préséance actuel des Sections. Puissent-elles ne jamais perdre ça de vue ! Ces chiffres sont éloquents, en particulier lorsqu'on les compare aux chiffres actuels.

Mais où les chiffres parlent de la manière la plus significative, c'est à la colonne III, total des membres apportés au S. A. C. par chaque Section, multiplié par le nombre d'années de son existence. Ils vous disent, par exemple, que jusqu'à présent Genève et Uto ont formé le quart de tout le Club, Genève, Uto et Diablerets le tiers, Genève, Uto, Diablerets, Berne et St-Gall la moitié complète, et que les 29 autres ensemble, même en y comprenant de grandes Sections comme Bâle, Rhætia et Tœdi, ne forment que l'autre moitié; que les Sections susnommées avec Bâle, Rhætia et Tœdi forment les deux tiers pleins et les vingt-six autres seulement un tiers. Tout commentaire plus étendu serait superflu ici.

Si nous jetons un regard sur *le développement des différentes Sections* prises séparément, d'après

le tableau A II, nous y verrons aussi des choses fort réjouissantes, tout à fait honorables, à côté d'autres assez humiliantes. Ainsi, nous voyons la Section Uto tenir la tète avec une persévérance ininterrompue et se développer hardiment et vaillamment, à pas de géant, à partir des débuts insignifiants de ses quatre premières années, et atteindre en cinq ou six ans une centaine de membres jusqu'au moment où, après avoir rivalisé avec Genève, elle l'emporta sur cette dernière ainsi que sur toutes les autres. De même Genève et Diablerets se sont élevées rapidement à la hauteur de 371 et 288 membres. Toutes deux se sont arrêtées (pour reprendre plus tard. — *Trad.)* l'une en 1880, l'autre en 1883. Nous voyons Berne avec plus de lenteur et de prudence, mais avec une ténacité indomptable, sans oscillations et malgré de nombreuses interruptions, arriver à ses deux cents membres actuels. Beaucoup plus faiblement que les Sections susnommées, St-Gall et Bâle ont cheminé parallèlement et d'une façon à peu près identique du commencement à la fin; St-Gall indique une légère avance; toutes deux atteignent à peu près leur point culminant vers le milieu de 1870, pour rester depuis lors stationnaires et, seulement dans ces dernières années, faire de nouveau ensemble un petit pas

en avant. Tel est l'état des six grandes Sections qui, dans les trois divisions du tableau C, sont toujours en tête dans un ordre constamment identique, si ce n'est qu'en moyenne c'est Genève, et actuellement Zurich, qui occupent le premier rang. A eux viennent se joindre Rhætia, Tœdi et Monte-Rosa, arrivées toutes trois au commencement de 1870 à la centaine, et de là, au milieu de différentes oscillations (Rhætia comptant de 95 à 115, mais le plus souvent au-dessus de 100; Tœdi de 96 a 132, dépassant même par ce chiffre le nombre maximum de Bâle; Monte-Rosa de 77 à 129), se maintenant sans augmentation importante, mais aussi sans diminution, à leur hauteur normale. Les Sections Pilate, Moléson et Oberland viennent ensuite. Depuis 1873, la Section Pilate se maintient toujours entre 70 et 100 sans jamais y atteindre complètement, mais a réparé dignement les brèches causées par la séparation de quatre sous-Sections. Moléson promit beaucoup en commençant, monta jusqu'en 1881 à 108 membres et était alors la septième Section, dépassant même St-Gall et Tœdi. Mais depuis, elle a diminué d'une façon notable. Depuis 1884, elle n'a jamais atteint le chiffre de sa première année, et occupe actuellement le treizième rang. Limitée à une contrée peu peuplée, la Section Ober-

land a mis proportionnellement en ligne un nombre de membres imposant qui, soumis à mainte oscillation, a varié entre 61 et 107, mais présente une moyenne constante de 99 membres et assure ainsi à la Section une place respectable au milieu de ses sœurs. De même Sæntis, après une période rétrograde de quatre années, aux alentours de 1870, montre en 1880 une tendance positive à monter lentement et sûrement, et occupe, avec ses 70 membres, un rang correspondant à l'étendue de son territoire. Parmi les plus jeunes Sections, Bachtel, Bienne et Oberaargau présentent un accroissement des plus réjouissants (jusqu'à 1888, 67 et 65 membres), et Neuchâtel et Winterthour, dépassant mainte Section plus ancienne, mettent en ligne des contingents considérables (jusqu'à 95 et 80); cependant, Neuchâtel a reçu un coup sensible par la séparation de Chaux-de-Fonds, de telle sorte que la Section mère cède le pas actuellement à sa fille (52 membres contre 66). Zofingue qui, au début, s'acccroissait d'une manière satisfaisante (jusqu'à 53 membres), montre depuis 1880 un recul presque constant. De quinzième Section qu'elle était en 1879, elle est descendue actuellement à la vingt-sixième, mais n'aura pas de repos qu'elle ne se soit brillamment relevée. Un accroissement considérable, mais très lent — un membre par

an — nous est montré par les Sections Burgdorf (30 et 41 en 10 ans), Alvier (15 à 38 en 16 ans), Mythen (29 à 33 en 12 ans), Rossberg (19 à 28 en 8 ans) et Titlis (18 à 27 en 8 ans). Toggenburg reste constamment limitée à 20 membres. La petite mais importante Section de montagne Wildhorn, a à livrer, dans des conditions d'existence difficiles, un combat pénible, et même, dans ces derniers temps, décourageant, mais ne cède pas le terrain. Maximum 29, minimum 11. La Section Gothard montre une diminution notable (51 membres à l'année de sa fondation, actuellement 33). Blümlisalp (52 l'année de sa fondation, maintenant 20), autrefois la quatorzième, est actuellement la trente-deuxième. Si cela continue, il ne restera dans la jolie ville de Thoune, en présence de la grandiose chaîne des Alpes, plus aucune place pour le S. A. C. Aargau, fondée déjà en 1863, ne peut ni vivre ni mourir. Les douze premières années présentent une ligne ascendante, lente et régulière, qui conduit au chiffre de 29, assurément encore très bas pour cette localité ; les treize années suivantes montrent une ligne descendante, également lente et régulière, qui, arrivée actuellement à sept membres, doit conduire à la mort si un remède énergique n'est pas immédiatement appliqué [1]. Comment

[1] Ce remède a été heureusement appliqué depuis.

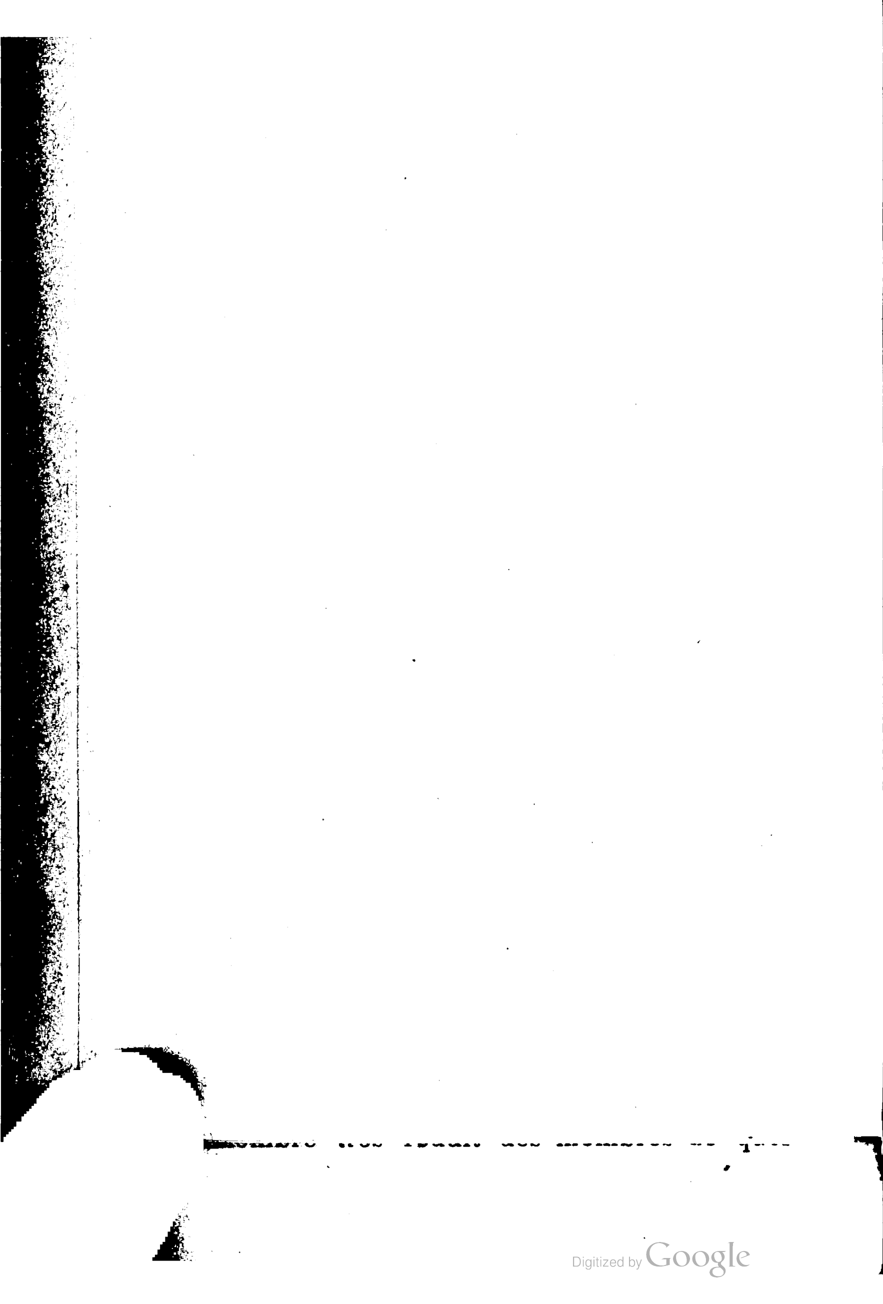
se développeront les jeunes Sections Davos, Randen, Weissenstein, Chaux-de-Fonds et celle nouvellement créée du Tessin, toutes entrées en ligne, dès le début, avec des chiffres tout à fait raisonnables (44, 42, 36, 66 et 73)? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

E. *Participation des différents cantons au développement numérique du S. A. C.* (voir tabl. D I, II et III). A cet égard, nous pouvons bien laisser la parole aux chiffres des tableaux. Berne compte sept Sections, Zurich et St-Gall chacun trois, Grisons, Neuchâtel et Argovie chacun deux, tous les autres cantons en comptent une, sauf Thurgovie qui, jusqu'à présent, fait complètement défaut. Les deux Appenzell (réunis maintenant dans la Section Sæntis. — *Trad.*) ont eu chacun pendant quatre années leur Section. Si on considère les demi-cantons individuellement, Bâle-Campagne ne possède aucune Section et les deux Unterwald (de même que les Appenzell) ont seulement une demi-Section chacun. C'est aussi bien d'après leur participation actuelle au grand total du S. A. C. que d'après leur moyenne que les six cantons ayant de grandes villes et de grandes Sections, dont nous avons parlé plus haut, tiennent la tête, avec la variante cependant que, dans ce premier cas, les Grisons sont placés avant Bâle, et Glaris avant

Lucerne et Fribourg. Zurich et Berne, avec leurs 10 Sections, fournissent en moyenne près du tiers de tous les clubistes, Genève et Vaud près du quart, tous les quatre ensemble plus de la moitié (54 %). La colonne III est la plus frappante à cet égard. Elle indique d'une façon plus claire que des mots pourraient l'exprimer, avec l'éloquence inexorable de ses chiffres, dans quelle mesure le S. A. C. a su se rendre populaire dans chaque canton, et ici, surtout, il surgit de véritables surprises. L'ordre de succession y est changé soudainement du tout au tout. Le petit canton de Glaris, avec ses 34,200 âmes seulement, précède tous les autres cantons de beaucoup et atteint, dans le cours des années, 67 à 68 clubistes par 1,000 habitants. Genève seul avec 60 ‰ peut lui être comparé; viennent ensuite les Grisons, bien en arrière avec leurs 27 $^{1}/_{2}$ ‰, puis Zurich, Bâle, Valais et Appenzell avec des chiffres encore importants. Le grand canton de Berne avec ses sept Sections ne vient qu'en onzième rang, et Thurgovie, sans aucune Section, ferme la marche. Si on prend les demi-cantons séparément, l'ordre de succession se présente d'une tout autre façon. Bâle-Ville, avec 65,101 habitants, met en ligne 40,3 ‰ et occupe le troisième rang; Bâle-Campagne, par contre, avec 0 ‰, marcherait de pair avec Thurgovie.

Appenzell (Rhodes-Extérieures) atteindrait 22,1 °/₀₀ et suivrait immédiatement les Grisons pendant qu'Appenzell (Rhodes-Intérieures) avec 3,1 °/₀₀ se trouverait au niveau d'Argovie et de Schaffhouse. Les deux Unterwald n'ayant jamais formé qu'une seule Section, il ne peut être procédé à un partage à leur égard. On voit par ces chiffres que le S. A. C. n'est devenu réellement populaire que dans les seuls cantons de Glaris, Genève et Bâle-Ville; que, par contre, il est resté tout à fait étranger, ou à peu près, dans d'autres cantons, tels que : Thurgovie, Bâle-Campagne, Soleure, Schaffhouse, Argovie (Tessin occuperait un rang beaucoup plus élevé en comptant les années de la scission 1876-1886). Ces indications sont en même temps une invitation pour ces cantons à donner au Club Alpin Suisse une plus grande place chez eux.

F. *Pronostics pour l'avenir.* De quelle manière le S. A. C. se développera-t-il? Le nombre des Sections augmentera-t-il dans le prochain quart de siècle dans la même mesure que jusqu'ici, c'est-à-dire de quatre tous les trois ans? Il est impossible de compter là-dessus, maintenant que le réseau s'est déjà étendu sur toute la Confédération. Diminuera-t-il? Il existe encore moins de motifs de le craindre. Il est vrai que, par suite du nombre très réduit des membres de quel-



ques Sections, la possibilité de leur disparition n'est pas exclue des éventualités de l'avenir; mais, d'autre part, il y a des régions entières, encore vierges pour le S. A. C., qui pourraient être appelées à coopérer à l'œuvre commune. Il faut espérer que tôt ou tard elles viendront aussi y prendre place. Déjà quelques fortes Sections, par suite de leur accroissement constant, paraissent disposées à former de nouveaux rejetons. Les cantons et régions dans lesquels le S. A. C. n'a jusqu'à présent pas encore pénétré, ou n'a trouvé qu'un refuge précaire, sont à noter. Ce sont :

1° *Thurgovie* qui, à vrai dire, compte quelques membres dans les Sections de St-Gall et de Winterthour, mais n'a pas de Section lui appartenant en propre, quoique parmi ses 100,000 habitants elle possède suffisamment d'éléments pour en former une considérable, ou en tous cas plusieurs petites sociétés régionales ;

2° *Bâle-Campagne* qui, bien qu'ayant fourni parfois quelques membres isolés à la Section de Bâle, n'en reste pas moins, malgré ses 60,000 habitants, un terrain totalement vierge pour le S. A. C. ;

3° *Argovie* qui, avec ses 200,000 âmes, ne compte que deux Sections de 40 membres chacune, tandis qu'elle pourrait tout aussi bien être

représentée par cinq Sections avec un total de 400 membres;

4° Le *Jura Bernois,* dont les vallées riches et instruites, avec leur population de 100,000 habitants, seraient assez fortes pour mettre en ligne plusieurs Sections florissantes;

5° L'*Emmenthal* (supérieur) avec 50,000 âmes;

6° *Les districts ruraux du canton de Lucerne* avec 100,000 âmes;

7° *Les parties septentrionale et orientale du canton de Vaud* (Yverdon et ses environs et la vallée de la Broye), ainsi que le *Pays d'Enhaut,* conjointement avec la Gruyère, où il existe déjà une société alpine indépendante (Rubly).

Dans les cantons du Valais et du Tessin, avec 100,000 et 130,000 âmes, il y aurait place, à côté des sociétés existantes, pour plusieurs fortes sous-Sections, et on pourrait désirer dans le canton des Grisons, notamment dans l'Engadine, la fondation d'une Section indépendante, sans préjudice des deux Sections déjà existantes [1]. Enfin il est à prévoir que la subdivision actuelle de la Section des Diablerets à Vevey-Montreux, la sous-Section de Jaman, se constituera un jour ou l'autre d'une façon indépendante, et que, de

[1] Cette Section s'est fondée depuis lors pour la Haute-Engadine, ainsi qu'une à Schiers, dans les Grisons également. — *Note des traducteurs.*

même, les nombreux clubistes des gros bourgs du lac de Zurich supérieur (Wædensweil[1]) se sépareront de la Section Uto pour former une Section nouvelle.

En conséquence, les prochains vingt-cinq ans ne présenteront pas, pour l'augmentation des Sections, une ligne ascendante aussi rapide que les vingt-cinq années écoulées, mais on peut cependant espérer qu'il se groupera autour des sociétés existantes une série importante de sociétés nouvelles, et l'avenir nous démentirait à peine, si nous hasardions la prophétie que, lorsque le S. A. C. célébrera son cinquantième anniversaire, il pourra contempler une organisation de 50 à 60 Sections. Si le nombre des Sections augmente, on pourra prévoir avec d'autant plus de certitude, d'après le chiffre des membres, que non seulement chaque nouvelle Section ajoutera un contingent de nouveaux membres, mais qu'une bonne partie de celles qui existent déjà jouiront d'un accroissement constant. Supposons que l'augmentation ne présente pas à l'avenir des proportions moindres que celles qu'elle a eues jusqu'à présent, seulement 100 au lieu de 115 par année, le S. A. C. n'en verra pas moins, après 25 nouvelles années, un

[1] Il s'y est formé depuis une sous-Section sous le nom de Hohe Rhone. — *Note des traducteurs.*

contingent de 5,500 membres groupés autour de sa bannière et pourra disposer d'une recette annuelle de 27,500 francs. Si nous comptons sur 6,000 à 7,000 et 30,000 à 35,000 francs annuellement, plus d'une grande entreprise pourra être menée à bien.

2. Constitution et organisation.

C'est dans les actes constitutifs et fondamentaux par lesquels une société s'organise qu'on peut voir le plus clairement ce qu'elle est, ce qu'elle veut et dans quelle direction elle se développera ultérieurement. De même que l'individu ne se trouve bien que dans une organisation domestique et sociale bien ordonnée, de même une association ne travaille d'une manière sûre et féconde en résultats que lorsque son activité est maintenue dans une voie aussi régulière que possible par des dispositions constitutionnelles précises, lorsque des limites bien définies sont fixées à sa sphère d'action, qu'un ordre rigoureux et méthodique a été introduit dans son économie domestique et qu'une place déterminée dans l'ensemble est assignée à chacun de ses membres. De bons statuts préservent de l'incohérence et du désordre. Tels sont ceux du S. A. C., et le fait que ceux-ci avaient été dès les premières années de son existence conçus dans

des termes qui dans la suite ne nécessitèrent que des changements insignifiants prouve combien le but de l'association avait été clairement défini et quelle sagesse dans sa mise en pratique et son organisation avait guidé les fondateurs et les pionniers du Club.

D'une manière générale, on a l'agréable surprise, en comparant les statuts primitifs avec ceux qui sont actuellement en vigueur, d'observer que le S. A. C. a tenu ses promesses dans ses parties essentielles du commencement à la fin.

On peut distinguer dans l'élaboration des règlements organiques du S. A. C. deux périodes : en premier lieu, la courte période de tâtonnements des débuts ; après, la détermination du but à atteindre et l'établissement d'une organisation durable et solide (1863-66) ; et, ensuite, lorsque l'objet en vue eut pris une forme précise, une longue période d'achèvement intérieur de l'œuvre sur les bases déjà posées et restées intactes de 1866 à 1888, période pendant laquelle il ne s'agissait plus que de remettre sur la forme l'habit devenu trop étroit pour ce corps en état de croissance continuelle.

Le premier acte constitutif du S. A. C. consiste dans les statuts établis par le Dr Simler, statuts qui avaient été adoptés provisoirement à

l'assemblée de fondation du 19 avril 1863; vinrent ensuite, comme première constitution définitive, les statuts du 5 septembre de la même année, et enfin ceux du 2 septembre 1866, au moyen desquels la société atteignit son organisation actuelle et où les dispositions fondamentales acquérirent une forme qui devait faire règle pour l'avenir. Jusqu'à cette époque on n'était pas, pour ainsi dire, sorti des débats statutaires.

Les statuts primitifs, qui avaient été adoptés d'une façon provisoire, étaient trop peu délimités dans leur tendance et trop circonscrits dans leurs détails pour pouvoir donner satisfaction. Pour ce motif, la Section de Bâle présenta déjà en juin 1863 un projet plus simple et plus concis au Comité Central. Sur la base de ce projet, ce dernier en élabora un nouveau pour la prochaine assemblée générale et celui-ci fut accepté sans changements par l'assemblée de Glaris, en septembre 1863. Il avait réduit les vingt-huit paragraphes du projet Simler au nombre de dix-sept encore existant. Mais déjà à l'assemblée générale de 1864, à Bâle, un changement fut proposé, et, en outre, on réclamait vivement de tous côtés une revision pour la fête annuelle de 1865. La chose fut discutée dans deux séances, à Coire. Comme en même temps on s'aperçut qu'une entente sur les articles fondamentaux de l'organisa-

tion ne s'était pas encore fait jour et que les différentes opinions à ce sujet ne s'étaient pas encore suffisamment fait connaître, on décida de soumettre avant le courant de l'année les questions en litige à toutes les Sections, afin de pouvoir entreprendre à l'assemblée annuelle de 1866 une revision complète et, si possible, définitive.

Le 1er et le 2 septembre 1866, à St-Gall, il fut procédé en trois débats à l'étude approfondie de tous les projets de revision qui s'étaient fait jour, et le résultat de ce travail consciencieux fut un règlement bien mûri, excellent par sa clarté et son caractère logique, et qui promettait de servir pendant longtemps de statuts à la société.

Cette espérance se réalisa pleinement. Dans la suite cependant, quelques modifications devinrent nécessaires, modifications qui ne changèrent en aucune manière le caractère général de la société. Les paragraphes fondamentaux ne soulevèrent jamais aucune réclamation; seules quelques questions de peu d'importance donnèrent lieu à des modifications, à savoir, par exemple : si les fêtes devaient se tenir chaque année ou alterner avec des réunions libres ou les assemblées de délégués; si la durée du Comité Central devait être de trois ou de quatre années ; enfin, des questions spéciales concernant le *Jahrbuch*

(Annuaire), la représentation des Sections, etc., etc. Des modifications furent faites aux paragraphes suivants : en 1869, les §§ 7 et 14 (ainsi que des changements de rédaction à quelques autres); en 1875, aux §§ 12 et 13; en 1878, de nouveau au § 12; et, en 1887, aux §§ 8 et 10 jusqu'à 12; par contre, il n'a pas été question de revision totale depuis 1866.

En parcourant ces décisions constitutives et fondamentales dans leur développement chronologique, on remarquera dans la construction de l'édifice un progrès continu dans le sens d'une clarté toujours plus grande.

Les statuts provisoires d'avril 1863 contiennent les rubriques suivantes : I. But et mission (de la société); II. Conditions d'admission; III. Organisation : *a)* les Sections, *b)* le Comité Central, *c)* les membres, *d)* l'assemblée annuelle. Tandis que les statuts définitifs de septembre 1864 renferment la division suivante :

I. But et activité de la Société; II. Organisation; III. Membres; IV. Assemblée annuelle.

En conséquence, la répartition suivante subsiste sans changement depuis 1866 : I. But; II. Membres et Sections; III. Comité Central; IV. Commission de fête; V. Assemblée générale; VI. Assemblée des délégués; VII. Rédaction de l'Annuaire; VIII. Revision des statuts.

Les statuts provisoires déterminent le but et la mission du Club comme suit :

§ 1. Le Club se propose comme but la connaissance toujours plus complète de nos Alpes, particulièrement des régions supérieures, au moyen des excursions de ses membres et avec l'aide des cartes topographiques fédérales, principalement au point de vue de la géographie, de l'histoire naturelle et de la peinture de paysage.

Le premier résultat pratique qu'il se propose d'obtenir est la formation d'un recueil de descriptions exactes, instructives et attrayantes, ainsi que de vues et de panoramas de sites alpestres de la Suisse. Cette collection qui, par la suite, embrassera toutes les régions montagneuses de la Suisse, servira, en quelque sorte, de commentaire écrit à notre atlas topographique fédéral.

§ 2. Pour atteindre plus sûrement ce but, le Club détermine à l'assemblée générale un champ d'excursions officiel bien délimité, à l'exploration duquel serviront particulièrement les ressources de la caisse centrale.

§ 3. Pour faciliter au public la jouissance des hautes Alpes et de la région des glaciers, le Club fera établir des stations pour passer la nuit dans des endroits bien situés, soit entièrement avec ses propres ressources, soit par des subsides et des encouragements accordés aux intéressés les plus proches des endroits en question. Ces refuges seront placés de façon à permettre aux touristes d'atteindre, sans avoir à faire de trop fortes marches, les sommets ou les cols de glaciers.

§ 4. Le Club dirigera spécialement son attention vers l'institution des guides et prendra les mesures nécessaires pour

faire connaître aux voyageurs les plus sûrs, les plus intelligents et les mieux instruits d'entre eux dans chaque district.

§ 5. Les résultats de son activité seront publiés dans un rapport annuel avec l'adjonction de vues, de panoramas et de cartes. Une Commission spéciale s'occupera de la rédaction de ce rapport.

Les statuts de septembre 1863 contiennent les mêmes dispositions, mais en termes beaucoup plus concis, comme suit :

§ 1. La tâche que le Club se donne est d'apprendre à connaître plus intimement nos Alpes, particulièrement au point de vue topographique, scientifique et artistique et de porter les résultats obtenus à la connaissance du public par des rapports écrits.

En outre, le Club accordera une attention spéciale à l'institution des guides et signalera tous ceux qui se sont distingués dans l'exercice de leur profession.

§ 2. Le Club fixe tous les ans dans son assemblée générale un champ d'excursions officiel, à l'exploration systématique duquel la caisse centrale participera en première ligne. En outre, des courses particulières, offrant un intérêt spécial, pourront être subventionnées par elle.

§ 3. La publication des résultats de l'activité des clubistes aura lieu chaque année sous forme de petits volumes. Un Comité de rédaction, nommé par le Comité Central, s'occupera de cette publication et se chargera, d'accord avec ce dernier, de la surveillance de l'impression. Ces publications contiendront d'abord les rapports sur les excursions officielles, ainsi que les cartes qui s'y rapportent, ensuite les rapports des

membres sur des travaux particuliers remarquables, et enfin des notices instructives sur des sujets divers rentrant dans le domaine de l'activité du Club.

§ 4. Les documents écrits provenant des membres du Club ou acquis par celui-ci, les cartes et l'inventaire de sa propriété mobilière ou immobilière seront conservés dans les archives du Club.

Depuis 1866, par contre, ces dispositions principales sont rédigées d'une manière beaucoup plus courte, sans perdre de leur clarté.

§ 1. Le Club Alpin Suisse se propose d'explorer les Alpes suisses, de les étudier plus exactement sous tous les rapports que cela ne s'est fait jusqu'ici, de les faire mieux connaître et d'en faciliter l'accès. Il sert, en outre, de centre de ralliement à tous les amateurs de courses de montagnes.

§ 2. Il cherche à remplir sa tâche :

a) Par des courses périodiques des Sections ;

b) Par l'exploration annuelle de champs d'excursion ;

c) Par un appui efficace donné aux entreprises de particuliers ou de Sections qui auraient pour but l'exploration du territoire alpin, la construction et l'aménagement de refuges, etc. ;

d) Par le développement et l'amélioration du service des guides ;

e) Par des publications périodiques illustrées.

En ce qui concerne le recrutement des membres, il résulte des nouveaux règlements une extension successive des conditions d'admission. Pendant que les premiers statuts n'accordaient

l'admission qu'aux habitants de la Suisse, ceux de septembre 1863 s'étendaient aux Suisses habitant l'étranger et ceux de 1866 aux étrangers mêmes; ce dernier point, cependant, sujet à révocation, quand cela conviendrait au S. A. C., pour le distinguer du droit conféré aux citoyens suisses et ne pas faire perdre au Club son caractère national. Voici la teneur de cette disposition:

« Comme société nationale, le S. A. C. se « compose en premier lieu de Suisses; l'entrée « peut cependant en être accordée aux étran« gers. »

Une proposition d'une Section en 1880 tendant à accorder l'entrée aux dames, *par détermination statutaire,* fut rejetée; par contre, il fut décidé qu'on laisserait les Sections libres d'accorder aux dames le rang de membres honoraires ou passifs. En ce qui concerne le mode d'acceptation de nouveaux membres, les statuts de 1863 avaient admis la double acceptation par les Sections et par l'assemblée annuelle; depuis 1866, ce sont les Sections seules qui reçoivent dans le S. A. C.; il n'y a pas de membres qui puissent appartenir au S. A. C. tout entier sans se rattacher à une Section. Il en est tout autrement pour les membres honoraires. Il est permis, il est vrai, aux Sections de nommer des membres honoraires, mais ceux-ci ne sont membres honoraires que

de la dite Section, et non du S. A. C., et ne sont considérés par le Club, pris en son entier, que comme des membres ordinaires. Par contre, les membres honoraires du S. A. C. ne peuvent être nommés que par l'assemblée générale et seulement sur la proposition du Comité Central ou des Sections mêmes, et on ne peut proposer pour ça que des hommes qui se sont particulièrement distingués par leurs recherches dans les Alpes suisses ou les descriptions qu'ils en ont faites (§ 6). Les premiers statuts provisoires disaient : « qui s'étaient signalés à un haut degré. » Les premiers statuts définitifs avaient dit simplement : « qui s'étaient signalés » ; mais déjà les statuts de 1866 avaient, pour prévenir tout abus et désigner la situation du membre honoraire du S. A. C. comme un honneur rare et difficile à obtenir, adopté la désignation plus positive et qui est restée depuis de « particulièrement distingués» (die sich *in ausgezeichnetem Grade* verdient gemacht haben). Le Dr Simler prévoyait encore dans son projet des membres correspondants à l'étranger, car il voulait en fait que les étrangers fussent tenus à distance ; cette idée ne fut pas agréée par l'assemblée générale du 15 septembre 1863 et n'a pas reparu depuis.

Obligations des membres. Les premiers statuts proposaient un droit d'entrée de 5 fr., une coti-

sation annuelle de même somme et l'engagement de s'abonner au *Jahrbuch,* ainsi qu'à toutes les publications du Club. En outre, les membres devaient se conformer dans les excursions officielles aux prescriptions jugées nécessaires, contribuer aux frais *extra* de ces courses et n'en publier aucune description sans l'autorisation du Comité Central. Par contre, ils auraient le droit « de prendre part aux excursions décidées par l'assemblée générale. » On leur faisait entrevoir également « la perspective d'une subvention de la caisse du Club pour des travaux particuliers, tels que ceux, par exemple, qui exigeraient l'usage d'instruments spéciaux ou qui auraient pour résultat la confection de cartes détaillées topographiques ou géologiques, ou enfin qui auraient un but scientifique quelconque. » Ces dernières dispositions ont été supprimées par les statuts de 1866 ; par contre, l'obligation s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui de payer un droit d'entrée et une cotisation annuelle de 5 fr. chacun et de s'abonner à un exemplaire du *Jahrbuch* ou de l'*Echo des Alpes* (pour les membres de langue française).

En ce qui concerne l'*Organisation,* on avait prévu, dès le commencement, la formation de Sections d'après les cantons et districts, d'un Comité Central dirigeant le tout et la convocation en assemblée générale de tout le Club. A partir de

1866 on institua, en outre, l'assemblée des délégués et la commission de la fête de l'année courante. Par contre, le « comité de rédaction » désigné dans les statuts de 1863 pour les publications du Club reçut, en 1866, la désignation de « la Rédaction de l'*Annuaire* » (Redaction des *Jahrbuches)*, un terme qui permettait, suivant les besoins, ou bien de nommer une commission de rédaction, ou bien de remettre ces fonctions à une seule personne. Depuis la revision de 1869, il n'est question que d'un seul rédacteur.

Les premiers statuts s'expriment ainsi au sujet de la position et des obligations des Sections :

§ 9. Chaque Section peut organiser ses séances, ses courses, etc. comme elle l'entend, sous la direction d'un président nommé par elle.

§ 10. Par contre, chaque Section est placée sous la direction du Comité Central, vis-à-vis duquel elle s'engage :

a) A lui faire parvenir par son questeur (caissier, trésorier? — *Trad.*) les cotisations annuelles pour la caisse centrale et les droits d'entrée de ses membres sur la réquisition du caissier central;

b) A envoyer, par l'intermédiaire de son président au président central, peu avant l'assemblée annuelle, une liste des nouveaux membres admis et un court rapport sur son activité générale.

c) A ne *publier* aucune relation de course (Beschreibung) ou rapport annuel de son propre chef, mais d'envoyer ceux-ci au comité de rédaction qui se chargera de la publication.

Les statuts définitifs de septembre 1863 spécifient plus brièvement ces obligations des Sections : 1° Envoi des cotisations annuelles centrales et des droits d'entrées à la caisse centrale ; 2° Envoi d'un rapport annuel, ainsi que d'une liste des noms des nouveaux membres admis ; 3° Autant que possible coopération aux publications du Club.

Depuis 1869, on exigea aussi des rapports sur l'état des refuges dont les Sections avaient la surveillance. En revanche, la demande de coopérer à l'Annuaire fut abandonnée et les obligations annuelles des Sections sont devenues les suivantes :

Chaque Section s'engage à remettre au président central, à la fin de décembre, un court rapport sur son activité pendant l'année écoulée, et, dans le cas où elle aurait une cabane sous sa surveillance, de lui faire aussi un rapport sur l'état de celle-ci, enfin d'adresser au caissier central les cotisations annuelles centrales de ses sociétaires, ainsi qu'une liste exacte de ses membres, pas plus tard que dans le courant de février.

D'après le projet Simler, le Comité Central devait se composer de six membres, dont cinq devaient être pris dans la Section chargée de la direction du Club, tandis que le président pou-

vait appartenir à quelle Section que ce fût. L'assemblée définitive de Glaris, de septembre 1863, porta cependant le nombre des membres du C. C. à sept, nombre qui est resté tel jusqu'à aujourd'hui et décida que tous, y compris le président, seraient pris dans la même Section. Si une règle formelle a été établie de bonne heure concernant la composition du Comité Central, en revanche, la *durée* de ses fonctions a été soumise à plus d'une fluctuation. Jusqu'en 1866, le Comité Central changeait chaque année ; de 1867 à 1887, la durée de la charge fut de trois ans ; depuis la revision des statuts, en 1887, elle a été fixée à quatre ans.

Jusqu'en 1869, les attributions du Comité Central furent augmentées de quelque chose à chaque revision des statuts, car son champ d'activité s'étendait naturellement toujours davantage et, à partir de cette date, ses obligations ont été déterminées comme suit :

§ 9. Le Comité Central est chargé de la direction générale des affaires du Club et de la publication de l'*Annuaire*, dont il nomme le rédacteur (§ 14). Il exécute les décisions de l'assemblée générale et de l'assemblée des délégués, administre les archives et la caisse de la Société, prépare les cartes spéciales et les itinéraires pour les champs d'excursion, décide des subventions à accorder aux entreprises qui ont été préalablement portées à sa connaissance, rédige pour l'*Annuaire* un rapport

sommaire sur les résultats des courses faites dans le champ d'excursions, ainsi que sur l'activité des Sections, présente à l'assemblée générale un rapport succinct annuel sur son administration avec les comptes de l'année écoulée vérifiés par les reviseurs nommés à cet effet, et donne connaissance de la situation de la caisse centrale.

Il arrête les comptes annuels à fin décembre ; dès le milieu de février au plus tard il en soumet la balance, avec les pièces justificatives signées par le président central, à l'examen et à l'approbation des vérificateurs. Le rapport administratif du Comité Central est accompagné des comptes imprimés. Le Comité Central est indemnisé par la caisse centrale des frais de voyage et de correspondance pour affaires du Club.

En ce qui concerne *les fonctions des divers membres du Comité Central,* les statuts de l'année de fondation contiennent pour chacun une instruction particulière. Ces instructions n'ont pourtant pas été maintenues en 1866, parce que les obligations qui y sont stipulées se comprennent en partie d'elles-mêmes d'après la désignation du fonctionnaire, et rentrent, en partie aussi, dans la compétence générale du Comité Central. Un détail, cependant, en était caractéristique. Le président central devait être, d'après les premiers statuts, *le chef de toutes les excursions officielles,* et, en conséquence, pris dans les rangs des ascensionnistes. On reconnut cependant déjà, en élaborant les premiers statuts définitifs, que la capa-

cité nécessaire pour diriger le Club et les qualités qui doivent distinguer un alpiniste ne pouvaient pas se trouver toujours réunies dans une même personne. On enleva donc au président la direction obligatoire des excursions et on exprima seulement le désir que celui-ci fût, « si possible, » un ascensionniste éprouvé : une spécification qui disparut des statuts en 1866.

L'assemblée générale considérée comme l'expression souveraine du gouvernement du Club et appelée dans les deux premiers statuts « l'assemblée annuelle » fut partagée, à partir de 1866, en assemblée générale et assemblée des délégués, car jusque-là la Section qui donnait la fête avait, en conséquence de sa représentation de beaucoup la plus nombreuse, une influence disproportionnée dans les votations, et dans les assemblées trop nombreuses les discussions ne pouvaient pas être menées, d'une façon assez rapide, à bonne fin. Jusqu'en 1875, elles demeurèrent annuelles toutes deux; en 1875, il fut convenu de remplacer tous les deux ans la fête annuelle et l'assemblée générale par une réunion *libre* des membres, conjointement avec l'assemblée des délégués. En 1878, cependant, cette décision fut révoquée et le vieil usage remis en vigueur jusqu'à ce que la revision des statuts en 1887 reprit l'arrêté de 1875 en ce sens que les fêtes sont maintenant

bisannuelles, mais que l'assemblée des délégués continue à avoir lieu chaque année, autant que possible, pour les années sans fêtes, dans un endroit qui n'est pas le siège d'une Section. Enfin, des réunions libres de membres non délégués ne doivent pas obligatoirement être tenues en même temps que les fêtes officielles, mais le peuvent néanmoins. Les compétences de l'assemblée générale, qui embrassaient au commencement toutes les questions tant soit peu importantes, ont été transférées, déjà par les statuts de 1866, en plus grande partie à l'assemblée des délégués, y compris la compétence *législative.* On n'a laissé à l'assemblée générale que le choix du siège du Comité Central, la nomination du président central, la fixation du prochain lieu de fête et du président de celle-ci, l'élection des membres honoraires, la désignation du champ d'excursions, enfin l'audition des rapports officiels et des travaux de membres isolés.

L'assemblée des délégués est devenue, par suite de cette modification, plus importante. C'est là que sont prises toutes les décisions intéressant l'existence du Club et son activité, lorsqu'elles ne tombent pas dans la compétence du Comité Central, par suite de leur nature exclusivement administrative. Les Sections y ont été représentées de la manière suivante : De 1866 à

1887, chaque Section ayant plus de 50 membres avait deux représentants; les autres Sections chacune un. Depuis 1888, les Sections de 0-50 membres ont un délégué ; celles de 51-100, deux ; celles au-dessus de 100 membres, trois.

La commission de fête[1] est chargée, conjointement avec le Comité Central, de l'organisation de la fête annuelle.

Des délibérations des années 1863, 1866 et 1869, il est résulté, pour la *Rédaction de l'Annuaire*, le règlement suivant qui n'a pas été changé depuis.

§ 14. Le Club Alpin Suisse publie chaque année, *en règle générale*[2], un volume de l'*Annuaire*. Cette publication a lieu par les soins d'un rédacteur, nommé par le Comité Central pour trois ans. Son but principal est de faire connaître plus exactement les Alpes suisses.

L'*Annuaire* paraît, au plus tard, dans le courant de Juin. A titre d'organe de la Société, il contient le rapport annuel, le rapport sur la fête et l'exposé financier du Comité Central ; il rend compte des explorations faites dans les champs d'excursions et de l'activité des Sections; il comprend enfin des travaux individuels faits par des membres et jugés utiles à faire connaître. Il sera apporté le plus grand soin possible à l'exécution des cartes nécessaires, plans, panoramas, etc.

[1] Se renouvelant pour chaque fête annuelle. — *Trad.*

[2] Ce sont les traducteurs qui soulignent, cette règle n'ayant actuellement jamais d'exception.

§ 15. Les membres du Club Alpin Suisse reçoivent l'*Annuaire* à prix réduit, prix qui ne doit pas dépasser 7 fr. par volume. Les collaborateurs qui ont fourni des travaux étendus et importants reçoivent un exemplaire gratuit, et, s'ils le désirent, un certain nombre d'exemplaires de leur travail tirés à part.

§ 16. Le Comité Central doit conclure — d'accord avec la Rédaction, — un traité avec un libraire pour la publication de l'*Annuaire;* il présente chaque année, à l'assemblée des délégués, ûn rapport sur cette publication et le compte financier de l'édition de l'année.

En 1866, après la fondation de plusieurs Sections romandes, il fut pourvu, conformément aux statuts, à la publication de l'Annuaire en langue française; mais, en 1869, cette obligation fut supprimée par les nouveaux statuts et il fut décidé de publier, pour les membres de langue française, un organe spécial : l'*Echo des Alpes,* qui existe encore à l'heure qu'il est. Dans l'origine, l'Annuaire, comme organe du Club, devait publier les rapports des excursions officielles, ainsi que les cartes s'y rapportant, les récits des excursions particulières et des « notices instructives » avec vues, panoramas, etc.; mais, en 1866, on établit pour lui un programme définitif, programme d'après lequel il doit encore se diriger aujourd'hui.

Mentionnons encore, pour finir, qu'au commen-

cement on prévoyait un changement *annuel* du champ d'excursions. Mais, dans la pratique, le changement *bisannuel* prévalut et obtint, en 1875, force de loi dans les statuts. Enfin, ce qui était encore à réglementer, comme l'organisation des guides, les cabanes, etc., fit l'objet de règlements spéciaux, dont il sera question lorsque nous aurons à examiner les travaux du Club.

3. **Assemblées du Club.**

La manifestation principale de la vie du Club consiste dans ses assemblées officielles, celle de tous ses membres ou de leurs délégués; celles-ci avaient lieu à l'origine toutes les années et se composaient, dans la règle, d'une conférence de délégués des Sections, dans laquelle les affaires principales étaient expédiées, ou tout au moins étudiées, et d'une assemblée générale de tous les membres du Club qui voulaient y assister. On y joignait des excursions en commun, on y entendait des communications scientifiques, et enfin il n'y manquait pas non plus de divertissements et de réunions sociables. Du reste, ces rendez-vous annuels se transformèrent de plus en plus en *fêtes* du Club qui, suivant l'habitude prise, duraient deux jours et demi dont le premier, toujours un samedi après midi, était consacré à la confé-

rence des délégués ; le second, un dimanche, à l'assemblée générale ; le troisième (lundi) à une excursion en commun.

Ces fêtes cherchèrent à se surpasser l'une l'autre en étendue et en dimensions, ainsi que par la richesse de leurs programmes et la variété de leurs attractions, jusqu'à ce que la revision des statuts, en 1887, mit une sage barrière à cette inondation de festivités. Le nombre des participants a oscillé entre 62 (1863) et 450-500 (1879).

Il y eut cependant plus d'une exception à la règle suivie. Tout d'abord, il y eut une année où la réunion n'eut pas lieu, l'année de la guerre de 1870, où l'on appela sous les armes une foule de clubistes, et où la préoccupation universelle rejetait à l'arrière-plan toute autre pensée et ôtait l'entrain nécessaire pour jouir de la fête. Par contre, nous remarquons deux années dans lesquelles une seule réunion n'a pas suffi. Déjà, en 1863, une réunion générale en septembre avait succédé à l'assemblée de fondation du printemps et, en 1880, l'importance des discussions, après la fête du Club en août, rendit nécessaire une assemblée extraordinaire des délégués en décembre. Cette dernière fut, dans ces vingt-cinq ans, la seule réunion officielle qui ait eu lieu en hiver. De plus, en 1863, on ne connaissait pas encore l'institution de l'assemblée des délégués

et, bien que des assemblées de ce nom aient eu lieu à partir de 1864, il leur manquait, au début, tout caractère officiel. Ce n'était simplement que des discussions préparatoires libres des principaux *tractanda* de l'assemblée générale, et leurs décisions n'avaient pas force de loi. En 1877 on se contenta, comme nous l'avons indiqué à la page 57, d'une simple assemblée des délégués. Enfin, en 1888 on a mis à exécution, pour la première fois, l'alternance de la fête du Club et de l'assemblée des délégués, décrétée en 1866, et nous espérons que ça continuera ainsi.

Les *tractanda* suivants doivent naturellement, et conformément aux statuts, figurer toujours à l'ordre du jour des assemblées du Club : Rapport annuel, présentation des comptes, élections, désignation du champ d'excursions, rapport sur l'Annuaire, etc. Du reste, le Club a eu à traiter les questions les plus diverses.

En faisant passer devant nos yeux les assemblées du Club dans leur ordre chronologique de 1863 à 1888 — il y en a eu en tout 27 — nous esquisserons brièvement leurs traits principaux pour soumettre leurs délibérations les plus importantes à un examen critique ultérieur.

1. **Assemblée de fondation à Olten,** *le 19 avril 1863,* avec 35 participants. Il en a été fait mention d'une façon détaillée aux pages 9 et suivantes.

2. **Assemblée générale à Glaris**, *les 4 et 5 septembre 1863*. 62 participants représentaient 8 Sections. (Total des membres : 239.) Un feu de joie colossal, entouré de chandelles romaines et de fusées, salua le soir, du sommet du Vorderglärnisch, les hôtes qui arrivaient : la joie et l'enthousiasme brillaient de tous côtés. Les premières excursions en commun du S. A. C. avaient eu lieu, en août, dans les montagnes de Glaris et avaient attiré l'attention. On suivait donc avec sollicitude à Glaris cette première réunion des clubistes suisses et on leur montra la plus chaude sympathie. Un souffle puissant, plein de promesses pour l'avenir, circulait à travers l'assemblée, ouverte par le docteur Simler et présidée par M. l'avocat Hauser. En premier lieu, le projet de statuts présenté par le Comité Central fut accepté, les comptes approuvés et le budget pour 1864 fixé. Bâle fut ensuite désignée comme siège futur du Comité Central, M. *Meyer-Bischoff*, nommé président central, et le général Dufour, créateur de la remarquable carte de la Suisse, nommé premier membre honoraire ; on décida d'entrer en relation avec les sociétés sœurs d'Angleterre et d'Autriche. On prit la décision importante d'abandonner le système d'excursions en masse adopté à Olten, système qui s'était montré dès le premier essai peu pratique, et on laissa

l'exploration du champ d'excursions à l'activité libre de chacun. Mais, dans l'enthousiasme du premier moment, on ne choisit pas moins de trois champs d'excursions dans trois parties différentes de la Suisse, savoir : les montagnes de Glaris, celles d'Uri et celles des Grisons, pour l'année suivante. La réunion eut, du reste, de l'importance en ce sens que les membres se trouvèrent réunis pour la première fois en grand nombre et apprirent à se connaître personnellement. Pour finir, il y eut des excursions dans le Klönthal et au Kerenzerberg.

3. **Assemblée générale à Bâle,** *du 30 septembre au 2 octobre 1864.* Neuf Sections et deux localités gagnées à notre cause envoyèrent 98 participants (sur 400 membres); la présidence était occupée par le président central M. Meyer-Bischoff. Grâce à la discussion préparatoire des *tractanda,* opérée dans une réunion libre convoquée le premier soir par circulaire et composée de deux délégués de chaque Section, les différents sujets, peu nombreux du reste, de l'assemblée principale furent vite traités. Le rapport annuel et les comptes furent lus. Coire fut désigné comme siège du Comité Central et lieu de fête pour 1865; l'inspecteur forestier, M. *Coaz,* de cette ville, fut élu président central et deux explorateurs distingués de nos montagnes,

MM. Agassiz, de Cambridge (Etats-Unis), et Tyndall, à Londres, furent nommés membres honoraires. On nomma pour l'Annuaire un comité de rédaction régulier et deux nouveaux champs d'excursions furent choisis. Pour la première fois, il fut recommandé aux Sections d'élaborer, dans leurs districts respectifs, un règlement pour le corps des guides; de plus, le Comité Central de Coire fut chargé de faire des propositions concernant une nomenclature rationnelle de tous les sommets encore innommés. Il y eut des excursions dans les montagnes de Bâle-Campagne et cette réunion joyeuse, dans laquelle avait régné l'hospitalité la plus cordiale, se termina à Liestal.

4. **Assemblée annuelle à Coire,** *les 27 et 28 août 1865*. Le Club comptait à cette époque dix Sections et 577 membres; celles-là étaient toutes représentées; de ceux-ci 112 étaient présents. En outre, pour la première fois, il se trouvait là un représentant du Club Alpin Autrichien. M. Coaz présidait. Il fut décidé, en premier lieu, d'entreprendre une revision définitive des statuts, ensuite la formation de corps de guides et l'établissement de tarifs réguliers, ceci sur la demande des Sections; le Comité Central fut chargé de la publication des ordonnances se rapportant à ces sujets, de la confection de la liste des guides et

de l'établissement du tarif des courses. Concernant les sommets innommés, ou dont les noms étaient erronés sur les cartes, les Sections furent invitées à faire leur possible pour acquérir les données nécessaires sur ces questions et à se mettre ensuite en rapport avec le bureau topographique fédéral. — Une décision qui ne manquait pas d'importance fut celle de réclamer des autorités fédérales la publication de la carte topographique fédérale *à l'échelle des minutes originales* avec courbes de niveau. D'autres décisions furent prises : Transport du siége central à St-Gall avec le Dr *Frédéric de Tschudi* comme président; nomination comme membre honoraire du topographe distingué des Alpes valaisannes, M. François Bétemps, à Mézinges (Haute-Savoie); désignation d'un nouveau champ d'excursions (Valais); secours à la famille du guide Imfanger, d'Engelberg, victime d'un accident. Une proposition pour l'institution d'une assurance des guides fut provisoirement repoussée. La compagnie présente ne comptait pas moins de 150 clubistes. Le second jour de la fête on alla à Parpan et on monta au Stætzerhorn par un chemin construit par la Section Rhätia, afin d'en faciliter l'accès; et, pendant que la caravane était assemblée au sommet, une boîte métallique contenant un document signé par les 114 membres présents y fut

solennellement enfouie. On organisa une collecte pour les ouvriers qui avaient travaillé à la construction du chemin et l'on en distribua de suite le montant à ceux-ci comme souvenir de la fête.

5. **Assemblée annuelle à St-Gall,** *du 1er au 3 septembre 1866.* Président central et de fête Dr Tschudi. Sur onze Sections comptant 654 membres 102 membres étaient présents. Le premier jour, le matin et l'après-midi, eurent lieu des assemblées de délégués en vue de s'entendre au sujet des nouveaux statuts. Ceux-ci formèrent également, le second jour, l'objet principal des délibérations et fournirent, par leur rédaction bien entendue, une base solide au Club pendant une période de 10 ans (voy. page 45). En outre, il est à mentionner qu'à cette assemblée le changement annuel du champ d'excursions fut, pour la première fois, abandonné et celui-ci fut déclaré valable pour l'année suivante. Après l'adoption des nouveaux statuts un Comité Central fut nommé, pour la première fois, pour une durée de trois ans et hors des lieux de fête. Ce fut à Zurich qu'échut l'honneur d'être le siège du nouveau Comité et la présidence fut confiée au professeur *Melchior Ulrich.* Lucerne fut désigné comme prochain lieu de fête avec M. le recteur Zähringer comme président de fête. Ici, pour la première fois, des *conférences*

scientifiques furent intercalées parmi ces discussions quelque peu arides : sur la période glaciaire par le Dr Simler, de Muri, et en français sur les blocs erratiques par M. le past. Freundler, de Genève, ce qui servit d'exemple pour les fêtes futures et fut, dès lors, observé régulièrement. Ça contribua notablement à élever le caractère général de ces réunions. Le troisième jour, excursion en commun au nombre de 80 à Weissbad, Ebenalp et au Wildkirchli.

6. **Fête annuelle à Lucerne**, *du 21 au 23 septembre 1867*. 110 membres présents sur 800 répartis dans 11 Sections. Le Comité Central dut s'abstenir d'y assister à cause du choléra qui régnait à Zurich; par suite de cela M. le recteur Zähringer présida l'assemblée des délégués et l'assemblée générale. Le sujet le plus nouveau qui y fut traité fut la décision prise d'élever de nouvelles cabanes, si possible au moins une par année. Celles-ci seraient déclarées propriété du Club et devraient être emménagées et entretenues aux frais de celui-ci qui devrait même les remplacer au besoin. Jusqu'alors la construction et l'entretien des cabanes avaient été laissés aux Sections. Comme centre d'action pour les années 1868 et 1869 on choisit les versants est et ouest du champ d'excursions déjà indiqué et, de cette manière, on institua, pour la première fois, l'ex-

ploration méthodique de vastes territoires. La Section Berne fut chargée de la fête du Club pour 1868, M. le préfet G. Studer désigné comme président de la fête et M. Adams Reilly, de Londres, nommé membre honoraire, à cause de ses remarquables travaux sur le Mont-Blanc et le Mont-Rose. Des conférences furent données par M. le professeur Kaufmann, de Lucerne, sur la structure géologique du Pilate, et en français par M. le professeur Rambert, de Zurich, sur les monuments nationaux dans les quatre cantons primitifs. Le projet qu'on avait formé de gravir en commun le Pilate pour terminer la fête dut être remplacé, en raison du mauvais temps, par une course au Rotzloch, en passant par Stanz.

7. **Fête annuelle à Berne**, *les 30 et 31 août 1868.* 147 participants. Le Club comptait alors 11 Sections et environ 900 membres. L'assemblée des délégués, vu l'absence du président central, fut présidée par le vice-président, colonel Siber-Gysi, de Zurich ; le reste de la fête par M. le préfet Studer. La décision de l'année précédente concernant les cabanes fut modifiée en ce sens que celles-ci devaient être remplacées et surveillées par les Sections avec l'assistance de la caisse centrale. On vit, en outre, surgir deux projets qui, plus tard, devaient absorber l'activité du Club d'une façon considérable, savoir : 1° La pro-

position du professeur Rambert, de Zurich, plus tard président central, que le Club prît l'initiative de préparer la voie à *une étude scientifique et systématique des glaciers,* proposition modifiée cependant par l'assemblée des délégués, en ce sens que le projet devait être présenté à la Société helvétique des Sciences naturelles et entrepris en commun avec celle-ci, tout en lui en laissant l'initiative ; 2° La proposition émise par le professeur Kaufmann, de Lucerne, mais retirée plus tard, que le Comité Central examinât la question du levé d'un relief de la Suisse et prît le projet en mains. Le reste des débats porta soit sur des questions de règlement, soit sur des sujets d'importance secondaire.

Le prochain lieu de fête fut choisi, pour la première fois, dans la Suisse romande. Ce fut Genève, avec M. le conseiller d'Etat Chauvet comme président de fête. Le professeur Aebi fit une conférence sur la manière d'apprécier esthétiquement le monde des Alpes. Le lendemain, excursion au Belpberg, et la fête se termina à Münzingen par un splendide coucher de soleil sur les Alpes.

8. **Fête annuelle à Genève,** *du 28 au 30 août 1869,* avec 161 participants (sur environ 940 en 11 Sections). Président de l'assemblée des délégués, M. C.-P. Ulrich ; pour le reste de la fête,

M. Michel Chauvet. Cette réunion se distingua, non seulement par l'importance des discussions, mais aussi par l'éclat et la bonne organisation des festivités et en même temps par l'hospitalité particulière de plusieurs membres de la Section Genevoise qui reçurent toute la société dans leurs villas et leurs campagnes. Parmi les décisions prises il faut mentionner : Nomination de trois membres constituant, en commun avec la Société helvétique des sciences naturelles, une commission chargée de mettre la main à l'étude des glaciers, commission qui fut nommée plus tard « la Commission des glaciers, » (Gletscher-commission) ; fixation de la contribution de la caisse centrale à l'érection des cabanes à la moitié des frais; subvention à la feuille périodique l'*Echo des Alpes* pour les clubistes suisses de langue française ; quelques changements dans les statuts (voir p. 46) ; désignation d'un nouveau champ d'excursions ; transfert du siège du Comité Central à Bâle et choix de Zurich comme lieu de fête pour 1870. — Des conférences furent faites : en français par le professeur Favre, de Genève, sur de Saussure ; en allemand par M. Stutz-Finsler, de Zurich, sur l'utilité des courses de montagne. Outre une promenade sur le lac avec une brillante illumination et l'ascension en commun du Salève, il faut mentionner dans cette fête

une ovation au général Dufour et la remise à la Section Genevoise du bloc erratique de Beauregard.

9. **Fête annuelle à Zurich.** En conséquence de la guerre cette fête fut renvoyée de 1870 aux *2-4 septembre 1871*. Ce fut une des fêtes les plus fréquentées dans ces 25 années, car il ne s'y trouva pas moins de 321 membres (sur 1,216 en 14 Sections). Le président central était M. *A. Hoffmann-Burckhardt,* de Bâle; le président de la fête le colonel G. Siber-Gysi, de Zurich. On s'attendait, après une interruption de deux ans, à une liste de *tractanda* assez forte ; cependant, celle-ci se trouva, au contraire, passablement maigre. Abstraction faite du rapport annuel, de la production des comptes, de la désignation du champ d'excursions et du prochain lieu de fête (pour lequel Lausanne fut choisi), et de l'élévation des subventions pour l'Annuaire et l'*Echo des Alpes,* il ne s'y prit que deux décisions méritant une mention, savoir : la nomination comme membres honoraires de quatre notabilités scientifiques qui s'étaient signalées particulièrement dans l'étude des Alpes, les professeurs Bernhard Studer, de Berne, Peter Mérian, à Bâle, Arnold Escher de la Linth et Oswald Heer, à Zurich, et comme premier pas vers l'exécution de l'étude des glaciers, décidée précédemment, l'octroi de

crédits pour réunir les premiers éléments d'un « livre des glaciers, » pour les appointements du rédacteur de celui-ci et pour des recherches à faire faire dans les glaciers par un jeune savant, crédits se montant à 1,200 fr. Un rapport du professeur Oswald Heer sur Conrad Escher de la Linth, présenté, vu la maladie de l'auteur, par le professeur Rahn, donna à l'assemblée la consécration scientifique. Une exposition fort riche de panoramas, croquis alpestres, aquarelles et reliefs, provenant des meilleurs artistes en ce genre, avait été organisée pour la fête et fut des plus intéressantes. De 1792 à l'époque présente tous les spécimens les plus intéressants étaient représentés. Il ne manqua pas non plus ici de divertissements de toute espèce, tels que : promenades sur le lac, feux de joie, fête vénitienne, etc. Des excursions à l'Utliberg et à l'Albis terminèrent la fête.

10. **Fête annuelle à Lausanne,** *du 24 au 26 août 1872.* Président central M. A. Hoffmann, de Bâle, président de fête le professeur Eug. Rambert, de Zurich. 196 participants. Le Club comptait alors 16 Sections avec environ 1,470 membres et était dans une période de croissance des plus satisfaisantes. Dans les délibérations on vit surgir plusieurs idées pratiques, notamment celle, soulevée déjà en 1865 à Glaris et reprise mainte-

nant avec une plus grande chance de succès, de l'assurance des guides. Il s'agissait de savoir s'il n'y aurait pas lieu de constituer une assurance générale sur la vie pour les guides ou de fonder tout au moins une caisse de secours pour venir en aide à ceux-ci ou à leurs familles en cas de malheur. Elle fut d'abord soumise à l'étude du Comité Central. L'importance de la question fut clairement démontrée par le fait qu'il fut adjugé de nouveau un secours à une famille de guide, savoir celle de Bischoff, de Lauterbrunnen, mort par accident. Ensuite, on donna au Comité Central des pleins pouvoirs pour faire représenter le S. A. C. à l'exposition universelle de Vienne. Les autres sujets furent ceux traités habituellement : désignation du champ d'excursions et du prochain lieu de fête (Hérisau) ; choix d'un nouveau Comité Central dont le siège fut transféré à Lucerne (président professeur *Zähringer*); rapports du Comité Central, de la commission des glaciers, du caissier, etc.

A la fin, le professeur Louis Dufour fit une communication sur les circonstances météorologiques des Alpes en décembre 1871. Le troisième jour la compagnie se rendit aux Avants, au-dessus de Montreux, d'où la Cape de Moine, les Rochers de Naye, la Dent de Jaman et les Verraux furent gravis par quatre colonnes ; on se

réunit de nouveau joyeusement à Glion et au château de Chillon, et on revint par bateau à vapeur à Lausanne.

11. **Fête annuelle à Hérisau**, *les 6-8 août 1873.* Président central M. Zähringer, président de fête M. le doyen Heim, de Gais; étaient présents 203 membres sur environ 1,700, répartis sur 18 Sections. — La fête, dans ce bourg richement décoré, fut troublée par la pluie à l'exception du dernier jour qui fut splendide. Les travaux n'en furent que plus actifs. La fondation d'une caisse d'assurance sur la vie ou caisse de secours pour les guides, dont on a fait mention, fut, il est vrai, repoussée; par contre, il fut décidé d'envoyer aux gouvernements de tous les cantons montagneux une brochure composée par une commission spéciale et ayant pour titre: « Etude d'un règlement pour les guides et porteurs » (avec un supplément: « Règles et conseils pour les guides »), et de provoquer chez tous ceux où cela n'avait pas encore eu lieu la réglementation par l'Etat du corps des guides, en se servant des matériaux déjà recueillis. — A propos de l'exposition internationale de Vienne, on annonça qu'il y avait été décerné au Club la « médaille de progrès » pour les annuaires, panoramas, cartes, itinéraires et rapports qu'il avait exposés. Après avoir entendu le rapport sur le

livre des glaciers, il fut décidé d'en faire un extrait qui serait envoyé à tous les membres et on octroya au Comité Central le crédit nécessaire pour l'observation méthodique des glaciers. En outre, il fut expédié une quantité de *tractanda* de moindre importance. Le maître d'école cantonal Wanner fit une conférence sur l'histoire naturelle de la contrée d'Appenzell. Le troisième jour course jusqu'à Urnäsch et ascension de la Hochalp, où la compagnie eut le plaisir de faire une véritable course de montagne.

12. **Fête annuelle à Sion,** *du 22 au 24 août 1874.* Président central M. Zähringer, président de fête M. l'inspecteur forestier de Torrenté. 298 membres étaient présents, sur environ 1,900 en 19 Sections, particulièrement des cantons de Vaud et de Genève. M. R. Lindt, de Berne, arriva directement du sommet du Cervin pour la fête. Un temps superbe favorisa celle-ci et permit même que la seconde moitié pût être tenue sur la hauteur en plein air. Le soir du second jour, entre autres, toute la compagnie monta aux Mayens de Sion où elle bivouaqua dans des huttes et sous des tentes, non sans avoir pris possession préalablement, dans un superbe bois de mélèzes, à la lueur de la lune et des flambeaux, d'un énorme bloc erratique, don d'un ami de Sion au S. A. C., et sans avoir organisé après souper un



bal champêtre brillamment éclairé. On fit de cet endroit l'ascension de la Crête de Thyon. L'assemblée annuelle de Sion fut particulièrement mémorable par les décisions qui y furent prises concernant la mensuration des glaciers du Rhône qui devait occuper le Club pendant une longue série d'années et devait devenir pour lui une pomme de discorde. Le crédit accordé au Comité Central pour l'exécution des décisions prises à Hérisau fut fixé à 6,000 francs. Il fut décidé ensuite de faire mesurer et observer le glacier du Rhône dans toutes les directions par M. l'ingénieur Gosset, en échange de quoi tous les travaux de celui-ci devaient devenir propriété du Club. C'est également à Sion que se fit, pour la première fois, mais sans succès, il est vrai, une proposition tendant à ce que des reconnaissances dans les montagnes fussent entreprises par le S. A. C., en vue d'étudier les meilleurs moyens de pourvoir à la défense du pays en cas de guerre, reconnaissances dont les résultats auraient été communiqués au Bureau de l'état-major fédéral. Les autres affaires traitées concernaient les statuts et d'autres choses de moindre importance. Aucune Section ne s'étant présentée le lieu de fête pour l'année suivante ne put être désigné. Le professeur Wolff, de Sion, fit un rapport sur quatre éminents explorateurs valaisans.

13. **Fête annuelle à Thoune,** *du 25 au 27 septembre 1875.* Président central M. Zähringer, président de fête M. le pasteur Gerwer, de Thoune. Le Club comptait 1,900 membres et 19 Sections. Nombre de participants inconnu. L'intérêt principal des discussions consista de nouveau dans les mensurations du glacier du Rhône, dont les frais se montaient déjà à 19,500 fr., dont 6,000 fr. seulement étaient couverts. Grâce à l'intervention du Conseil fédéral la moitié du découvert fut supportée par le Département militaire fédéral, tandis que le S. A. C. prenait à sa charge l'autre moitié. On dut se soumettre à cette nécessité et il fut convenu qu'on y consacrerait, en 1875, une seconde contribution de 7,500 fr.; mais, à l'avenir seulement 1,250 fr. par an, soit la moitié des frais, pour la continuation des travaux qui ne devaient pas dépasser une dépense annuelle de plus de 2,500 fr. Une commission spéciale devait conclure un arrangement dans ce sens avec le Département militaire. Ces travaux, exposés et expliqués par M. Gosset lui-même, furent couronnés d'un second prix par le Congrès géographique de Paris et y excitèrent un vif intérêt.

Il avait été question déjà, aux deux précédentes assemblées des délégués, de l'érection d'un monument à Arnold Escher de la Linth et cette

idée avait été soumise à l'approbation des Sections. A Thoune on vit surgir trois projets : Glaris et Zurich avaient proposé comme emplacement le Glärnisch ; la Section Säntis le sommet de la montagne à laquelle elle devait son nom ; St-Gall un bloc erratique au Schwendi, au pied du Säntis. L'assemblée se rangea à cette dernière proposition, en confia l'exécution à la Section St-Gall, et lui accorda pour cela un crédit de 1,800 fr. On fit un changement aux statuts portant que la fête du Club ne devait plus avoir lieu que tous les deux ans et que le champ d'excursions ne pouvait être changé qu'après une durée de deux ans également. On transféra le siège du Comité Central à Genève et on mit la fête de 1876 à Fribourg. On alloua une somme de 500 fr. à la famille du guide Gertsch, mort par accident. Enfin, dans un travail du professeur Bachmann, de Berne, sur les rapports géologiques existant entre les montagnes qui entourent le lac de Thoune, celui-ci fit connaître à l'assemblée l'histoire de ce petit coin de terre où, le soir, chacun pouvait admirer une illumination féerique de l'Aar et de la ville. Le lendemain, à l'ascension du Beatenberg, la grotte de St-Béat (Beatenhöhle) fut chantée en vieil allemand comme la plus ancienne « cabane » des monta-

gnes suisses, et St-Béat lui-même comme le plus ancien de ses clubistes.

14. **Fête annuelle à Fribourg,** *du 26 au 28 août 1876.* Président central le pasteur *Freundler,* de Genève ; président de fête le conseiller d'Etat Théraulaz, de Fribourg. Sur 20 Sections, comptant environ 1,950 membres, 166 membres étaient présents. — La liste des *tractanda* assez chargée nécessita deux séances à l'assemblée des délégués ; malgré cela, aucune décision importante ne fut prise, pas plus dans la question devenue désormais inévitable, et toujours loin d'être résolue, du glacier du Rhône que dans une foule d'autres sujets concernant la vie intérieure du Club. La seule chose nouvelle dont il fut question fut les démarches faites en commun auprès des gouvernements cantonaux pour la protection du gros gibier dans les Alpes. Il fut décidé de tenir une assemblée des délégués en 1877 dans le canton de Glaris comme étant le champ d'excursions et, en 1878, la prochaine fête du Club à Interlaken. — En ce qui concerne la partie scientifique le professeur Sottaz présenta un travail sur les Alpes fribourgeoises. Une pluie continuelle porta préjudice aux réjouissances que la ville hospitalière avait projetées ; malgré cela, cependant, l'excursion sur la Berra et à Charmey, par la Chartreuse de Valsainte, put

être exécutée au moins par une partie de la société, non sans difficulté cependant. Un torrent débordé ne put être traversé qu'à la condition pour les clubistes, en général carrés d'épaules, de se faire porter, les uns après les autres, sur les épaules d'un bûcheron à travers les eaux écumantes.

15. **Assemblée des délégués et réunion libre à Glaris,** *le 21 juillet 1877.* Président central M. Freundler. Outre les 30 délégués, il se trouva un nombre tel de clubistes que la réunion libre, avec ses 164 participants, ne resta point en arrière de mainte fête du Club, et qu'il y régna toute l'animation de nos grandes assemblées annuelles, pour un laps de temps plus court, il est vrai. Une chose à remarquer tout particulièrement en cette occasion fut que, dans ce même endroit où quatorze ans auparavant les excursions en masse dans le champ officiel avaient été abolies, il s'en forma de nouvelles, car pas moins de six colonnes de clubistes se mirent en route pour faire des courses de haute montagne de deux à quatre jours. Leur objectif était le Tödi, l'Hausstock, les Clarides, le Sardona, le Glärnisch, en un mot tous les hauts sommets du canton de Glaris. Pas moins de 35 membres gravirent en commun le Ruchen-Glärnisch, 17 le glacier des Clarides, etc. Des six excursions projetées trois réussirent

complètement et deux en partie, tandis que la course au Tödi ne put avoir lieu par le fait d'un mauvais temps imprévu. Le résultat des discussions n'en eut pas moins une grande importance. Avant tout un ordre parfait fut introduit dans le régime des cabanes par l'élaboration d'un règlement définitif embrassant tout ce qui se rapportait à cette matière, puis l'affaire du glacier du Rhône fut rayée de l'ordre du jour, après qu'on n'eut pas pu arriver à une entente avec M. l'ingénieur Gosset pour la continuation des travaux ; enfin, la décision — regrettable, il est vrai — fut prise de supprimer la bibliothèque du Club, formée peu à peu et qui, ainsi que les archives, avait été maladroitement cédée en 1874 à la Rédaction du « Gletscherbuch ». On ne conserva à celle-ci que ce qui pouvait lui être utile et on partagea le reste des livres entre les Sections.

16. **Fête annuelle à Interlaken,** *du 1er au 3 septembre 1878.* Président central M. Freundler, président de fête le conseiller d'Etat de Steiger, de Berne. Outre environ 200 membres des représentants de presque tous les Clubs alpins étrangers étaient présents. Les discussions portèrent presque exclusivement sur les affaires intérieures du Club. Une chose à mentionner est la nomination des géologues Alphonse Favre, de

Genève, et Edouard Desor, de Neuchâtel, comme membres honoraires du Club, et la proposition faite par le Club alpin italien pour les arrangements à prendre en vue de tenir, chaque année, un congrès international de tous les Clubs alpins, congrès qui devrait avoir lieu, à tour de rôle, en France, en Suisse, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, mais dont la première convocation devait être laissée cependant à l'initiative du Club italien. — Dans l'assemblée générale on entendit des conférences de l'inspecteur des eaux et forêts Kern, d'Interlaken, sur le régime et les caractéristiques de l'économie forestière dans la haute montagne, et du docteur Delachaux, de Neuchâtel (en français), sur l'air des Alpes et son importance au point de vue des stations climatériques en Suisse. Berne fut choisi comme siège du nouveau Comité Central, et, comme lieu de fête pour 1879, Genève, après le rétablissement de la fête toutes les années. Grâce à un temps splendide les arrangements pris pour la fête, tels que : illumination, promenade à Unspunnen, représentation dramatique composée et représentée par des clubistes, et excursions à Mürren et sur le Männlichen, réussirent admirablement.

17. **Fête à Genève,** *du 2 au 4 août 1879*. Président central M. *Lindt,* pharmacien à Berne, président de fête M. Henri de Saussure. Cette fête fut

une des plus brillantes que le S. A. C. ait jamais célébrées, grâce surtout à la présence simultanée d'un congrès de toutes les sociétés alpines de l'Europe et d'Amérique, congrès auquel se rattachait la fête annuelle du Club, et qui eut pour conséquence la présence de nombreux et distingués représentants de ces sociétés. 450 à 500 clubistes au moins y prirent part, et de rechef, comme en 1869, Genève déploya une hospitalité comme peut seule l'offrir la population lettrée d'une ville également bien douée au double point de vue matériel et spirituel. De même qu'à la fête précédente les surprises suivantes étaient réservées aux clubistes : collations dans les superbes parcs des villas environnantes, illumination féerique du lac et de ses rives, excursions dans les environs et au mont Salève, pendant lesquelles l'enthousiasme général pour les pays de montagnes se manifesta d'une façon éloquente dans les langues les plus diverses; les discussions importantes et nourries de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale furent menées à bonne fin, et une foule de productions scientifiques élevèrent le niveau de cette réunion fort au-dessus de celui de nos assemblées habituelles. — Déjà au congrès international présidé par M. le pasteur Freundler, ancien président central, des communications importantes sur les

montagnes d'Amérique, l'Etna et la météorologie des Alpes furent faites par MM. de Saussure, Durier, de Paris, et le Père Denza, de Moncalieri; ensuite on entendit, à la fête même du Club, M. le professeur Favre, avec un travail accompagné d'expériences sur la formation des glaciers; M. le professeur Schiess, de Bâle, sur le mal de montagne; M. Rambert, professeur à Zurich, avec une idylle gruyérienne ravissante, et le président de fête, avec des lettres inédites adressées par des célébrités étrangères à son non moins célèbre ancêtre Horace-Bénédict de Saussure, — en un mot, une foule de jouissances intellectuelles comme aucune fête du Club n'en avait présenté jusqu'alors. — En ce qui concerne les délibérations, on put, grâce aux progrès accomplis par le Bureau topographique fédéral, établir un système plus rationnel relativement au choix du champ d'excursions, système embrassant une période de plusieurs années. Il fut décidé de participer, pour la moitié, aux frais occasionnés par la revision et l'amélioration de la carte de l'Oberland bernois, à cette condition toutefois que le Bureau topographique fédéral prendrait à sa charge l'autre moitié et assurerait l'étude ininterrompue des Alpes bernoises, de l'ouest à l'est, ainsi que la publication de cartes à des époques fixées d'un commun accord, plus 1,000 exem-

plaires gratuits. Ensuite de cet arrangement les Alpes bernoises furent choisies comme champ d'excursions pour six ans, en les divisant en trois groupes de deux années chaque, avec la perspective que la marche méthodique de l'ouest à l'est s'étendrait progressivement aux Alpes glaronnaises et grisonnes. Un autre progrès, dans une direction différente, fut réalisé par cette assemblée. Par suite de la formation de corps de guides bien organisés les cours à l'usage des guides furent encouragés, et une subvention de la caisse centrale leur fut accordée. La proposition d'une publication d'un « livre des glaciers » fut repoussée, l'admission des dames dans le S. A. C. ajournée et la Section Bachtel fut chargée de l'organisation de la fête de 1880.

18. **Fête annuelle à Rapperswyl**, *du 21 au 23 août 1880.* Cette fête fut partagée entre les trois localités de Rapperswyl, Rüti et Wald, où la Section de Bachtel se recrute principalement, de telle sorte que Rüti eut l'assemblée des délégués, Rapperswyl l'assemblée générale et que les festivités du troisième jour eurent lieu à Wald. Les trois localités se partagèrent le logement des hôtes. En l'absence du président et du vice-président du Comité Central, l'assemblée des délégués fut présidée par M. de Steiger, conseiller d'Etat de Berne, et la présidence de fête échut à M. le

pasteur Seewer, de Wald. Le Club se composait alors de 25 Sections et 2,327 membres, sur lesquels 230 prirent part à la fête. Dans un pays semblable, sans grand centre d'habitation, mais jouissant d'une vue superbe sur les montagnes, on devrait pouvoir au moins s'assurer de la présence du soleil. Mais si, malgré une pluie qui ne discontinua presque pas pendant deux jours, cette fête a pris place parmi les plus jolis souvenirs de l'existence du S. A. C., cela vient de la participation des habitants de ces trois localités (admirablement décorées), participation qui transforma cette solennité en une véritable fête populaire, au cours de laquelle le plaisir de se trouver ensemble remplaça amplement l'absence du luxe et de la magnificence.

Les discussions furent variées et fertiles en résultats. Deux nouvelles propositions y furent traitées : une démarche commune de la part des Sections auprès des autorités cantonales pour la protection de l'*edelweiss*, qui semblait vouée à la destruction, et la participation du Club à la construction d'une station météorologique alpestre au sommet du Säntis. La première de ces propositions fut recommandée aux Sections; pour la seconde il fut décidé d'allouer une subvention de 3,000 fr. répartie sur une période de trois années. — En ce qui concerne l'admission des

dames, les Sections furent laissées libres de leur conférer le titre de membres passifs ou honoraires, mais l'entrée du S. A. C. comme membres actifs leur fut refusée. La question de l'assurance des guides fut renvoyée, pour une étude approfondie, au Comité Central ; la reprise par le S. A. C. de l'aménagement intérieur des cabanes, que l'on réclamait, fut refusée. — L'affaire qui prit le plus de temps fut celle, de plus en plus embrouillée et fastidieuse, de la mensuration du glacier du Rhône. Une longue série de propositions furent opposées les unes aux autres. Finalement on se mit d'accord pour allouer encore un crédit de 2,000 fr. pour la continuation des travaux ; en outre, il fut décidé de tenir encore dans le courant de l'année une assemblée de délégués pour la liquidation définitive de cette affaire. Par contre les travaux du Gletscherbuch furent suspendus, par suite de la démission du rédacteur et des tentatives infructueuses faites pour le remplacer. — M. le docteur Dübi, de Berne, présenta un travail sur les campagnes militaires des Romains dans les Alpes. Une excursion au Bachtel, favorisée par le beau temps, clôtura la fête.

19. **Assemblée extraordinaire des délégués,** *le 11 décembre 1880,* à Berne, sous la présidence de M. Lindt, président central. — Cette assemblée avait été convoquée exclusivement pour s'occuper des

travaux de mensuration du glacier du Rhône et aboutit à un tournoi oratoire des plus animés qui dura 5 h. 30 m. Des Sections auxquelles la chose avait été soumise par circulaires sept répondirent, en partie, par des propositions diamétralement opposées. Les unes demandaient qu'on se retirât complètement de l'affaire, avec ou sans renonciation du droit de propriété des travaux, tant à cause de l'étendue de l'entreprise, ruineuse au point de vue financier, que dans le but de voir renaître la paix dans le sein de la Société, paix qui effectivement semblait menacée. Les autres, par contre, ne voulaient pas, en refusant les moyens pour la continuation de l'œuvre, perdre ce qui était fait, ni voir l'ouvrage inachevé remis en question, après que l'on avait déjà fait des sacrifices considérables pour un travail d'une si haute importance scientifique, et réclamèrent la conclusion d'une nouvelle convention qui en assurerait l'achèvement, sans toutefois charger la caisse centrale de frais exagérés. A la faible majorité de 17 contre 15, majorité qui, probablement, se serait changée en une minorité de 17 contre 18 si les trois petites Sections de Mythen, Toggenbourg et Alvier s'étaient fait représenter, il fut décidé : 1° De ne pas laisser tomber l'entreprise, mais d'accepter le projet de contrat que le Comité Central proposait de conclure avec le

Bureau topographique fédéral en vue de la continuation des mensurations et des observations au glacier du Rhône ; 2° D'y mettre cependant les deux restrictions que, d'une part, en admettant la continuation régulière des travaux, la contribution annuelle du S. A. C. ne devait pas dépasser la somme de 2,000 fr. et, d'autre part, que les travaux devaient être arrêtés et terminés dans l'espace de six années; 3° De tâcher d'obtenir la publication intégrale des travaux.

20. **Fête annuelle à Bâle,** *du 10 au 12 septembre 1881*. Président central, M. Lindt; président de fête, M. Hoffmann-Burckhardt. 245 participants représentaient 26 Sections et environ 2,500 membres. Cette fête suivit son cours régulier, mais fut cependant contrariée par un temps déplorable. Réception hospitalière dans la villa du président de fête ; illumination des rives du Rhin aux flammes de Bengale ; jouissances culinaires, musicales et oratoires de toutes sortes ; tableaux vivants alpestres exécutés par des gymnastes ; promenades (en voitures) dans les environs ; courses à la Friedau (par Liestal et Langenbruck), au pied méridional du Bœlchen, dont l'ascension projetée ne put être exécutée que par 16 clubistes enragés ; ces distractions multiples vinrent s'intercaler entre les travaux. Le temps consacré à ceux-ci fut amplement utilisé et con-

sacré à des discussions fertiles. En premier lieu la question de l'assurance des guides, soulevée en 1865 et 1872, entra dans la voie de l'exécution par la conclusion d'un traité avec la compagnie d'assurances contre les accidents « Zurich », à Zurich, stipulant que les guides individuellement, leurs caisses communes et le S. A. C. paieraient chacun leur part de primes. Il fut aussi élaboré un règlement (« regulativ ») pour les cours de guides, et un crédit de 3,000 fr. fut voté pour notre participation à l'exposition nationale de Zurich. La Section Tödi avait présenté une série de propositions, dans l'intention surtout d'empêcher, dans l'avenir, des entreprises éventuelles d'une trop grande portée financière, comme celle de la mensuration du glacier du Rhône, ce qui nécessita une seconde séance, peu récréative, de l'assemblée des délégués. Ces propositions furent néanmoins repoussées. La Section des Diablerets, avec *M. le professeur Rambert* comme président, fut chargée de la direction centrale pour les trois années suivantes; Neuchâtel fut choisi comme lieu de fête pour 1882, et les explorateurs alpestres, M. Ed. Whymper, de Londres, l'ascensionniste bien connu qui gravit le Cervin pour la première fois, et M. le Dr Hann, de Vienne, météorologiste de grand mérite, furent nommés membres honoraires. M. le Dr Christ, de Bâle,

présenta à la société un travail sur les rapports réciproques de la nature et de l'homme dans les Alpes, travail qui, par suite de la maladie de l'auteur, fut lu par M. le professeur Maier. — A la fin de la fête l'assemblée fut douloureusement surprise en apprenant la terrible nouvelle de l'éboulement qui ensevelit le village d'Elm et vota immédiatement un secours de 1,000 fr. pour les victimes.

21. **Fête annuelle à Neuchâtel,** *du 19 au 21 août 1882.* Président central M. le professeur Rambert, de Lausanne, président de fête M. Auguste Monnier, avocat à Neuchâtel. 227 participants représentant 29 Sections et 2,595 membres. Malgré deux séances de l'assemblée des délégués et de longs débats les résultats obtenus furent peu nouveaux et peu fertiles. Un progrès fut cependant réalisé dans l'institution des cabanes; grâce aux démarches du Comité Central un certain nombre de grandes Sections s'offrirent pour prendre à leur charge l'entretien des cabanes du Club qui incombaient alors aux Sections de montagnes les plus surchargées. Cette manière de faire fut préférée aux moyens qu'on proposait pour soulager les dites Sections. Comme la mise à exécution de l'assurance des guides s'était heurtée à diverses difficultés, on élabora, pour y parer, un règlement sur les conditions

d'assurance, comme complément aux décisions prises l'année précédente. Finalement il fut encore décidé d'entamer des pourparlers avec les compagnies de chemins de fer au sujet de l'abaissement des prix de transport pour les clubistes. Comme aucune Section ne s'était présentée pour entreprendre la fête de 1883 aucune localité ne put être désignée à cet effet. M. Eugène Colomb, de Neuchâtel, lut un travail sur le Creux du Van, et M. le professeur Forel, de Morges, fit, à l'aide de nombreuses cartes, une communication sur le glacier du Rhône et le résultat des mensurations entreprises. Après le repas de midi la compagnie fut agréablement surprise par l'apparition d'un grand cortège historique qui représentait, en groupes ravissants, l'histoire de Neuchâtel depuis la période lacustre jusqu'à nos jours, et ensuite eut lieu une promenade autour du lac. La fête atteignit son apogée le dernier jour par l'ascension du Creux du Van, d'où l'on embrasse une vue très étendue, avec descente sur la Fontaine froide et retour par les gorges romantiques de l'Areuse.

22. **Fête annuelle à Berne,** *du 25 au 27 août 1883.* Président central M. Rambert, président de fête M. Lindt, pharmacien. Malgré l'Exposition nationale et un rassemblement de troupes, 228 participants vinrent représenter 29

Sections et 2,550 membres. Le résultat pratique le plus essentiel de cette fête fut la mise au concours primé d'un ouvrage sur « les dangers des ascensions » dans le but d'éviter, autant que possible, la répétition d'accidents comme il en était souvent arrivé dans les derniers temps, dans des excursions entreprises à la légère et sans préparation suffisante. Sauf le rapport sur la participation du S. A. C. à l'Exposition nationale les délibérations ne portèrent que sur des objets de peu d'importance. Les efforts du Comité Central auprès des compagnies de chemins de fer, en vue d'obtenir des réductions de tarif pour les clubistes, étaient restés sans résultat. La Section Gothard s'était présentée pour se charger de la fête annuelle de 1884. Une conférence géologique du professeur Bachmann sur la nature du terrain du canton de Berne excita particulièrement l'intérêt. Après d'autres réjouissances variées la société se rendit, le troisième jour, de Langnau au sommet du Rämisgrat et de la Rafrüti pour clôturer, dans le cœur de l'Emmenthal, cette fête si bien réussie.

23. **Fête annuelle à Altorf,** *du 23 au 25 août 1884*. Président central M. Rambert, président de fête M. le landammann Muheim. 230 participants sur 29 Sections et 2,536 membres. Quatre travaux avaient été présentés pour le con-

cours institué l'année précédente, sur « les dangers de la haute montagne et les moyens de les éviter ». L'ouverture des plis contenant les noms des écrits primés par le jury eut lieu en présence de l'assemblée générale, et MM. *Baumgartner,* pasteur à Brienz, et *Duhamel,* président de la Section de l'Isère du Club alpin français, furent les lauréats de ce concours. MM. Studer, préfet de Berne, Melchior Ulrich, professeur à Zurich, Frédéric de Tschudy [1], de Saint-Gall, et Rütimeyer, professeur à Bâle, furent nommés, en raison des services rendus par eux au S. A. C., membres honoraires ; la Section Uto fut chargée de la direction centrale et la Section des Diablerets de l'organisation de la fête annuelle de 1885; la question de la nomination d'une commission spéciale et permanente pour les cabanes, composée d'hommes compétents, fut, ainsi que d'autres propositions du même genre, renvoyée à l'examen du Comité Central, et l'échange des publications avec d'autres sociétés alpines admis en principe. La conférence scientifique traditionnelle qui, cette fois, faisait défaut, fut en quelque sorte remplacée par le discours d'ouverture du président de fête sur « les pionniers uranais du S. A. C. ». Un pique-nique aux ruines du château fort

[1] M. Buss écrit ainsi *Tschudi*. Les traducteurs ont respecté cette orthographe qui varie du reste dans le cours de cet ouvrage.

d'Attinghausen, suivi d'un bal champêtre, et une excursion très réussie au Frenschenberg, au-dessus d'Amsteg, le tout favorisé par un temps superbe, procurèrent un véritable plaisir à l'assistance, comme, du reste, tout ce que ce bourg, si bien décoré, avait mis en œuvre afin de rendre à ses hôtes leur séjour aussi agréable et sympathique que possible.

24. **Fête annuelle à Villars-sur-Ollon,** *du 12 au 14 septembre 1885.* Ce qui imprima à cette fête un caractère tout particulier fut qu'elle eut lieu non pas dans une ville, mais dans un hameau de montagne élevé au-dessus de la vallée du Rhône, à trois heures d'Aigle, en face de la Dent du Midi et de la Dent de Morcles. L'organisation était d'ailleurs incomparable et le souvenir de ces journées laissera dans l'esprit des participants une impression ineffaçable. Les délibérations eurent lieu à ciel ouvert, sur une pelouse entourée de verts sapins, imitant ainsi les landsgemeinde des vrais montagnards. MM. *Grob,* conseiller d'Etat à Zurich, président central, et Rambert, professeur à Lausanne, présidaient. Ce fut, de nouveau, la mensuration du glacier du Rhône qui forma l'objet principal des débats. Un nouveau traité entre le S. A. C. et le Bureau topographique fédéral pour la continuation et la publication des travaux stipula que tous les travaux pren-

draient fin avec l'année 1888, et exigeait du S. A. C., pour ces trois années, une nouvelle subvention de 1,500 fr. par an. Ce traité fut adopté, avec cette clause toutefois qu'à l'expiration de ces trois années les contributions du S. A. C. pour la mensuration du glacier du Rhône *prendraient fin* [1]. Il fut décidé de faire imprimer l'ouvrage couronné de M. Baumgartner, et le Comité Central fut invité à activer la transformation et la mise en état des cabanes détériorées du Club et à rechercher lesquelles pourraient être pourvues de bois et par quels moyens cela pourrait avoir lieu. M. le professeur Forel, de Morges, lut un travail sur les circonstances météorologiques des Alpes. La florissante Section de Winterthour fut chargée de la fête annuelle de 1886, avec M. le pasteur Hérold comme président. La fête se termina par l'ascension du Chamossaire.

25. **Fête annuelle à Winterthour,** *du 4 au 6 septembre 1886.* Président central M. Grob, président de fête M. le pasteur Hérold. 31 Sections, comptant environ 2,700 membres étaient représentées par 270 participants. Le point essentiel de cette fête, fort bien réussie, fut, comme résultat des propositions de l'année précédente, un nouveau règlement sur les cabanes, bien étudié, clair et complet, embrassant tout ce qui

[1] Ce sont les traducteurs qui soulignent.

avait été confirmé par l'expérience des décisions ultérieures concernant les refuges, ainsi que les innovations et développements qui avaient été reconnus opportuns et admettant spécialement le principe du droit de propriété, ainsi que les règles à observer dans les questions relatives à la construction, la surveillance, l'entretien et l'inspection des cabanes. On décida d'étudier dans quelle mesure on pourrait établir un tarif uniforme pour les guides, valable pour toute la Suisse. En dehors des affaires courantes telles que : Fixation du champ d'excursions, choix d'un lieu de fête, etc., etc., la nomination de MM. Weilenmann, Ivan de Tschudy, à Saint-Gall, Rambert, professeur à Lausanne, et Victor Sella, de Biella, comme membres honoraires, offrit un intérêt tout particulier. Tous, à des titres divers, avaient rendu au S. A. C. des services signalés : Weilenmann comme ascensionniste éprouvé et auteur d'ouvrages sur les Alpes ; Tschudy par son manuel *le Touriste en Suisse;* Rambert par ses écrits sur le monde des Alpes, ainsi que comme président du Club, et Sella par ses reproductions photographiques de la haute montagne. L'ordre du jour de l'assemblée des délégués fut agréablement complété, au point de vue scientifique, par une communication du Dr Robert Keller sur les dimensions et l'éclat des plantes alpines. Une cantine

ou cabane de fête (Festhütte) spéciale fut mise à la disposition des réunions particulières. Une excursion commune, pleine d'attraits, sur l'Irchel, combinée avec une partie de bateau sur le Rhin, conduisit finalement toute la société à Eglisau, d'où elle se dispersa de tous côtés.

26. **Fête annuelle à Bienne,** *du 20 au 22 août 1887.* Président central M. Grob, président de fête M. Heer-Bétrix. 32 Sections, comprenant environ 2,800 membres, étaient représentées par 200 participants. La pluie diluvienne des jours précédents et des premiers jours de la fête avait retenu beaucoup de clubistes chez eux. L'organisation extérieure de la fête ressemblait aux précédentes. Si les dispositions prises en vue des réunions en plein air avaient dû être restreintes à cause du temps défavorable, l'animation dans les locaux n'en fut que plus intense, et l'excursion projetée, pour la clôture, sur le Jura, avec « rôti à la bohémienne » (Zigeunerbraten), au Signal du Spitzberg, ainsi que le banquet officiel à Macolin réussirent à merveille.

Comme il a été dit à la page 46, cette assemblée apporta une modification aux paragraphes 8, 10 et 12 des statuts. La durée des fonctions du Comité Central fut portée à quatre ans, et on introduisit un intervalle de deux ans entre les fêtes et assemblées générales, tandis que l'assemblée

des délégués continuait à avoir lieu chaque année, les années de fête dans la même localité que celle-ci, les autres années dans une localité n'étant pas le siège d'une Section. Cette assemblée fut composée comme suit : Les Sections ayant moins de 50 membres auraient droit à un délégué, celles comptant de 50 à 100 à deux délégués, et au delà de 100 à trois délégués. Outre ces décisions qui constituent un progrès d'ordre intérieur dont on peut se féliciter, le S. A. C. est redevable à l'assemblée de Bienne de la reprise d'une idée d'une grande portée déjà mise en avant en 1868, savoir la confection d'un relief général des montagnes suisses, en prenant comme base les travaux topographiques exécutés jusqu'ici. Cependant, l'intention du projet n'était pas que le S. A. C. entreprît un travail semblable avec ses seules ressources mais qu'il chargeât des techniciens de l'étude de cette question et fît ensuite des démarches auprès des autorités fédérales pour en assurer et en *garantir* l'exécution. C'est dans ce sens que la proposition fut renvoyée au Comité Central pour être examinée. — Emue par une longue série d'accidents de montagne, que l'on pouvait attribuer, en grande partie, à l'imprudence commise en entreprenant des courses sans guides dans des régions inconnues des touristes, l'assemblée décida de publier un « aver-

tissement contre le danger des courses sans guides », et de le faire afficher dans tous les hôtels de montagne, comme il avait été fait précédemment dans un cas analogue. Glaris fut désignée pour le siège du futur Comité Central et, pour la première fois, pour une période de quatre années; Zurich fut chargée de la fête de 1889 et M. le lieutenant-colonel *Gallati* fut nommé président central. Enfin, M. le Dr Bähler, conseiller national, fit une communication intéressante sur l'histoire de Bienne et de ses environs, à partir de la période lacustre jusqu'à nos jours.

27. **Assemblée des délégués à Olten**, *le 17 septembre 1888*. Président central : M. Gallati, lieutenant-colonel, de Glaris. L'intérêt principal de cette journée se concentra, comme de juste, sur la question du relief des Alpes suisses, question restée pendante depuis la dernière assemblée. Les opinions furent partagées; les uns demandaient un relief complet de toute la chaîne des Alpes à l'échelle de 1 : 25,000, les autres voulaient un relief de massifs détachés, pour servir de types, mais à l'échelle de 1 : 10,000. Ce dernier point de vue fut surtout soutenu par M. l'ingénieur Simon, qui avait déjà fait un relief du massif de la Jungfrau à la même échelle. Les uns demandaient que le S. A. C. se désintéressât financièrement de cette entreprise ; les autres,

par contre, réclamaient une modeste subvention de la caisse centrale. L'idée qui prévalut fut celle de s'adresser au Conseil fédéral pour qu'il soumît le projet de la confection d'un relief aux Chambres et d'en recommander chaudement l'adoption; par contre, de refuser d'emblée la participation financière du S. A. C., et, au sujet de l'échelle à adopter, de présenter des motifs en faveur de l'une ou de l'autre. Diverses propositions concernant le corps des guides eurent pour résultat, à la suite des études préparatoires peu encourageantes faites par le Comité Central, de les faire ajourner indéfiniment, vu leur peu de chance de succès. Ces propositions étaient des démarches pour l'unification des tarifs de guides dans les cantons montagnards, la réduction des taxes pour les membres du S. A. C. et l'établissement de bureaux de guides dans les principaux centres d'excursions des Alpes. En outre, il fut décidé, d'accord avec l'Association pour la protection des plantes, de Genève, de faire des démarches pour obtenir la coopération des autorités à cette œuvre. En dernier lieu l'assemblée délibéra au sujet de l'emploi du legs fait au S. A. C. par son membre honoraire M. Bétemps pour l'érection d'une cabane dans la région du Mont-Rose. Au cours des débats, on n'oublia pas de rappeler que, vingt-cinq ans auparavant, le

S. A. C. avait été fondé dans ces mêmes lieux, et ce fut avec une légitime satisfaction que l'on put envisager le développement qu'il avait pris depuis cette époque.

Outre ces assemblées officielles de tout le S. A. C., des réunions libres ont eu lieu, tantôt en été, tantôt en hiver, et de dimensions variées; ici entre deux ou trois Sections voisines, là parmi un groupe plus grand de Sections; ou encore sous le prétexte d'une occasion spéciale, telle que l'inauguration d'une cabane ou d'un monument, une exposition, un cours pour guides, un ensevelissement ou toute autre solennité dans laquelle les membres des diverses Sections se réunissaient entre eux ou avec le Comité Central. Ces réunions libres, d'importance secondaire, ne peuvent être traitées ici.

ACTIVITÉ DU CLUB

Il y a un singulier charme à reprendre, dans un coup d'œil rétrospectif, les questions qui, pendant ces vingt-cinq ans, intéressèrent plus particulièrement le S. A. C. et à observer quel était l'esprit qui prédominait dans les manifestations de son activité. La principale impression qu'on reçoit de cet examen est celle d'une sur-

prise extrême en voyant l'étonnante quantité et la variété des idées neuves et utiles qui se firent jour, dans cet espace de temps, dans le sein du Club, et en observant la persévérance avec laquelle chacune d'elles, lorsqu'elle se trouvait répondre au but poursuivi par notre société, était accueillie, travaillée et finalement mise à exécution avec la plus grande énergie, malgré les obstacles qui lui étaient opposés, tandis que d'autres propositions, non moins autorisées mais qui ne répondaient pas aux tendances du Club, étaient mises de côté par suite d'un refus positif de s'en occuper. La diversité et la variété des questions qui surgirent, favorisées par l'ampleur du but poursuivi et la quantité de personnalités éminentes qui appartenaient au Club, ont été pour celui-ci la source d'une vie intellectuelle puissante, tandis que le fait d'avoir toujours devant les yeux le but à atteindre l'a empêché de s'en écarter et de se lancer dans une fausse direction. Le Club est devenu et reste ce qu'il voulait être dès le commencement, et rien n'a pu jamais lui faire abandonner la voie qu'il s'était tracée en pleine connaissance de cause.

Il est particulièrement intéressant de remarquer que presque toutes les questions qui ont été traitées, dans le cours de l'existence du Club, avaient été déjà soulevées dans les premières

années, voire même dès la fondation ; en d'autres termes, de voir combien d'idées diverses, qui se firent jour dès le début, mais qui étaient alors irréalisables vu le peu de moyens dont on disposait, se représentèrent plus tard, jusqu'à ce qu'on ait fini par les prendre en considération; combien, durant ces vingt-cinq ans, les questions théoriques et pratiques, scientifiques et spécialement clubistiques, ont, toutes à la fois, occupé le Club, sans que, en somme, les unes aient porté préjudice aux autres ou qu'aucune ait été reléguée au second plan. Evidemment, il faut reconnaître qu'on ne manifesta pas pour toutes un intérêt égal. L'exploration scientifique du monde des Alpes fut pour le Club, dans les dix premières années de son existence, l'objet essentiel de ses recherches, tandis qu'on ne considérait alors l'établissement des facilités nécessaires, telles que cabanes, constructions de chemins, formation de guides, etc., que comme un moyen pour arriver à ce but, et qu'on reléguait cet ordre de choses au second plan.

Plus tard, comme la solution d'un problème scientifique spécial, à savoir le mouvement des glaciers, avait exigé des sacrifices extraordinaires dans des circonstances défavorables, et comme, en même temps, avec le nombre croissant des Sections, une quantité de personnes que les ques-

tions scientifiques touchaient beaucoup moins entrèrent dans la société, un changement de front sensible eut lieu. On mit alors en avant l'objet spécial de la société, objet *touristique* (si on peut s'exprimer ainsi) avant tout, et tandis qu'une certaine méfiance s'emparait de quelques esprits à l'encontre de toute entreprise scientifique, on en arriva aussi à regarder presque de mauvais œil tous ceux qui ne paraissaient pas partager à cet égard l'opinion prédominante au sein du Club. Bref, la seconde décade fut caractérisée comme étant une période de luttes pour la préséance entre ces deux tendances, ayant chacune leur raison d'être dans la vie du Club, la tendance scientifique et la tendance *alpiniste*, dans le sens restreint du terme. La question de savoir ce qui était le plus essentiel et le plus important, et répondait le mieux à la première ou troisième définition du but de la société, tel qu'il était énoncé dans le § 1 des statuts, — l'étude approfondie des Alpes ou simplement leur fréquentation, la connaissance complète de la haute montagne ou seulement le plaisir qu'elle procure — occasionna maint frottement et divisa les esprits. La mauvaise humeur amenée par les frais occasionnés par la mensuration du glacier du Rhône eut tout d'abord pour conséquence un contre-coup dans le sens de la prédominance du

nouveau point de vue. Cependant, vers la fin de la seconde période en question, les deux tendances arrivèrent à s'équilibrer. On commença à comprendre que si, d'un côté, les excursions alpestres ont leur pleine raison d'être et, par cela même, méritent d'être encouragées par le S. A. C., lors même qu'elles n'auraient aucun but scientifique, d'autre part, non seulement le charme en sera rehaussé si elles peuvent être entreprises avec une tendance scientifique bien caractérisée, mais elles n'auront une valeur réelle et ne porteront de fruits que si elles favorisent la connaissance de la nature des hautes Alpes et de ses influences sur la vie de l'homme, en un mot, si elles peuvent être utiles à la science. En conséquence, dans les derniers temps, nous avons vu les tendances scientifiques affirmer, à côté de plus pratiques, leurs droits qui, du reste, n'avaient jamais été entièrement méconnus, et il faut espérer que, dans le troisième et quatrième espace de dix ans, non seulement la généralisation des courses de montagnes et de glaciers, par l'établissement de facilités toujours plus parfaites, formera constamment l'objet de la sollicitude du S. A. C., mais qu'on placera au premier rang, comme le but idéal à atteindre, l'exploration méthodique de la montagne et que, en particulier, l'utilisation dans un

but scientifique des matériaux, de plus en plus nombreux, amassés dans le cours de cette exploration, sera prise en sérieuse considération.

Tout en passant en revue d'une manière détaillée ce qui a été entrepris par le S. A. C., nous ne reviendrons pas sur ce qui a été fait par le Club, pris dans son ensemble, pour répondre à son but tel que le définissent ses statuts, car les paragraphes précédents ont traité de tout ce qu'il était essentiel de dire sous ce rapport. Ce que nous mentionnerons maintenant aura un caractère moins général.

Comme indication qu'on faisait partie du S. A. C. et pour se reconnaître mutuellement, on introduisit déjà dans les tous premiers temps un *insigne du Club*. Il consiste en un ruban où quelques emblèmes clubistiques entourent les armoiries de la Confédération. Dans celles-ci, le cimier a été remplacé par une tête de chamois avec des rhododendrons et des edelweiss; l'écusson est entouré de piolets, bâtons ferrés, piques, cordes et gourdes, et sur le tout flotte une banderolle avec mots: « Schweizer Alpen Club. » Porté tout d'abord comme cocarde au chapeau, ensuite comme décoration, cet insigne s'est maintenu tel quel jusqu'à ce jour, malgré des essais répétés pour le remplacer par des plaques de métal ou email-

lées [1]. Plus tard vinrent les *diplômes* et, en 1876, les *carnets de légitimation* avec la photographie du possesseur, ce carnet devant servir particulièrement à la constatation de l'identité de son porteur dans les courses de montagne en pays étrangers. Dans les années 1883 et 1884 on fit son possible, auprès des compagnies de chemins de fer suisses, pour obtenir des taxes réduites pour les membres du S. A. C., tant pour les courses en commun que pour les courses particulières, mais sans succès. Un essai de même genre d'obtenir des prix réduits de la part des guides pour les membres du Club, fut abandonné comme n'ayant aucune chance de succès.

Les rapports avec les sociétés sœurs, qui se formèrent bientôt dans tous les pays, se développèrent toujours davantage. En maintes occasions des relations cordiales, même de nature toute personnelle, se nouèrent, notamment avec le Club alpin allemand-autrichien, le Club alpin italien et le Club alpin français, relations qui se manifestèrent surtout par la présence fréquente de nos membres à leurs fêtes et assemblées, tandis que les leurs furent, de leur côté, reçus de la façon la plus chaleureuse aux réunions du S. A. C. Des membres éminents de clubs alpins

[1] Ces dernières commencent actuellement à s'introduire dans quelques Sections. — *Trad.*

étrangers comme Reilly, Whymper, Dr Hann et Sella furent nommés membres honoraires du S. A. C., et en retour des membres éminents du S. A. C., comme Zähringer, Desor, Gottlieb et Bernard Studer, Rambert et d'autres, furent nommés membres honoraires des sociétés étrangères. Un échange de correspondance a eu lieu avec une foule de sociétés diverses (alpines, de sciences naturelles, de géographie, etc.) des pays les plus divers, de sorte que le réseau de l'activité commune s'étendit sur un espace toujours plus grand. L'organisation de congrès internationaux de tous les clubs alpins fut, à plusieurs reprises, mise en avant par les clubs étrangers : la première fois, en 1871, par les Anglais. Tout d'abord, on ne parut pas s'enthousiasmer particulièrement de cette idée dans le S. A. C., parce qu'on ne pouvait en attendre de résultats sérieux que si ces réunions étaient entreprises avec un objet scientifique, ce qui n'était pas dans les intentions des promoteurs. Cependant, lorsque ces congrès furent organisés, d'abord à Gressonay (Alpes italiennes), puis à Grenoble, tous deux en 1877, et les années suivantes à Ivrée, Ischl et Paris, le S. A. C. s'y fit volontiers représenter ; on exprima seulement le vœu que ceux-ci fussent moins nombreux et eussent lieu seulement une fois chaque année ou tous les deux ans. En 1879,

la Section Genevoise convoqua un nouveau congrès dans sa cité hospitalière et mena celui-ci brillamment à bonne fin. Dans la conférence des délégués du S. A. C. qui le suivit, on fit ressortir l'utilité de ces réunions périodiques. En effet, les discussions qui ont eu lieu dans leur sein ont été le point de départ de plus d'un progrès fécond. On y a discuté, par exemple, les sujets suivants : instruction et examens des guides, création d'écoles de guides, élaboration de règlements pour les cabanes, amélioration de l'industrie des hôtels, devoirs de la presse vis-à-vis des efforts tentés par les sociétés alpines, cartographie alpestre et nomenclature, centralisation des observations météorologiques, emploi des instruments de précision dans la montagne, conservation des blocs erratiques, voyages scolaires dans les Alpes, etc. Toutefois, on finit par se lasser graduellement de ces réunions en masse. Elles devinrent de plus en plus rares par la suite et, depuis celle de Genève, il ne s'en est plus tenu en Suisse.

Le but principal du S. A. C. était, bien entendu, **l'avancement de l'alpinisme.** Pour y travailler avec ordre et sur un plan méthodique, certaines parties des Alpes furent, à intervalles réguliers, désignées comme *champs d'excursions* spéciaux du Club. Le choix de ceux-ci

dépendait du progrès des travaux topographiques organisés par la Confédération, car la fréquentation de certaines régions aurait été difficile et sans objet sans le secours des cartes. Il en existait depuis longtemps, mais, ou bien elles furent trouvées inexactes pour les régions de la haute montagne, ou bien l'échelle en était beaucoup trop petite pour pouvoir donner tous les détails nécessaires aux clubistes ; en outre, plus d'une chose intéressante n'était pas mise suffisamment en relief, par suite du système d'impression pratiqué, ainsi que par l'effet des hâchures qui l'obscurcissaient. C'est pourquoi on dut, dans les commencements, faire dresser des cartes spéciales plus exactes aux frais du Club, mais par la suite on fut obligé de choisir les buts d'excursion dans les régions pour lesquelles les cartes de l'Atlas topographique fédéral, avec courbes de niveau, étaient successivement établies. Le Bureau topographique fédéral prévint toutefois à maintes reprises très obligeamment les désirs du S. A. C. et hâta souvent la confection des cartes de certaines régions pour être agréable à ce dernier, confection qui peut-être sans cela aurait été retardée, car outre que le S. A. C. était un acheteur précieux de tout ce qui tenait aux ouvrages cartographiques, il participait par des subventions considérables à leur création. Comme le

plus souvent les travaux préparatoires n'étaient pas suffisamment avancés pour rendre possible l'édition des cartes de certaines régions pour l'époque désirée, le S. A. C. dut se résoudre, à maintes reprises, à choisir d'autres champs d'excursions que ceux qu'il avait en vue et se vit ainsi souvent par cela repoussé brusquement d'une extrémité des Alpes à l'autre. Du reste, il faut dire ici que, dans les premières années, d'autres considérations agirent aussi dans le choix des champs d'excursions et que l'exploration progressive, et d'après un plan donné, des Alpes d'une chaîne à l'autre ne fut entreprise que plus tard. On jeta particulièrement les yeux sur les régions les moins connues, dans lesquelles il y avait encore une foule de sommets vierges et où, par conséquent, des découvertes valant la peine et une riche moisson à récolter appelaient les clubistes, et on se souciait peu alors de savoir s'il se trouvait, dans les dites contrées, des guides sûrs, des cabanes, refuges, etc. Par suite de ces circonstances, la série des premiers champs d'excursions ne présente qu'un plan sans méthode. De 1867-74 et de 1880 jusqu'à présent, on travailla réellement d'après un plan fixé d'avance et il fut posé en principe, dès 1876, que la même région devait rester comme objet d'étude pendant deux ou plusieurs années, de façon à ce

qu'elle pût être parcourue et explorée en tous sens. La série des champs d'excursions et les résultats de leur exploration seront mentionnés quand nous parlerons en détail des travaux du S. A. C.

Comme nous l'avons déjà dit, il fallait pour explorer avec succès les champs d'excursions faire en sorte d'avoir de bonnes **cartes de la haute montagne.** L'assemblée de fondation avait pris déjà la chose en considération, et depuis lors l'édition de cartes toujours nouvelles pour chaque région fut, pendant ces vingt-cinq ans, le but continuel des efforts fervents du S. A. C. Déjà, dans la toute première séance du premier Comité Central, on mit en discussion la confection de cartes spéciales à l'échelle de 1 : 50,000, qui fut plus tard adoptée par le Bureau topographique fédéral, et il fut décidé d'adresser une demande au Conseil fédéral pour que la publication des minutes originales de la carte Dufour fût faite à cette échelle pour servir à la première carte du Club. Après que les premières cartes du S. A. C. eurent été établies suivant cette échelle et avec des courbes de niveau pour des distances verticales de 30 mètres, l'assemblée générale de 1865 décida de faire des démarches auprès des autorités fédérales pour que toute la carte fédérale fût publiée de la même manière. Le général

Dufour, auquel on s'adressa tout d'abord, exprima sa satisfaction pour le développement que ça donnerait à sa grande œuvre. « Ce sera, en tout cas, une grande et difficile entreprise, disait-il dans sa réponse, mais ce sera cependant très utile et fera beaucoup d'honneur à la Suisse. » Le colonel Siegfried, directeur du Bureau topographique fédéral, accueillit ce plan de son mieux, s'en déclara partisan et promit de le mettre à exécution dès que ce serait possible. Il a tenu parole. Dès 1866, il fit faire une copie des levés faits par l'ingénieur Bétemps, qui avait entrepris la confection de la carte du Club pour les Alpes valaisannes; et, ensuite, il ne cessa de mettre sous les yeux du Conseil fédéral la proposition faite par le S. A. C., jusqu'au 18 décembre 1868, où la loi fédérale fut mise à exécution en ces termes :

Article premier. — La Confédération entreprend la publication des levés topographiques (de la carte fédérale) à l'échelle originale et prend part aux frais que cela occasionnera sur les bases suivantes :

Art. 2. — La publication a lieu d'après un plan uniforme. La revision, le complément ou le remaniement des levés doit précéder la publication de chaque feuille.

Art. 3. — La publication n'a lieu qu'autant que les autorités cantonales, les sociétés ou les particuliers s'engageront par contrat à prendre à leur charge la moitié des frais de premier

établissement (gravure et impression). L'ordre de publication sera réglé par des conventions arrêtées de part et d'autre.

Le terrain était ainsi aplani en ce qui regardait à l'avenir les cartes d'excursions. On fit de suite une convention avec le Bureau d'état-major fédéral, d'après lequel le S. A. C. prenait à sa charge la moitié des frais de gravure et d'impression d'une feuille devant servir de type, frais qui se montaient de 500 à 700 fr. Ce contrat fut renouvelé régulièrement plus tard ; cependant, les frais purent en être réduits parce que d'autres contractants, particulièrement les gouvernements cantonaux, partagèrent avec le S. A. C. la moitié des dépenses exigées par la convention, et les frais d'établissement devinrent meilleur marché.

Les *itinéraires* marchèrent de front avec les cartes ; des monographies, écrites par des hommes compétents connaissant bien les contrées à décrire et les différentes branches de la science alpestre, firent connaître le terrain des champs d'excursions sous toutes ses faces, au point de vue orographique, topographique, géologique, minéralogique, botanique et zoologique. On réunit ce qui avait déjà été publié sur ces différents sujets et on dressa la liste des premières ou des plus remarquables ascensions entreprises dans ces districts. Cette compilation rendit de grands

services aux visiteurs de ces contrées pour leurs courses et leurs recherches. Nous reviendrons avec plus de détails sur cette branche de l'activité du Club.

Dans le but d'encourager une exploration répétée et méthodique de la haute montagne, on organisa, dès l'année de la fondation, des courses d'ensemble et pendant plusieurs années des indemnités furent accordées par la caisse centrale à ceux qui entreprenaient des excursions isolées d'une importance spéciale dans des régions encore peu connues. Mais, par suite de divers inconvénients qu'on eut à constater, on dut bientôt renoncer à l'une comme à l'autre de ces manières de procéder, tandis que, par contre, l'usage s'introduisait dans plus d'une Section de faire supporter à sa caisse les frais d'au moins un guide lors des excursions communes à toute la Section. En même temps que les grandes expéditions en masse, disparut l'achat des thermomètres de poche à l'usage de ceux qui y prenaient part, ainsi que l'usage d'emporter avec soi une carte ou étiquette devant être laissée au sommet des pics, en témoignage que leur ascension avait été duement effectuée. Par contre, on chercha à stimuler le zèle des explorateurs par la publication d'un « formulaire d'observations » (Beobachtungsnotizen) qui avait été

élaboré en 1867, par les soins du Comité Central, sous la forme d'une brochure où l'on invitait les clubistes à rassembler dans leurs courses toutes les observations pouvant être de quelque utilité, et par celle des « Instructions pour les courses de glaciers du S. A. C., » éditées en 1871, également par les soins du Comité Central (Berne, 1871). Enfin, toujours dans le but d'encourager une exploration plus rationnelle de la montagne, on publia encore des « Avertissements pour des courses sans guides, » mais bien que ces derniers fussent affichés en permanence dans les hôtels, plusieurs victimes continuèrent à payer de leur vie le peu d'attention accordée à ces sages avis ; ceux-ci furent renouvelés d'une façon plus éloquente encore et plus durable dans l'ouvrage couronné par le S. A. C. sur « les dangers des ascensions, » ouvrage qui fut répandu de tous côtés.

Mais la construction de **cabanes** tendit à faciliter tout particulièrement les ascensions de montagnes. La sollicitude qu'on y voua dès le début n'a pas diminué de nos jours. Les premières années en virent déjà s'élever, et, à partir de 1870, il ne se passa pas une année où une nouvelle cabane ne fût construite, suivant le désir exprimé par l'assemblée générale de 1867. De plus, il y eut six années pendant lesquelles leur

nombre s'accrut de deux par an, et quatre années soit, 1877, 1880, 1883 et 1887, où on en construisit trois annuellement. Nous en donnons ailleurs la liste complète. Cependant il se passa passablement de temps jusqu'à ce que l'on put trancher, d'une manière uniforme et décisive, la question de savoir si la construction, l'ameublement, l'entretien et la surveillance des cabanes devaient incomber au Club tout entier ou aux Sections sur le territoire desquelles elles s'élevaient, et, éventuellement, comment les différents devoirs et charges s'y rapportant devaient être répartis entre ces deux sortes d'autorités. Il se manifesta à ce sujet passablement d'hésitation et de diversité d'opinion. Les cabanes-refuges érigées dans les premières années furent construites et entretenues par les Sections. En 1867, il fut décidé que les cabanes futures devraient être propriété du Club lui-même et que leur aménagement et leur entretien, au besoin aussi leur construction, devaient être à la charge de celui-ci. L'année suivante, on revenait déjà sur cette décision et l'on remettait aux Sections la construction et l'entretien des cabanes, mais pourtant avec un engagement de la caisse centrale d'y contribuer pour une part. L'année suivante, cette contribution de la caisse centrale fut fixée à la moitié des frais. Malgré le désir réitéré qu'on

manifesta de modifier ces dispositions, elles subsistèrent jusqu'en 1877, année où il fut établi pour la première fois un règlement sur les cabanes. Une commission spéciale, composée de membres de diverses Sections, avait été chargée par le Comité Central d'étudier toutes les questions se rapportant à cet objet et, après avoir recueilli les préavis des Sections, d'élaborer un projet de règlement qui fut adopté avec quelques modifications. Ce règlement déterminait, d'une façon claire et précise, en neuf paragraphes, toutes les conditions qui devaient être dorénavant observées dans la construction des cabanes, au point de vue de l'emplacement, de la sécurité, de la dimension, de la solidité et de l'emménagement intérieur, également en ce qui concernait les réparations, l'entretien, l'usage et la surveillance. On conservait la stipulation que l'établissement, l'entretien et la surveillance seraient l'affaire des Sections; les plans et devis devaient cependant être approuvés par le Comité Central, et celui-ci devait fixer approximativement la contribution de la caisse centrale, tandis que, par contre, les réparations devaient tomber à la charge de cette dernière. On croyait avoir réglé, de cette manière, les choses pour un temps indéfini, mais déjà en 1881, 1882 et 1883, des efforts furent faits par diverses Sec-

tions, sans succès encore il est vrai, pour que la caisse centrale prît en sérieuse considération le soulagement de la caisse des Sections de montagne, et même pour qu'elle prît à sa charge tous les frais d'érection et d'entretien de toutes les cabanes situées sur le territoire des Sections, une disposition qui avait évidemment pour but secret d'empêcher que les travaux de mensuration du glacier du Rhône n'engloutissent la plus grande partie des ressources du Club. En 1884, le Comité Central chercha à se débarrasser de la charge croissante qui lui incombait par le fait de la surveillance générale des cabanes, en proposant la nomination d'une commission spéciale composée d'hommes compétents, ce qui toutefois ne fut pas accepté par le Club. Comme il se produisit dans le courant de cette année-là, comme dans celui de la précédente, de nouvelles modifications dans l'organisation des cabanes, le Comité Central fut chargé de mettre à l'étude un nouveau *modus vivendi* pour celles-ci. Ces études, ainsi qu'une discussion de l'assemblée des délégués d'Altorf qui dura sept heures, eurent pour résultat l'élaboration d'un règlement approfondi sur les cabanes, en date du 4 septembre 1886, dans lequel les neuf anciens paragraphes furent portés à vingt, et qui mit fin à ces longs débats. Il est conçu comme suit :

RÈGLEMENT CONCERNANT LES CABANES DU S. A. C.

I. *Droit de propriété.*

1° Toute cabane du S. A. C. appartient à la Section qui l'a fait construire. Si une cabane a été entièrement construite aux frais de la caisse centrale, elle appartient au Club entier. Le C. C. peut accepter les cabanes qui seront offertes au Club par leur propriétaire.

2° Une Section peut prendre à sa charge une cabane établie par des particuliers. Il n'est cependant accordé aucune subvention de la caisse centrale à une cabane dans ces conditions, si celle-ci n'est pas devenue la propriété exclusive de la Section.

3° Si une Section entreprend la reconstruction d'une cabane ou lui fait subir une transformation importante, elle devient par ce fait propriétaire de la cabane transformée.

4° Les Sections doivent s'assurer *le droit de propriété :*

a) Du terrain sur lequel les cabanes sont placées;

b) Partout où c'est possible d'un espace large de trois à quatre mètres autour de chaque cabane.

Autant que possible, elles doivent obtenir ce droit de propriété par un acte de *cession* juridiquement indiscutable. Dans le cas où une pareille cession serait interdite par la loi, elles se contenteront de la concession légale au droit de propriété.

5° Si une Section est dissoute, ses droits de propriété sur les cabanes et sur le sol de ces cabanes passent au Club entier. Cette clause doit être expressément formulée dans l'acte de propriété de toutes les cabanes.

6° La caisse centrale ne peut payer aucune subvention à une cabane qui n'est pas la propriété exclusive d'une Section ou du Club entier. (Une exception est prévue en faveur du Pavillon

Dollfus. La commune d'Oberhasli, propriétaire de ce pavillon, en accorde la jouissance au S. A. C.).

Toute cabane appartenant au Club entier ou à l'une de ses Sections doit porter l'inscription **S. A. C.**

II. *Etablissement des cabanes.*

7° On n'établira des cabanes du Club que dans les endroits éloignés de tout autre abri. L'emplacement choisi doit être sec, protégé contre les avalanches et les chutes de pierre. Le voisinage d'eau potable est désirable. On donnera la préférence aux emplacements exposés au soleil et l'on évitera d'adosser la cabane au rocher [1].

8° La Section qui désire construire une nouvelle cabane fait connaître son intention au C. C. Elle lui envoie en même temps un plan, un devis et, après acceptation par le C. C., un acte notarié certifiant la cession du sol de la cabane et de l'espace environnant (3 à 4 mètres) *dans le cas où cette cession a pu être obtenue*. Si le C. C. reconnaît que la cabane projetée est utile, il fixe la subvention à accorder. La subvention n'est payée qu'après l'achèvement et la reconnaissance de la cabane. Le C. C. doit veiller à ce que son autorisation soit demandée avant le commencement de la construction. Il n'est pas tenu de subventionner une cabane construite sans qu'il en ait été informé; si une réparation a été faite sans que le C. C. en soit averti, la caisse centrale n'est pas obligée de la rembourser.

9° La construction d'une cabane doit être entreprise par la Section qui l'a proposée. Cette Section est responsable des travaux et, par ce fait, elle doit les surveiller.

[1] Ceci en conséquence d'accidents survenus par suite d'éboulements. — *Trad.*

10° Les cabanes doivent être assez spacieuses pour que 6 ou 8 personnes au moins puissent y coucher sur le lit de camp. D'une construction simple et solide, elles doivent avoir porte et fenêtre, et contenir: un plan incliné (« pritsche ») pour la couche, quelques rayons, un fourneau pour cuire les aliments et le mobilier indispensable. Le C. C. dressera une liste détaillée des objets mobiliers qu'une cabane devra en tout cas contenir.

11° Toute cabane est placée sous la surveillance d'une Section. Ordinairement, cette Section est celle qui en a proposé la construction. La caisse centrale se charge des frais de réparation à l'immeuble :

a) Si la construction a été approuvée par le C. C.

b) Si la Section chargée de l'entretien du mobilier s'acquitte consciencieusement de sa surveillance et s'engage à satisfaire aux conditions fixées par l'art. 10.

12° Les propositions concernant les réparations aux cabanes sont adressées au C. C. par la Section surveillante. Elles sont accompagnées d'une justification, d'un devis et, si c'est nécessaire, d'un plan. Une fois les propositions de la Section acceptées par le C. C., le Comité de Section fait effectuer les réparations et transmet le plus vite possible au C. C. le compte des dépenses.

III. *Surveillance des cabanes et entretien du mobilier.*

13° La Section qui surveille une cabane doit aussi en entretenir le mobilier. Les Sections alpestres sont tenues de faciliter aux Sections plus éloignées la surveillance des cabanes.

14° La surveillance des cabanes et l'entretien de leur mobilier sont acceptés par une Section pour une période d'une durée indéterminée. Cette Section peut demander la résiliation de

son contrat en avertissant le C. C. une année à l'avance (année de calendrier).

Les propriétaires des cabanes sont chargés de les faire assurer; la caisse centrale rembourse aux Sections les frais d'assurance.

15° D'accord avec le C. C., la Section surveillante établit pour sa cabane un règlement intérieur. Elle le fait afficher dans la cabane et dans les hôtels du voisinage. Les touristes et les guides sont instamment priés d'observer ce règlement.

16° Toutes les cabanes, sans exception, doivent être ouvertes. Lorsqu'une Section désire réserver un espace fermé, elle doit en obtenir l'autorisation du C. C. et l'annoncer expressément dans son règlement intérieur. Elle ne doit pas faire usage de cette disposition pour favoriser certaines corporations de guides.

17° Si la Section surveillante approvisionne de bois la cabane dont elle est chargée, elle peut le faire payer aux touristes qui en bénéficient. Le tarif est fixé d'accord avec le Comité Central. Le règlement de la cabane doit indiquer si elle est approvisionnée de bois ou non. Chaque touriste est libre d'apporter lui-même son bois. Il ne paie la taxe du bois fixée par le tarif que dans le cas où il a fait usage des provisions de bois fournies par la Section.

18° Avec l'autorisation du C. C. une Section peut confier à un tenancier la surveillance de sa cabane. Avec le consentement du C. C., elle peut autoriser le tenancier à vendre des vivres. Les prix doivent être approuvés par le C. C. Les voyageurs en sont informés par une affiche placée dans la cabane et dans les hôtels du voisinage.

Aucun voyageur n'est obligé d'acheter ses vivres dans la ca-

bane. Aucune taxe ne peut être imposée au voyageur pour logement dans la cabane [1] et pour usage du mobilier.

IV. *Inspection annuelle des cabanes.*

19° Chaque année, les membres du C. C. inspectent les cabanes ou les font inspecter par des personnes de confiance. Les Sections chargées de leur entretien joignent à leur rapport annuel un rapport sur les cabanes placées sous leur surveillance.

20° En cas de désaccord dans l'interprétation du présent règlement, le C. C. décide. On peut recourir contre sa décision à l'assemblée des délégués.

Zurich, le 3 décembre 1886.

Au nom du Comité Central :

Le président, J.-E. Grob, conseiller d'Etat.
Le secrétaire, John Syz.

INVENTAIRE DU MOBILIER

OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES CABANES DU S. A. C.

(§ 10 du règlement des cabanes).

1. Sur le lit de camp, de la paille ou du foin sec et en suffisance.
2. Des couvertures, autant qu'il y a de place sur le lit.
3. 1 fourneau pour cuire les aliments.
4. 2 marmites.
5. 1 pochon.

[1] Cette disposition présuppose un séjour ne dépassant pas les limites habituelles. — *Trad.*

6. 1 soupière.
7. Une cafetière ou un pot à café.
8. Des assiettes à soupe (1 par personne).
9. Des cuilliers id.
10. Des tasses id.
11. Quelques fourchettes.
12. Quelques couteaux.
13. 1 seau.
14. 1 table.
15. 1 banc.
16. 1 chaise ou escabeau.
17. 1 buffet ou quelques rayons pour la batterie de cuisine.
18. 1 balai.
19. 1 lanterne avec bougie ou lampe à huile.
20. 1 hache.
21. 1 règlement de la cabane.
22. 1 livre des étrangers avec un crayon.

Pour les cabanes dans les régions des glaciers :

23. 1 corde de réserve.

Outre ces objets, qui doivent se trouver dans toutes les cabanes du C. A. S., d'autres encore sont désirables, par exemple : des babouches, des objets de pansement, etc.

Zurich, le 3 décembre 1886.

Au nom du Comité Central :

Le président, J.-E. Grob, conseiller d'Etat.
Le secrétaire, John Syz.



Les efforts du S. A. C. pour former des guides capables et la réglementation de toute **l'institution des guides,** en général, ne furent pas d'une moindre importance pour l'avancement de l'alpinisme. Evidemment, avant la fondation du S. A. C., il ne manquait pas de guides dans les régions les plus fréquentées des hautes Alpes. Cependant leurs capacités, ainsi que la confiance qu'ils inspiraient, différaient beaucoup. Dans beaucoup de localités, le premier venu qui s'engageait à conduire les étrangers pouvait s'intituler guide, lors même qu'il n'avait, de sa vie, vu un glacier de près, ne connaissait que les buts d'excursion les plus rapprochés, et n'avait aucune idée de tout ce qu'un véritable guide doit savoir et observer dans des ascensions importantes. Il s'agissait de tracer une limite entre les vrais guides des hautes Alpes et les simples indicateurs de chemins, et surtout de former les premiers de telle sorte qu'ils fussent, de toute façon, à la hauteur de leur tâche.

Les premiers pas furent faits dans cette direction par le S. A. C. en 1864, par la recommandation que fit l'assemblée générale aux Sections de prendre en mains l'organisation, dans un sens plus étendu, de l'institution des guides et de publier les noms des guides vraiment capables. Les Annuaires de 1864 et 1865 renferment des ta-

bleaux bien remplis donnant les indications les plus complètes sur les guides les mieux qualifiés et qui rendirent de grands services. Déjà, en 1865, la Section Rhätia avait organisé des corps de guides dans les champs d'excursions de la Silvretta et de Medels, et avait introduit des règlements et des tarifs à leur usage. En 1865, l'appel aux Sections fut renouvelé pour leur rappeler que cet exemple devait être suivi plus généralement, et qu'elles devaient venir en aide aux guides en les constituant en corporations, recommandation que les Sections Tödi et Monte-Rosa mirent de suite en pratique dans les limites permises par leurs circonstances particulières. Le mérite d'avoir organisé le premier cours pratique pour la formation des guides appartient toutefois à la Section Oberland qui, sur l'initiative du Département bernois de l'Intérieur, en organisa un, en 1878, à Interlaken, dans lequel treize des participants obtinrent la patente. Ce cours dura six jours, de huit heures de travail chaque, et les frais s'élevèrent à 342 fr. 70 c. Les résultats furent très satisfaisants. L'année suivante, l'assemblée des délégués vota pour chaque cours un crédit de 100 à 200 fr., aux frais de la caisse centrale, subvention qui fut accordée à plusieurs de ces cours dans cette année même, et chargea le Comité Central de la confection d'un « règlement

pour les cours pour guides », règlement qui fut approuvé, en 1881, par le Club, et rédigé comme suit :

Dans le but de former et de développer les guides suisses, des cours pour guides sont institués dans les régions montagneuses d'après les principes suivants :

§ 1. L'organisation et la direction d'un cours seront entrepris par une Section du S. A. C.

§ 2. Pour ces cours, on recherchera la coopération des autorités scolaires, communales et gouvernementales, tant pour obtenir un local convenable et l'autorisation d'utiliser leurs cartes et collections, que pour leur appui financier.

§ 3. Le programme comprendra les branches suivantes :

a) Géographie (configuration) des montagnes environnantes;

b) Géographie des Alpes suisses;

c) Lecture des cartes et orientation (boussole);

d) Devoirs des guides (connaissance du règlement des guides), précautions à prendre pendant les courses, usage du piolet et de la corde, service de la cuisine.

En second lieu, et selon que les circonstances le permettront :

e) Premiers éléments de l'orographie et de la connaissance des glaciers, des roches les plus importantes et des plantes alpines;

f) Prescriptions hygiéniques, premiers soins à donner en cas de maladie et d'accidents, ainsi que l'usage des pansements.

L'enseignement doit être gratuit.

On recommande comme modèle, pour cet enseignement, le programme suivi par la Section Oberland, programme qu'on cherche encore à perfectionner.

§ 4. Un cours ne doit pas durer moins de huit jours scolaires, soit quarante-huit heures en tout.

Il devra être donné en hiver.

§ 5. Le programme du cours sera soumis en temps utile à l'approbation du Comité Central et, à sa terminaison, un rapport sera transmis à ce dernier.

§ 6. A la suite du cours, un examen devra avoir lieu, et la remise de la patente dépendra du résultat obtenu.

Les décisions prises par les autorités cantonales que cela concerne, au sujet de la remise des patentes, auront force de loi. Tout membre d'une Section qui a organisé un cours pourra assister aux examens et présenter ses observations.

Dans les localités où l'Etat ne délivre pas de patentes, l'examen aura lieu en présence de trois délégués de la Section ou du Comité Central; ceux-ci jugeront de la valeur des candidats et délivreront les diplômes.

Les rubriques *a* jusqu'à *d*, inclusivement, entreront les premières en ligne de compte pour l'examen des capacités.

§ 7. Seuls des hommes sains et robustes, de 20 à 35 ans, recommandés par les autorités communales, seront admis comme aspirants. Ils devront aussi prouver qu'ils ont déjà rempli les fonctions de porteurs ou de guides.

Le cours devra réunir huit aspirants au minimum.

§ 8. L'aspirant ne touchera aucune solde; seuls les participants qui demeurent loin de la localité où se donne le cours pourront recevoir une légère indemnité pour la nourriture et le logement. Si le cours s'étend sur plusieurs dimanches de suite, l'indemnité pour l'entretien pourra être remplacée par une indemnité de voyage convenable.

§ 9. La caisse centrale fournit une contribution de 100 à

200 fr. par cours, si les conditions ci-dessus mentionnées sont bien observées. Dans les localités où la patente n'est pas délivrée par l'Etat, le Comité Central délivre des formes de diplôme.

§ 10. Lorsque leurs moyens le leur permettent, les Sections sont invitées à donner des feuilles de l'Atlas topographique fédéral aux guides nouvellement patentés.

Plusieurs cours de guides se succédèrent, à la suite de ce règlement, dans diverses localités. Les Sections suivantes en organisèrent à tour de rôle : Tödi en 1880 ; Alvier et Oberland en 1881 ; Monte-Rosa en 1881 et 1883, à Stalden et Sion ; Oberland en 1884 ; Säntis en 1885, à Urnäsch, et Monte-Rosa en 1886, à Stalden ; cours qui eurent de très bons résultats et qui se terminèrent par la distribution d'un bon nombre de patentes à des guides capables.

Les *tarifs de guides* furent une source continuelle de désagréments, en conséquence de leur manque d'unité. Dans les cantons de Berne et du Valais seulement les guides étaient soumis au contrôle des autorités ; dans tous les autres ils établissaient leurs tarifs eux-mêmes ; dans plusieurs endroits ceux-ci faisaient complètement défaut, et le touriste était livré à la merci des guides pour leur rétribution ; en outre, les taxes supplémentaires de dédommagement variaient à l'infini d'un canton à l'autre. Ainsi on payait, par

exemple : 6 fr. par jour dans le Valais, 9 fr. à Appenzell, 10 fr. à Glaris ; dans telle localité, la nourriture du guide et le transport des bagages étaient compris, alors que ce n'était pas le cas dans telle autre.

Les *règlements de guides* étaient tout aussi imparfaits et hétérogènes, et les districts qui n'en possédaient point n'étaient pas rares. Presque chaque année de nouveaux projets furent soumis au S. A. C. pour remédier d'une façon quelconque à cet état de choses. Quelques Sections isolées arrivèrent à avoir leur part d'influence dans l'élaboration des tarifs des courses et la réglementation de la profession des guides ; d'autres, par contre, n'y réussirent pas. Un des travaux les plus estimés dans ce domaine fut le « Livre des Guides » que M. de Torrenté, inspecteur forestier et président de la Section Monte-Rosa, rédigea en 1869 pour le canton du Valais. (La deuxième édition parut en 1877.) Ce travail contenait un règlement pour l'entretien des cabanes, d'excellentes indications pour les guides et un tarif détaillé de 40 pages à l'usage des guides et porteurs, avec le tableau des excursions qui pouvaient être entreprises des différentes stations du canton, chacune avec son prix, ses distances, son altitude, le temps qu'elle prend, etc., etc.

Les Sections Tödi, Alvier, Appenzell et Rhätia

confectionnèrent également des nouveaux tarifs ou des règlements de guides. Des démarches, couronnées d'un certain succès, furent faites en 1869 et 1873 auprès des autorités françaises pour obtenir des conditions moins incommodes dans la réglementation des guides de la vallée de Chamonix. Cependant, on se rendait toujours mieux compte du manque d'organisation uniforme de l'institution des guides en Suisse. Dans le but d'y remédier, il fut décidé en 1872 d'examiner la possibilité d'obtenir une certaine uniformité, au moins sur quelques points, et en général un abaissement des tarifs.

Une commission spéciale fut chargée de cette tâche difficile; en faisaient partie : MM. G. Studer, à Berne; Ivan de Tschudy, à Saint-Gall; Hauser, à Glaris; Coaz, à Coire, et de Torrenté, à Sion. Par suite des différences existant entre les cantons sous ce rapport, on ne prétendait pas, à vrai dire, obtenir d'emblée une centralisation de tout ce qui concernait les guides en Suisse sous l'égide du S. A. C., mais on espérait cependant faire accepter certains principes et certaines bases, et donner un caractère sinon officiel, tout au moins officieux, aux règlements et tarifs publiés par le S. A. C. Les points principaux des délibérations furent les suivants : 1° Ordre de rotation des guides inscrits; 2° Fixation du prix de la

journée des guides et porteurs (pour les courses ordinaires); 3° Maximum du poids des bagages à porter; 4° Nourriture et entretien des guides et porteurs par le touriste; 5° Admission ou exclusion des guides et porteurs étrangers; 6° Plan général pour les tarifs; 7° Obtention de la sanction des autorités. La commission établit alors les bases fondamentales suivantes pour des règlements de guides et pour des tarifs :

1° Dans toutes les localités nécessitant un grand nombre de guides, ceux-ci se constitueront en corps avec un guide-chef et des règlements et tarifs précis ;

2° L'admission des guides doit être précédée d'un examen, et celui qui l'aura bien passé sera d'abord simplement *admis* et ne recevra une *patente de guide* qu'après avoir fait un essai pratique prouvant ses capacités et faisant connaître sa manière de se conduire.

(La *classification* des patentes fut, pour le moment, laissée de côté.)

Des personnes n'étant ni admises ni patentées pourront au besoin faire le service de porteurs;

3° Les guides suisses admis ou patentés pourront, sur la demande du voyageur, être employés pour des excursions lors même qu'elles seraient situées en dehors de leur région, mais ils devront se conformer aux règlements des contrées qu'ils ont à parcourir, pour autant que ces règlements sont applicables;

4° On observera, dans chaque corps de guides, un ordre fixe

de rotation ; cependant, sur la demande des voyageurs et pour des ascensions très difficiles, cet ordre pourra être interverti ;

5° On devra tout mettre en œuvre pour obtenir dans la Suisse entière des taxes modiques et uniformes, en tenant compte, dans la mesure du possible, des circonstances locales. Ces taxes, ainsi que les règlements émis par les Sections, seront soumis à l'examen de la commission des guides. Celle-ci devra offrir ses bons offices aux autorités que cela concerne ;

6° Les guides ne devront exiger des voyageurs ni entretien, ni pourboire ; cependant, ils pourront accepter l'un et l'autre, si l'offre leur en est faite ;

7° Le poids maximum que le guide devra porter est fixé à 20 livres ;

8° La commission devra établir le plan d'un règlement de guides et d'une table de tarifs pour en faciliter la confection aux corps de guides en formation.

En outre, la commission publia le résultat de ses consciencieux travaux en deux brochures : « Esquisse de règlements pour les guides et porteurs » et « Quelques règles et indications sur les devoirs et la conduite des guides » qui furent envoyés en 1873, sans autre, aux Sections, ainsi qu'aux gouvernements des cantons montagneux, en priant ceux-ci de bien vouloir organiser administrativement l'institution des guides en utilisant ces matériaux. Le résultat obtenu fut peu encourageant. La plupart des gouvernements ne daignèrent pas même répondre. Cependant cette démarche porta quelques fruits. Le gouverne-

ment bernois publia, pour les nombreux guides de l'Oberland, un règlement volumineux, élaboré avec soin, avec une annotation spéciale sur les conditions nécessaires pour l'exercice de cette profession. En outre, partout où l'occasion se présentait, les Sections mettaient ces consciencieux travaux à profit.

Sans vouloir traiter en détail quelques questions que le S. A. C. a abordées, telles que : démarches faites pour obtenir des taxes réduites, au moins pour ses membres; établissement de bureaux de guides dans des centres d'excursions; surveillance des corps de guides, lors même que l'Etat en aurait organisé le fonctionnement, etc., etc., il ne nous faut cependant pas perdre de vue ce que le Club a entrepris en faveur des guides devenus invalides ou des familles de guides morts par accident.

Déjà en 1865, la Section Tödi avait fait, sans succès il est vrai, une proposition tendant à l'établissement d'une *assurance pour les guides*. Cette question revint en 1872 sur le tapis, sous la forme de l'institution de caisses mutuelles de secours pour les guides, gérées par eux-mêmes avec la collaboration du S. A. C. Après quelques discussions dans le sein de la commission, ces propositions furent encore repoussées. — Après la catastrophe du Lyskamm, du 6 septembre

1877, à la suite d'études approfondies, le Comité Central revint sur cet objet, en attirant toutefois l'attention sur les grosses difficultés que ce projet aurait à surmonter, et qui consistaient en ceci que la plupart des guides se refusaient à payer les primes d'assurances ou les contributions à une caisse de secours, et que, d'autre part, les compagnies ne voulaient pas se charger d'assurer les guides, considérations qui firent encore une fois ajourner ce projet. Enfin, après des démarches réitérées de la Section Oberland en 1880 et 1881, il y fut donné suite par un contrat avec la compagnie d'assurance contre les accidents « Zurich » contenant les dispositions suivantes :

L'assurance s'étend à tous les accidents qui peuvent arriver aux guides du 1er mai au 31 octobre, tant dans l'exercice de leur profession qu'en dehors. (La chasse au chamois est exceptée.)

La somme assurée doit se monter au minimum à 1,000 fr. et au maximum à 4,000 fr.; chaque guide pourra s'assurer à son gré dans ces limites.

L'assurance porte sur trois points, et les indemnités seront réparties de la manière suivante :

A. — Décès

1° Pour les hommes mariés : Paiement de la totalité de la somme assurée à la veuve ou aux enfants n'ayant pas encore atteint leur seizième année ;

2° Pour les célibataires : Paiement de la moitié de l'assu-

rance aux parents nécessiteux, si l'assuré était leur seul soutien ;

3° Paiement du quart de l'assurance aux parents n'étant pas dans le besoin, ou aux héritiers et ayants-droit de la victime.

B. — Invalidité

Paiement de la somme entière pour le cas d'invalidité totale; en cas d'invalidité partielle, paiement en proportion du dommage causé.

A la demande des intéressés, il sera accordé une rente proportionnée à la somme assurée et à l'âge de la victime. (§ 7 des conditions d'assurance.)

Nota. — Le degré d'invalidité, en cas de contestation, sera fixé par un tribunal arbitral de trois membres, dont un nommé par la compagnie d'assurance « Zurich » et un par les autorités cantonales, ou par le Comité Central du S. A. C., ou enfin par le corps des guides. Ces deux membres s'en adjoindront un troisième comme président.

C. — Frais de maladie

Dans les cas de lésions n'ayant pas de suites durables, il sera accordé 1 % par jour de la somme assurée, à partir du jour de l'accident, mais pas au delà de 200 jours. (§ 7 des conditions d'assurance.)

Les accidents dont la guérison a eu lieu en moins de 10 jours ne donnent droit à aucune indemnité.

Le médecin devra être appelé au plus tard 8 jours après l'accident. La durée de la maladie sera attestée par celui-ci. Exceptionnellement, ce certificat pourra être donné par le pasteur ou le curé de la localité.

Paiement des primes

La prime se monte à 8 fr. pour mille, et son paiement se répartit de la manière suivante : le guide paie 5 fr.; le Club

Alpin Suisse, 2 fr.; les caisses de guides ou caisses de secours, ou éventuellement le guide lui-même, 1 fr.

Nota. — Le 31 juillet est fixé comme dernière limite pour le paiement des primes; les différents corps de guides nommeront un comité chargé de recueillir celles-ci et de représenter les guides auprès de la compagnie « Zurich ».

Le 2, éventuellement le 3 °/₀₀, de la prime doit être payé à la compagnie sur la remise de la police d'assurance.

Tout guide pourra s'assurer, en outre, pour les six autres mois ou pour toute l'année, en payant un supplément de prime de 2 °/₀₀ (soit, au total, 10 °/₀₀).

Le résultat justifia, à vrai dire, en partie les doutes émis précédemment. Sur le total si nombreux des guides, 143 seulement se firent assurer dès la première année; en 1883, seulement 104; et en 1884, le chiffre descendit à 94. On put constater en outre que des abus s'étaient introduits, en ce sens que plusieurs guides ne payaient pas les primes pour lesquelles ils s'étaient engagés, ce qui les faisaient retomber sur le S. A. C.

Ce fut donc sans grand enthousiasme que la convention fut renouvelée en 1885, et ce ne fut que la décision positive du S. A. C. de se refuser absolument à organiser des collectes en cas d'accidents, et l'élévation de la contribution du Club de 2 à 3 °/₀₀, qui permirent au nombre des assurances d'augmenter de quelque peu. En 1888, lors du renouvellement de la convention, le nombre en était de 125. Les sommes assurées furent

notamment plus élevées. Les contributions de la caisse centrale se montaient en 1881 à 652 fr. 80; 1882, 708 fr.; 1883, 554 fr.; 1884, 460 fr.; 1885, 906 fr.; 1886, 819 fr.; 1887, 909 fr.; 1888, 1,119 fr.; total : 6,127 fr. 80 c.

Avant que l'assurance des guides fût organisée, lorsque des guides suisses avaient péri dans l'exercice de leurs dangereuses fonctions, le S.A.C. s'était occupé avec beaucoup de zèle de venir en aide à leurs familles par l'organisation de collectes dans les Sections et des contributions de la caisse centrale, et avait réuni de cette manière, à plusieurs reprises, des sommes considérables. Nous en donnerons quelques exemples plus loin.

Comme le S. A. C. cherchait par tous les moyens à faciliter les courses de montagnes dans toutes les directions, des gens peu familiers avec la pratique de l'alpinisme lui firent le reproche immérité de favoriser par là l'imprudence et d'encourager des entreprises irréfléchies et téméraires. Et pourtant toutes les délibérations de ses assemblées et toutes ses publications sont, au contraire, une protestation continuelle contre la manie de ces grimpeurs qui, entraînés par l'amour-propre, escaladent sans réflexion sommet après sommet, uniquement pour exhiber certaines qualités physiques. En vérité, ce qui caractérise le S. A. C. est le sérieux avec lequel il a

toujours envisagé sa responsabilité à cet égard et le blâme sévère qu'il a infligé à tous ceux qui ne tenaient aucun compte des dangers qu'offrent les courses de montagnes, comme cela ressort suffisamment de ses instructions pour les guides, du soin constant apporté à la préparation des courses de ses Sections et de ses avertissements réitérés à l'encontre des entreprises hasardeuses. Ce n'est pas uniquement aux fanfarons ou aux chercheurs d'aventures, aux adolescents ou à ceux auxquels leur condition physique interdit de grands efforts que s'adressent ces conseils, mais aussi bien à l'homme sain et robuste qui, tout amoureux qu'il puisse être de la nature alpestre lorsqu'elle se montre à lui dans toute sa splendeur, doit joindre à cette faculté la prudence nécessaire pour qu'il puisse jouir de la montagne sans exposer sa santé et son existence.

Indépendamment des courses, *l'exploration et la vulgarisation de la connaissance des hautes Alpes* furent toujours le but principal du S. A. C. Ses organes l'aidèrent puissamment sous ce rapport.

L'assemblée de fondation avait déjà en vue la publication d'un annuaire (voir page 14 et suivantes), et ce projet fut mis à exécution sur les bases qui furent jetées alors, sauf quelques changements devenus nécessaires avec le temps et

ayant trait à l'arrangement intérieur du volume et au groupement de ses matières. L'Annuaire s'est maintenu, pendant les vingt-cinq années que nous passons en revue, assez égal à lui-même comme tendance, attitude, dimension et régularité dans ses époques d'apparition, tout en réalisant un progrès constant dans la valeur de son contenu. 1870-1871 fut la seule année où il ne parut pas (à cause de la guerre). Les autres années on l'a vu paraître chaque printemps pour être le compagnon des clubistes à la montagne. De tout temps l'enfant gâté du S. A. C. et le favori de ses membres, il a toujours trouvé le Club prêt à faire les sacrifices nécessaires pour son existence. Au point de vue des dimensions, il s'est tenu entre 542 et 766 pages petit in-8°. Dans les commencements, la rédaction en avait été confiée à une commission spéciale; cependant, dès le quatrième volume, elle passa aux mains d'une seule personne. Si les six premiers volumes montrent un changement continuel dans le personnel de la rédaction, par contre, dès le septième volume (c'est-à-dire de 1871 à la fin des vingt-cinq années), l'Annuaire est resté en mains du même rédacteur, qui lui a fait suivre une marche régulière et sûre. Les volumes I-III (1864-66) furent rédigés par MM. le Dr Abraham Roth, de Berne, Lindt, pharmacien, de Berne, et

le Dr Rütimeyer, professeur à Bâle; les volumes IV et V (1867 et 68) par le professeur Théobald, de Coire, que la mort enleva déjà en 1869 à sa tâche; les volumes VI (1869 et 70) par le Dr Fr. de Tschudi, de St-Gall, qui se vit, cependant, dans l'obligation de se retirer de la rédaction déjà dans l'été de 1871 à cause de ses autres occupations. M. A. Wäber, de Berne, lui succéda, et est resté à la rédaction jusqu'à ce jour, ce qui témoigne à la fois de son amour et de son dévouement pour son œuvre, et de la confiance qu'il a su inspirer au S. A. C. Le volume I parut à la librairie Dalp, à Berne; les volumes II-VIII à la la librairie de l'expédition de l'Annuaire du S. A. C., à Berne; les volumes IX-XXIII chez les successeurs de la librairie Dalp (à partir de 1885, Schmid, Franke et Cie). L'éditeur de fait fut, pendant ces vingt-cinq années, M. Karl Schmid, libraire à Berne, dont l'expérience, la loyauté et la confiance absolue qu'il inspirait au Comité Central facilitèrent toujours à celui-ci le renouvellement des conventions avec cette maison. Jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, M. H. Georg, libraire à Bâle, l'aida dans sa tâche. L'Annuaire fut, dès le commencement, organisé de manière à contenir des divisions spéciales, aussi bien pour les descriptions de courses de montagnes intéressantes que pour les travaux scientifiques

importants et les communications diverses de moindre valeur. Une division était aussi consacrée à la chronique de chaque Section et au rapport présidentiel. Dans les courses de montagnes, on distingua en outre entre celles du champ d'excursions et celles faites en dehors de celui-ci. C'est ainsi que se formèrent les rubriques stéréotypées suivantes :

1° *Champ d'excursions*. Dans celle-ci sont réunis tous les écrits qui concernent spécialement celui-ci, aussi bien ceux de nature scientifique que les simples récits de courses.

2° *Courses libres*. 3° *Travaux scientifiques*. 4° *Communications diverses*. Dans les volumes VI, IX, XII et XXIII, la rubrique « Champ d'excursions » dut être supprimé vu qu'il ne parvint pas suffisamment de travaux rentrant dans cette catégorie, soit que le champ d'excursions ait été peu visité ces années-là, à cause d'une situation défavorable ou de saisons de mauvais temps, soit que les visiteurs n'aient pas consigné leurs observations ou pris note de ce qu'ils avaient vu. Dans ces volumes, la rubrique « Courses de montagnes » remplace donc les deux premières. La chronique du Club, placée d'abord au commencement du volume, fut mise, à partir du sixième volume, à la fin et y est restée depuis ; elle contient toujours les procès-verbaux des assemblées

des délégués et de l'assemblée générale, un rapport sur la fête annuelle, le rapport des travaux du Comité Central, la chronique des Sections et les comptes de l'année. Jusqu'en 1876, cette rubrique contenait aussi un rapport spécial sur le champ d'excursions au point de vue des courses entreprises dans celui-ci, mais devant l'accroissement continu du nombre des membres et la difficulté toujours plus grande de recueillir les matériaux nécessaires, on dut le supprimer. Dès le dixième volume, on ajouta à la fin de la rubrique « petites communications » un résumé bibliographique des publications tant périodiques que sous la forme d'ouvrages isolés intéressant d'alpinisme, parues dans le courant de l'année avec leurs analyses ou simplement leur liste. Enfin, outre une foule d'illustrations dans l'intérieur du volume, chaque numéro était accompagné d'un cahier supplémentaire contenant des cartes, panoramas, vues, profils, tabelles, etc., etc. Nous reviendrons plus tard sur le contenu de ces volumes et en examinerons la valeur.

De 1867 à 1869 parut aussi, chez le même éditeur, une édition *française* de l'Annuaire. Comme cependant la vente n'aurait jamais couvert les frais d'impression et de traduction, l'édition française fut supprimée déjà en 1869 et

depuis cette époque l'*Echo des Alpes,* rédigé par des membres des Sections romandes, fut subventionné par la caisse centrale, ce qui permit ainsi à la Suisse romande d'avoir une publication répondant mieux à ses goûts. En même temps, tous les membres de langue française du S. A. C. qui ne désiraient pas recevoir l'Annuaire furent dispensés de s'y abonner (ce qui était réglementaire jusqu'alors). L'*Echo des Alpes* avait été fondé en 1864 par la Section Genevoise et fut rédigé d'abord par MM. F. Thioly et C.-M. Briquet; plus tard s'y joignirent MM. Freundler et Jullien, à Genève; Guisan, à Lausanne; de Riedmatten, à Sion; Sottaz, à Fribourg; Cramer, Ferderer, Archinard, Roman, de Bons, de Torrenté, Fragnière, Borel, Eberhardt, Baudat, Forestier, Musy, Schinz, Veyrassat, Poggi, Pictet, Bär et d'autres. Ce grand nombre s'explique par le fait qu'une commission tirée de toutes les Sections romandes s'occupe de sa rédaction. Durant les premières années, il consistait seulement en quatre petits opuscules paraissant tous les trois mois et formant ensemble 72 pages sans aucune annexe artistique. Au bout de dix ans ses quatre numéros s'étaient beaucoup agrandis et formaient un volume annuel d'environ 300 pages, renfermant de nombreuses illustrations, cartes, panoramas, etc., etc. L'édition était montée de 80 à

1,300 exemplaires, et depuis lors il n'a cessé de progresser d'une façon très satisfaisante.

Outre ces organes du Club, on vit se former d'autres journaux qui, bien qu'étant des entreprises privées et sans caractère officiel, durent leur existence à la fondation du S. A. C. et furent publiés par des membres du Club, avec lequel ils se trouvaient en rapport constant. En retour de l'impulsion que leur communiquait le S. A. C., ils s'efforcèrent toujours de l'assister dans sa tâche et de le rendre populaire.

En tout premier lieu nous nommerons l'*Alpenpost,* fondée par M. Walter Senn, de Glaris, en 1870. Rédigée d'une manière conforme à sa destination, elle répondit au commencement amplement aux besoins des clubistes, mais, plus tard, s'écartant de sa simplicité primitive, elle s'engagea toujours plus dans la voie de la réclame et de la littérature d'hôtel, et finit par succomber. En 1874, elle revit le jour sous la direction de M. J.-E. Grob, pasteur, plus tard président central, auquel se joignit en 1877 M. J.-J. Binder, comme collaborateur. Dès ce moment, grâce à sa bonne direction et à la valeur de son contenu, elle rendit dans les cercles alpins des services signalés, facilita les rapports de sociétés à sociétés, de Sections à Sections et constitua de ce fait un digne complément de l'Annuaire. Malheureu-

sement, à la mort de M. Binder, en 1882, et lorsque M. Grob fut appelé à siéger comme conseiller d'Etat à Zurich, l'*Alpenpost* cessa de nouveau de paraître. La *Schweizer Alpenzeitung* et la *Deutsche Touristenzeitung* recueillirent son héritage; la première seule nous intéresse ici.

Entrepris en 1883 par le pasteur Lavater, à Oberstrass, sous les auspices de la Section Uto pour servir de lien entre les Sections de langue allemande du S. A. C., ce journal a publié une foule de travaux aussi divers qu'intéressants, particulièrement des récits de courses de montagnes. La faible participation des Sections ne lui permit pas de donner des nouvelles de l'activité générale du Club dans la mesure qu'on aurait souhaitée. Depuis 1888, c'est M. E. Walder qui en est le rédacteur. Nous laisserons de côté, à juste titre, des feuilles éphémères comme l'*Edelweiss* et l'*Alpenwelt*.

Les *Itinéraires des champs d'excursions* déjà mentionnés (page 117) répondirent spécialement au but que se proposait le S. A. C. d'encourager l'exploration de districts peu connus. Leurs éditions successives coïncidèrent toujours avec le choix d'un nouveau champ d'excursions. Nous donnerons la liste de ceux-ci plus loin.

Indépendamment des entreprises *clubistiques* proprement dites, le S. A. C. a coopéré à une

foule d'entreprises *scientifiques* qui furent organisées dans le but d'explorer la haute montagne et d'étudier les phénomènes qui lui sont propres. En première ligne nous noterons tout ce qui fut entrepris pour *l'exploration des glaciers*. Cette question fut soulevée en 1868 par le professeur Rambert à l'assemblée des délégués à Berne. Sa proposition se résumait ainsi : le S. A. C. devait prendre l'initiative de l'exploration scientifique et méthodique des glaciers et se mettre en rapport pour cela avec des sociétés savantes et des savants au moyen d'une commission qui serait à nommer par le Comité Central, afin d'arrêter un plan d'ensemble. L'assemblée des délégués, reconnaissant l'importance de la chose, y consentit et chargea le Comité Central de s'adresser à la Société helvétique des sciences naturelles. Celle-ci proposa de faire le travail en commun et demanda la nomination d'une commission de préconsultation de six membres, nommés à part égale par les deux sociétés, et qui devait désigner un président pris en dehors de son sein et dresser un programme pour les travaux. Le S. A. C. adopta cette idée. C'est ainsi que fut constituée en 1869 la commission dite des glaciers (Gletscher Commission). Y furent nommés : Par la Société des sciences naturelles les professeurs Mousson, de Zurich ; E. Dufour, de Lau-

sanne, et E. Hagenbach, de Bâle; par le S. A. C. les professeurs Rütimeyer, de Bâle; Escher de la Linth et Rambert, de Zurich; et ceux-ci nommèrent comme président M. le professeur Desor, de Combe-Varin. Comme premier travail, cette commission décida la publication d'un *livre* des glaciers suisses. Dans cet ouvrage, tout ce que l'on savait déjà sur chaque glacier, et tout ce que l'on en observerait à l'avenir, devait être rapporté par chapitres séparés. Les clubistes furent, par conséquent, priés de faire en lieu et place des observations consciencieuses et d'envoyer leurs notes et tout particulièrement des vues, des tracés, des photographies au rédacteur du « Gletscherbuch. » On nomma comme tel M. J. Siegfried-Bürgi, à Zurich, qui s'en était montré digne par ses travaux orographiques. Les clubistes, par contre, furent mis au courant, de la façon la plus détaillée, par une brochure intitulée : *Instructions pour les amateurs de glaciers du S. A. C.* (voir Ann. 1871-1872, pages 352 et suivantes), de tout ce qu'ils avaient à observer en parcourant les glaciers (comp. plus bas). Enfin M. Heim, privat-docent, de Zurich, fut chargé de faire dans ce domaine des recherches approfondies, et les frais de ces différents travaux furent mis à la charge de la caisse centrale (1871). Il était dans la nature des

choses que ces travaux prissent beaucoup de temps. Ils furent entrepris rapidement et énergiquement. En 1873, le *Gletscherbuch* présenta déjà un aperçu détaillé et une description approfondie des bassins glaciaires de la Suisse, et M. Heim put publier dans l'Annuaire 1872/73 (pages 330-360) le résultat de ses recherches sur la *physique* des glaciers. Afin de donner aux membres du S. A. C. un aperçu de l'organisation du Gletscherbuch, il fut décidé d'en imprimer un extrait, ceci plus spécialement dans le but de les pousser à faire des observations méthodiques et de les communiquer à qui de droit. En conséquence, il parut en 1874 une brochure intitulée : *Les glaciers de la Suisse classés par régions et groupes* (Zurich). Pour mieux atteindre son but, la commission des glaciers crut devoir faire choix d'un glacier comme type. On déterminerait son état actuel, et ensuite on en observerait les changements qui pourraient avoir lieu. La commission choisit à cet effet le glacier du Rhône et chargea M. l'ingénieur Gosset, à Berne, d'en faire un levé topographique à l'échelle de 1 : 5000. Ce fut là le commencement des travaux de *mensuration du glacier du Rhône,* qui devaient être pour le S. A. C. une cause de différends qui durèrent des années. Ils le devinrent par le fait que les frais occasionnés à la société

dépassèrent la mesure, non pas certainement en ce qui concerne la valeur des travaux, mais en ce qui regarde la somme que le Club avait pensé accorder dans ce but lors de la votation du premier crédit, et aussi parce que les négociations avec M. Gosset devinrent de plus en plus longues et difficiles. Le crédit proposé pour l'année 1874 se montait à 3,000 fr., mais fut élevé, sur le désir de M. Gosset, à 6,000 fr., à la condition que le droit de propriété des travaux resterait réservé au S. A. C. Mais, à la fin de l'année, M. Gosset avait dépensé 13,500 fr., non seulement en mesurant le glacier suivant la convention, mais encore en faisant poser des lignes de pierres pour mesurer les profils transversaux et pour constater les changements qui y surviendraient. Il fit en outre une foule de clichés photographiques. Lorsque, en conséquence, le Comité Central refusa de reconnaître cette manière de dépasser les crédits, M. Gosset déclara vouloir garder les travaux pour lui et les envoya à l'exposition géographique de Paris, où le second prix lui fut accordé. Comme il représentait le Bureau topographique fédéral, le Département militaire fédéral, dont ce bureau dépendait, chercha à faciliter un arrangement. Le résultat fut qu'en 1875, à Thoune, le S. A. C. décida de ne pas reconnaître ces 13,500 fr. et de conclure une

convention avec le Bureau d'état-major, d'après laquelle l'entreprise devait être continuée à frais communs entre eux deux et le travail resterait la propriété du S. A. C. La convention fut donc conclue sur les bases suivantes : et les frais seraient à la charge du S. A. C. en 1874, du Bureau d'état-major en 1875; pour les années suivantes, dans lesquelles les frais ne devaient pas dépasser 3,000 fr. par an, les deux contractants devaient contribuer par parts égales ; le droit de propriété des travaux était laissé au S. A. C.; ceux-ci seraient déposés dans le Bureau d'état-major, à Berne ; leur publication devait se faire conformément aux prescriptions de la loi fédérale de 1868, dont nous avons donné le texte à la page 116. — Seul M. Gosset n'accepta pas la convention et le Comité Central ne voulut pas en admettre une nouvelle qui se départit des bases que nous venons d'indiquer. Là-dessus, M. Gosset rompit toutes les négociations pour prendre tout le travail à sa charge et à ses frais, afin de conserver les coudées franches pour sa continuation et sa publication, en sorte qu'en 1877 le S. A. C. raya la question de son ordre du jour, pour toujours, croyait-il. Cependant en 1880 elle reparut de nouveau. Cette année, le Bureau topographique reprit l'initiative de nouvelles négociations avec le S. A. C., parce que les travaux de M. Gosset ne

pouvaient pas être continués efficacement et menaçaient d'en rester là après avoir été commencés d'une manière brillante. Mais comme en cela l'honneur de la Confédération aussi bien que celui du S. A. C. était en jeu, on tomba d'accord sur un nouveau projet qui prévoyait la continuation des travaux par un autre ingénieur, en assurait l'achèvement d'une manière satisfaisante et dans des limites financières raisonnables, et définissait de la façon la plus claire les droits et les devoirs des participants à l'entreprise. Des négociations, menées avec soin et circonspection, furent entamées à ce sujet (v. p. 89-91), et finalement la convention suivante fut conclue en décembre 1880 entre le Bureau topographique et le S. A. C.

1. L'entreprise de la mensuration du glacier du Rhône sera continuée par le Bureau topographique fédéral avec la participation du Club Alpin Suisse dans le sens de la loi fédérale du 11/18 décembre 1865 concernant la publication des levés topographiques.

2. L'entreprise comprendra :

a) Les levés exécutés jusqu'à ce jour tel qu'ils ont été publiés ;

b) La mensuration du glacier supérieur et du névé qui l'alimente à une échelle convenable autant que les crédits annuels le permettront ;

c) La vérification annuelle de l'état du glacier.

3. Cette convention est valable pour six ans. Chaque contractant aura le droit de dénoncer la convention six mois avant l'expiration de celle-ci, soit le 1er mars 1886 ; en cas contraire, ils s'entendront pour une nouvelle période de travaux.

4. Les frais encourus jusqu'à ce jour seront supportés par le Bureau topographique fédéral; le Club Alpin Suisse alloue cependant au Bureau topographique fédéral une contribution correspondante de 13,500 fr.

5. Les travaux des levés et mensurations de l'année seront fixés par un programme commun rédigé, ainsi que le devis s'y rapportant, entre le Comité Central du S. A. C. et le Bureau topographique fédéral. Les frais annuels ne doivent pas dépasser 4,000 fr. Le S. A. C. s'engage à participer à la moitié de ces frais. Le S. A. C. n'est pas responsable de l'excédant des frais. L'autre moitié est à la charge du Bureau topographique.

Le programme annuel, accompagné d'un devis, devra être fixé chaque année avant le 1er mai. Le Bureau topographique prendra la responsabilité de l'exécution des travaux conformément au programme.

A la fin de chaque campagne, c'est à-dire avant le 31 janvier de l'année suivante, le Bureau topographique présentera au Comité Central du S. A. C. un compte rendu détaillé des dits travaux.

Tous les travaux devront être clôturés et finis après six années et les efforts devront tendre à la publication en commun de ceux-ci.

6. Les travaux de l'année 1880 seront limités à la vérification de l'état du glacier, comme cela a eu lieu dans les trois dernières années.

Les frais seront supportés de moitié par les deux contractants.

7. Les actes et plans de l'entreprise présents et à venir deviendront propriété du Club Alpin Suisse, mais seront néanmoins déposés au Bureau topographique fédéral qui en aura la responsabilité.

Ceux-ci pourront être utilisés par les deux parties en vue de certaines études, ainsi que pour des publications.

Leur utilisation par des membres du S. A. C. ne peut cependant avoir lieu qu'avec l'autorisation spéciale du C. C. du Club Alpin Suisse. Pour les documents ainsi confiés, la responsabilité du Bureau topographique cesse et est remplacée par celle du S. A. C.

8. Dans le cas où les actes seraient utilisés pour une publication quelconque, le Bureau topographique fédéral se réserve le droit de la reproduction des plans topographiques.

Le Bureau topographique fédéral ne pourra réclamer, pour les reproductions à l'usage du S. A. C. ou pour ses propres publications, que le prix de revient du papier, de l'impression et de l'expédition.

Par contre les reproductions à l'usage de tiers seront comptées aux prix ordinaires.

9. Après l'achèvement de l'entreprise, les décisions concernant la conservation et l'utilisation des matériaux des levés et actes seront maintenues sous réserve d'entente ultérieure.

10. Toutes les difficultés concernant la convention ci-dessus seront, après l'audition des deux contractants, tranchées définitivement par le président du Tribunal fédéral siégeant, ou par un délégué désigné par lui.

Sur la base de cette convention, les travaux furent continués régulièrement et avec succès

par M. l'ingénieur Held. Il fut cependant constaté en 1885 que ces travaux ne pourraient pas être arrêtés sans préjudice pour l'ensemble, car le glacier du Rhône, après un recul prolongé, parut entrer subitement dans une nouvelle période d'avancement, ce qui nécessita l'observation d'une série de mouvements d'une nature inverse de celle des précédents.

En conséquence, il fut accordé en 1885, mais non sans résistance de la part de quelques Sections, une nouvelle prolongation de trois ans pendant lesquels le S. A. C. devait contribuer annuellement pour 1,500 fr. au maximum, sur la base d'une nouvelle convention confirmant les points essentiels de 1880, mais stipulant, en outre, que toute subvention du S. A. C. devait prendre fin avec l'année 1888, ce qui terminerait enfin cette affaire.

Pour ce qui concernait la publication du texte, rédigé par MM. Rütimeyer, professeur, et Held, ingénieur, il fut conclu en 1887, avec l'éditeur de l'Annuaire, un traité qui ne mettait au compte du S. A. C. que des frais modérés.

Les « Travaux du glacier du Rhône, publication du S. A. C. et du Bureau topographique fédéral » [1], comprenant trente feuilles in-quarto,

[1] Ce titre est celui avec lequel les traducteurs ont rendu le titre indiqué dans le texte allemand de cet ouvrage (Rhone-Gletscher



sont actuellement à l'impression, mais n'ont pas encore paru.

Les travaux du « Gletscherbuch » eurent des résultats moins heureux. La commission pour l'étude des glaciers (Gletscher Commission) en désirait la publication. Une feuille spécimen qui en avait été tirée ne fut pas jugée d'une manière très favorable; l'opinion prédominante était plutôt que ces matériaux devaient être refondus avant d'être livrés au public. Mais, après la retraite de M. Siegfried, on ne trouva personne de qualifié pour se charger de ce soin. En conséquence de quoi il fut décidé en 1880 d'en ajourner la publication jusqu'à ce que le glacier du Rhône eût été étudié d'une façon plus complète, sans perdre de vue cependant la continuation du Gletscherbuch. La question est restée au même point jusqu'à ce jour.

La *bibliothèque du Club,* qui s'était formée peu à peu, avait été donnée en 1874 à la rédaction du Gletscherbuch; cependant, par suite du manque de place, elle fut répartie en 1877 entre les Sections, de sorte qu'il n'existe actuellement aucun centre de ralliement pour la littérature

Untersuchungen, etc.), mais toute réserve est faite quant au véritable titre français qui pourrait être adopté par la commission de publication, dont chaque membre publiera *probablement* sa partie spéciale en sa propre langue, de sorte qu'il n'y aurait dans ce cas qu'un titre général allemand et pas de français. — *Trad.*

alpine, et si quelqu'un veut faire une étude approfondie dans ce domaine, il est forcé d'en réunir les matériaux avec beaucoup de difficultés [1].

En 1878 et 1879, le S. A. C. donna son appui à une autre entreprise scientifique, savoir : la *mensuration des dépôts d'alluvion de la Reuss*. Quarante années auparavant, ces dépôts avaient été mesurés avec soin dans tous les sens. Une nouvelle mensuration au même endroit pouvait conduire à des résultats fort intéressants sur les effets des érosions dans la montagne et, en particulier, donner des éclaircissements sur les faits suivants : la masse cubique représentée par les pierres détachées de la montagne dans l'espace d'une année ; de combien les sommets diminuent et les vallées se remplissent dans un temps donné ; pendant combien de temps encore les vallées continueront à être rongées par les eaux et à quelle époque on pourra constater un abaissement du niveau des Alpes ; renseignements qui seraient d'une importance capitale, tant pour la géologie que pour l'endiguement des torrents. M. le professeur Heim, de Zurich, entreprit avec l'aide de M. Becker, ingénieur, ces mensurations, pour lesquelles le S. A. C. accorda une subvention de 600 fr., et

[1] Cette bibliothèque vient d'être recréée à Zurich. (Voir *Echo des Alpes*, n° 4, 1891, p. 349 et suivantes). — *Trad.*

en publia les résultats, très importants, dans l'Annuaire (vol. XII, pages 371-405).

On peut ranger dans la même catégorie des efforts tentés dans le domaine de la science par le S. A. C. sa participation à l'établissement d'une *station météorologique sur le Säntis.*

Pour compléter le réseau de stations météorologiques qui s'étend sur la Suisse, on chercha à en édifier de semblables sur des sommets aussi isolés que possible, et notamment sur le sommet du Säntis, balayé par tous les vents, afin de pouvoir contrôler régulièrement les courants atmosphériques et les changements de temps. Il était nécessaire d'avoir un observatoire protégé contre les rigueurs de l'hiver et pourvu d'un service permanent. Une demande de subvention fut adressée pour cela aux sociétés scientifiques de la Suisse, entre autres au S. A. C. Celui-ci accorda volontiers une contribution annuelle de 1,000 fr. pendant trois ans, et vint ainsi en aide à cette entreprise si importante pour la connaissance des phénomènes des hautes Alpes (1880). Mentionnons encore, comme complément de cette œuvre, l'établissement d'un chronomètre-enregistreur au sommet du Faulhorn, pour laquelle le S. A. C. alloua une somme de 150 fr., ainsi que le thermomètre placé sur le Schreckhorn par la Section Berne en 1877 (plus tard transporté

au Schafloch, au-dessus de Sigriswyl, lac de Thoune. — *Trad.).*

Le S. A. C. a, en outre, entrepris l'œuvre de la conservation des *blocs erratiques* en Suisse. A l'assemblée annuelle de 1866, à Saint-Gall, M. Freundler, dans un rapport spécial, attira l'attention sur l'importance qu'il y aurait à constater la présence des blocs erratiques sur toute l'étendue de la Confédération. Deux ans plus tard, le Comité Central publia un appel dans le but de les préserver de la destruction et d'indiquer leur présence sur la carte topographique. En 1869, le S. A. C. prit solennellement possession du gros bloc de Beauregard, près de Genève, et en 1874, il en fit autant pour un bloc semblable qui lui avait été donné aux Mayens de Sion. A la suite de ça, l'Annuaire insista à maintes reprises sur la nécessité de conserver ces monuments de l'époque glaciaire. Même l'idée de la publication d'une carte géologique de la Suisse, tout d'abord du Valais, fut tout au moins prise en considération, mais ne fut pas exécutée, parce qu'elle aurait entraîné trop de frais. Celle de la grande carte topographique fédérale fut soutenue avec plus de zèle et le succès fut complet. Nous sommes heureux de le constater dans ce travail. (Voir les explications plus détaillées, pages 113, 115 et suivantes.)

En outre de ses subventions, le S. A. C. vint en aide aux travaux du Bureau topographique d'une autre manière. L'attention s'étant, dans les premières années, portée sur *la nomenclature des sommets sans noms,* un certain nombre de ceux-ci furent baptisés (Agassizhorn, Studerhorn, etc.). On rechercha les dénominations populaires de tous les points encore innommés, particulièrement dans les régions qui étaient sur la frontière de pays de langues différentes, et les résultats obtenus furent réunis et utilisés dans le domaine de la cartographie, ce qui servit surtout pour les cartes de détail. Ces travaux pouvant désormais fournir une base solide, l'idée mise en avant en 1868, reprise avec ardeur par M. Moser, de Winterthour, en 1887 et 1888, de construire un relief de la Suisse montagneuse acquit une importance considérable. Le S. A. C. décida, en conséquence, de faire des démarches auprès des autorités fédérales en faveur de cette entreprise grandiose. Celles-ci ont pris la chose en mains, et il ne reste plus qu'à souhaiter qu'on trouve le moyen de les mettre en exécution dans un avenir prochain [1]. (Voir les discussions y relatives, pages 101-103). — Déjà, en 1867, le Club

[1] Cette idée semble actuellement, sinon tout à fait abandonnée, en tout cas enrayée pour longtemps. — *Trad.*

avait facilité par une petite subvention l'exécution du relief du Pilate, par M. Kaufmann.

En ce qui concerne les travaux scientifiques entrepris dans d'autres domaines par le S. A. C., nous renvoyons le lecteur aux communications faites aux fêtes annuelles et, plus spécialement, aux travaux publiés dans l'Annuaire sous la rubrique « Abhandlungen ».

Le S. A. C. s'occupa aussi et avec succès de *questions* les plus *diverses*. Ainsi, à maintes reprises, il prit des mesures pour *la protection du grand gibier* dans les Alpes.

Déjà, en 1863, cette idée avait été mise en avant, et en 1875, sur la proposition de M. de Steiger, la question de savoir comment on pourrait restreindre *la chasse aux chamois*, pour en prévenir la destruction complète, fut mise à l'étude. Le Comité Central chargea d'abord la Section Oberland de prendre les mesures nécessaires pour parer aux inconvénients de cet état de choses. Cette Section, à laquelle vinrent se joindre celle de Blümlisalp et le Club Alpin Simmenthal-Saanen, adressa une pétition au Grand Conseil du canton de Berne pour restreindre le droit de chasse. Le succès fut prompt et encourageant, car ce corps éleva le permis pour cette chasse à 80 fr. De concert avec d'autres sociétés,

la Section Rhätia fit une démarche semblable auprès des autorités fédérales, en émettant le vœu qu'il fût créé des districts francs (fermés à cette chasse). C'est à la suite de ces pétitions que la loi fédérale du 17 septembre 1875 sur la chasse et la protection des oiseaux fut rendue exécutoire. Cette loi maintenait la chasse aux chamois dans de justes limites, et décrétait que certaines régions seraient fermées, pendant un certain nombre d'années, à cette chasse [1], mesure qui fit remonter considérablement le nombre des chamois en fort peu de temps.

Ces mêmes Sections Oberland et Rhätia provoquèrent, en 1878 et 1879, l'établissement de *colonies de bouquetins* dans les Alpes. L'élevage des bouquetins du roi d'Italie, près de Turin, ayant été supprimé, le Comité Central attira l'attention des autorités fédérales sur l'occasion favorable qui se présentait de réintroduire ce beau gibier dans nos Alpes. Nos autorités faisant la sourde oreille, la Section Rhätia fit l'acquisition d'un troupeau de douze pièces, troupeau qui s'augmenta par la suite grâce à l'aide de la caisse centrale, et essaya par ce moyen de repeupler les montagnes grisonnes avec cet animal qui figure dans ses armoiries. Les colonies installées dans le district fermé du Piz Err ne firent que végéter

[1] Ce qu'on appelle « mettre sous ban ». — *Trad.*

avec beaucoup de peine, car la reproduction qu'on avait espérée n'eut lieu que dans une faible mesure; par contre, ces animaux, redevenus sauvages, s'attaquèrent aux touristes et constituèrent ainsi un nouveau danger. Le succès ne répondit donc qu'en partie aux espérances que cette entreprise avait fait naître [1].

Le S. A. C. s'occupa aussi bien de *la flore* que de la faune de nos Alpes. Quelques Sections, entre autres Oberland et Tödi, s'efforcèrent de prendre des mesures préservatrices pour limiter la vente de l'edelweiss. La dernière de ces Sections atteignit son but en obtenant des autorités cantonales de Glaris un arrêté interdisant la vente des edelweiss avec leurs racines. Enfin le S. A. C. se mit en rapport avec l'Association pour la protection des plantes à Genève, en vue d'étudier les meilleurs moyens de prévenir la destruction de la flore alpestre, et participa, par des contributions annuelles, à l'établissement du Jardin botanique la Linnaea, à Bourg-Saint-Pierre, dans la vallée d'Entremont ; en même temps, plusieurs Sections se firent inscrire comme membres de l'Association.

En dernier lieu, en mai 1887, le S. A. C. fit, de concert avec de nombreuses associations, des

[1] Les derniers spécimens de cette colonie ont été donnés au Jardin zoologique de Bâle. — *Trad.*

démarches énergiques auprès des autorités cantonales de Zurich et de Schaffhouse, en vue de la *protection de la chute du Rhin*, dont les beautés étaient menacées par un projet d'utilisation de ses forces motrices. Il protesta contre la dégradation de ce phénomène naturel, appartenant à la Suisse entière, au profit exclusif de quelques individus, et sa protestation fut chaleureusement appuyée par l'opinion publique de tous les cantons. Là également le succès fut complet.

L'idée émise en 1874, puis repoussée, d'utiliser les courses des clubistes pour les *reconnaissances militaires,* en vue de la défense nationale, fut reprise dans la seconde moitié de la décade 1880-1890 et vivement recommandée aux Sections par une brochure de M. F. Becker « Les reconnaissances militaires dans les hautes Alpes ». Des courses *stratégiques* eurent lieu en grand nombre, et les questionnaires y relatifs furent remis, bien remplis, au Département militaire fédéral. Le S. A. C. comme tel ne pouvait pourtant pas s'approprier cette tâche essentiellement militaire.

Mentionnons encore brièvement que l'érection de divers *monuments* honorant la mémoire d'explorateurs éminents des Alpes est due au S. A. C. Ainsi, déjà en 1863, il fit sceller une plaque d'airain commémorative sur le Grünhorn (éperon méridional du Tödi), à la Hegetschweilerplatte,

en l'honneur du célèbre botaniste *Hegetschweiler,* et, en 1876, il éleva un monument à son membre honoraire, le géologue *Arnold Escher de la Linth,* à la « Pierre Pointue » (Spitzigerstein), dans le vallon de Schwendi, près de Weissbach (Appenzell), pierre qui porte actuellement le nom d'Escherstein (voy. pages 79-80 et Annuaire XII, 455-465). Il participa, en outre, par des subventions à l'érection du monument de de Saussure, pionnier des ascensionnistes du Mont-Blanc, à Chamonix (1887), ainsi qu'à ceux de ses membres honoraires Dufour (1881) et Oswald Heer (1886).

Mentionnons encore, à la fin de ce chapitre, la part importante prise par le Club Alpin Suisse dans différentes *expositions,* ce qui lui donna l'occasion de faire connaître au public la nature et le but de ses travaux et de faire une active propagande.

La première exposition à laquelle il participa fut celle de Vienne en 1873. Il ne s'inscrivit pas comme exposant individuel, mais comme participant au groupe scolaire et éducatif suisse (Abtheilung für Bildungswesen; freie Bestrebungen) et se limita à l'envoi de ses Annuaires, cartes, panoramas et itinéraires, ainsi que d'un rapport sur son activité jusqu'en 1872. Il obtint pour cela la médaille de progrès (Fortschrittsmedaille). En

1875, sur l'initiative du Club Alpin Français, il prit part, avec d'autres sociétés alpines, à l'exposition de géographie de Paris, où il envoya de nouveau ses Annuaires et ses cartes. Les sociétés alpines avaient formé un groupe d'ensemble, et le diplôme, ainsi que la médaille qui leur furent décernés le furent pour le groupe tout entier. Voici en quels termes flatteurs ce diplôme était rédigé [1] :

L'exposition des Clubs Alpins a paru au Jury international mériter une récompense exceptionnelle. Les distinctions prévues par notre règlement ne pouvaient, en effet, s'appliquer à cet ensemble d'un intérêt géographique si important qu'ont formé, grâce à vos bons soins, les remarquables envois faits au Congrès. J'ai l'honneur, au nom du Congrès, de porter à votre connaissance cette haute appréciation du Jury et de vous délivrer la présente lettre de distinction comme la récompense de l'ordre le plus élevé décernée à l'occasion de l'Exposition.....

Le Vice-Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY (11 août 1875.)

A cette lettre de distinction était jointe une médaille.

Les objets exposés étaient à peine de retour que, dans la même année, le commissaire général suisse les envoya à l'exposition internationale de Philadelphie pour figurer dans la section suisse où ils remportèrent de même diplôme

[1] Ce qui suit est en français dans l'édition allemande. — *Trad.*

et médaille. Le S. A. C. ayant déjà exposé à Paris en 1875, il jugea bon de s'abstenir de figurer à l'exposition universelle de 1878. Par contre, le Comité Central répondit à l'invitation du Bureau topographique pour l'exposition de géographie de Venise 1881, où la série complète des Annuaires, cartes d'excursions et itinéraires, complétés par les levés et les photographies du glacier du Rhône, obtint la mention la plus élogieuse. L'année suivante, une exposition des travaux des sociétés alpines eut lieu à l'occasion du Congrès de Salzbourg. Le S. A. C. y exposa des modèles, plans et descriptions des cabanes-refuges du Club et, dans une séance particulière, M. le professeur Forel donna une conférence sur les travaux de mensuration du glacier du Rhône. Ces deux choses obtinrent un grand succès. Mais, pour le S. A. C., l'exposition nationale suisse de Zurich de 1883 eut une importance beaucoup plus considérable. Celle-ci lui permit de récapituler ses efforts et ses travaux d'une façon beaucoup plus complète. Une construction spéciale avait été aménagée pour contenir les objets exposés par lui, ainsi que ceux concernant la culture forestière, la chasse et la pêche. Tout ce qui avait été envoyé par le Comité Central, par les Sections ou par de simples particuliers, fut groupé d'une manière uniforme et aménagé avec un goût

parfait. Le Comité Central y consacra 4,200 fr. Le succès dépassa toutes les espérances. L'aspect pittoresque de cette salle, la quantité et la variété d'objets de valeur qui représentaient le résultat de l'activité des vingt années d'existence d'une seule société, charmaient et étonnaient tout à la fois. Quoiqu'il fût « hors concours », le S. A. C. obtint cependant le diplôme d'honneur, la plus haute marque de distinction.

Ses efforts avaient attiré sur lui l'attention du grand public. Un grand nombre de personnes qui s'imaginaient que le S. A. C. était purement une société de sportsmen, cultivant uniquement l'art de grimper, durent reconnaître qu'il s'occupait de choses sérieuses d'une grande portée et que son activité s'étendait dans les domaines les plus divers. Ils ne purent plus désormais lui refuser leur estime. Le Club eut alors conscience de sa force et de ses capacités, et il y puisa un nouveau courage pour l'avenir. A un autre endroit, il sera fait mention d'une façon plus détaillée du contenu de l'exposition.

A côté de ces efforts et de ces aspirations du Club envisagé dans son ensemble, nous devons mentionner *l'activité personnelle des Sections.* Maintes d'entre elles, il est vrai, telles qu'Argovie, Tessin, Titlis, Burgdorf, Oberaargau, Rossberg, Randen, Weissenstein, Chaux-de-Fonds se

contentèrent de participer à la vie générale du Club et de pratiquer des courses de montagne; leurs rapports tout au moins ne contiennent rien sur leur activité dans d'autres sphères. D'autres Sections, par contre, particulièrement celles des grandes villes, auxquelles les hommes de marque ne firent jamais défaut, telles que Genève, Uto, Diablerets, Berne, Bâle, etc., déployèrent une vie intellectuelle intense, qui contribua puissamment à l'activité générale du Club, tandis que d'autres, telles que Rhätia, Tödi, Oberland, Monte-Rosa, Säntis, Pilate (dont le territoire comprenait, jusqu'en 1870, les trois autres Waldstätte) et même de petites Sections comme Toggenbourg, se signalèrent brillamment par leur activité personnelle. Si nous considérons la fréquence des réunions au sein des Sections, nous pourrons constater les grandes différences qui existent entre elles sous ce rapport. Ainsi à Genève, les membres de la Section se réunissent deux fois par semaine dans leur local; à Zurich, une fois; Bâle et Zurich ont, en hiver, une séance tous les quinze jours, en été tous les mois; tandis que de petites Sections, dont les membres sont disséminés, ont à peine une ou deux réunions dans le courant de l'année. Les Sections les plus favorisées sous ce rapport sont celles qui, comme Rhätia, Saint-Gall, Pilate, etc., tout en ayant un

chiffre de membres élevé et disposant de ressources intellectuelles importantes, sont en même temps à proximité des montagnes, où les sources de leur activité clubistique se trouvent constamment à leur portée immédiate. Selon la prédominence de l'une ou de l'autre de ces circonstances diverses et en proportion de l'inégalité de leurs ressources, nous trouvons les Sections plus ou moins occupées de sujets scientifiques ou pratiques, voire même des uns et des autres.

La plupart des Sections ont créé des *bibliothèques,* dont quelques-unes ont un nombre respectable de volumes et une quantité de panoramas, gravures, dessins, etc. Celles de Genève et de Berne sont remarquables, mais particulièrement celle de Bâle qui renferme 14,000 exemplaires et de nombreuses raretés; Diablerets possède une collection artistique importante; Berne a de nombreuses photographies des hautes Alpes, qu'elle doit pour la plupart à un de ses membres M. Beck; Rhätia d'intéressantes cartes anciennes, et Uto une collection de plusieurs milliers d'exemplaires de vues alpestres et de panoramas de M. Müller-Wegmann, dessins originaux représentant le travail d'un demi-siècle, spécimen unique et de grande valeur. Grâce à de zélés chercheurs mainte Section est arrivée à posséder des collections géologiques et minéralo-

giques importantes, particulièrement Genève, Bâle, Blümlisalp, Bachtel, Winterthour, ou encore des herbiers de plantes des Alpes, ou d'autres collections botaniques quelconque; ainsi: Monte-Rosa, Bachtel, Bâle, Zofingue, Genève. En réunissant ces collections diverses à une fort jolie collection zoologique, la Section Oberland a réussi à monter un petit musée à Interlaken. En 1879, la division ornithologique de ce musée renfermait trois cent vingt exemplaires, la division paléontologique neuf cents, la division géologique trois cent vingt et celle des plantes des Alpes septante; et depuis cette époque cette collection n'a fait qu'augmenter considérablement d'année en année.

Les Sections de Bâle, Blümlisalp, Tödi et notamment celle de Monte-Rosa ont créé des collections de *pierres des sommets* pour servir de matériaux pour les études géologiques, celles de St-Gall et de Bienne ont augmenté par l'envoi de leurs trouvailles et par leurs dons les collections de leurs villes, et la Section Blümlisalp a provoqué, par l'offre de sa participation, la création d'un musée à Thoune. La Section Monte-Rosa travaille à recueillir les *traditions et légendes* du Valais, si nombreuses et si caractéristiques; elle chercha, ainsi que les Sections Pilate, Rhätia, Genevoise, Bâle, Bienne, etc., à prévenir la des-

truction des *blocs erratiques,* en en faisant l'acquisition et en pourvoyant à leur conservation. Ainsi la Section Pilate prit sous sa protection un bloc de syénite, près de Roggliswyl, provenant du Valais et dont l'existence était menacée; Genève en fit de même pour la Pierre de Beauregard; Monte-Rosa pour la Venetzstein et un bloc calcaire près de Sion, curieux par ses traces d'érosion datant de la période glaciaire, et Bâle fit don au musée de Berne d'un spécimen erratique intéressant dans la vallée de Habkern. La Section Rhätia publia des instructions spéciales à l'usage de ceux qui voudraient collaborer aux recherches et à la conservation de ces blocs et plusieurs autres Sections, notamment Pilate et Monte-Rosa, entreprirent des explorations méthodiques dans leurs cantons respectifs pour établir l'origine et l'altitude maximale de ceux-ci ainsi que la ligne de démarcation des anciens glaciers et des autres phénomènes qui s'y rattachent.

La Section Pilate a noté sur sa carte du canton de Lucerne une centaine de blocs erratiques et a adressé, dans le temps, un rapport sur ce sujet à la commission spéciale siégeant à Genève et chargée de l'élaboration d'une carte des glaciers de l'époque glaciaire en Suisse. En fait, l'objet principal de ces recherches était de facili-

ter et d'encourager l'exécution de cette carte, de même que le collectionnement de « pierres de sommets » devait aider à la confection de la carte géologique.

Les observations et mensurations de glaciers entreprises par plusieurs Sections, longtemps avant qu'il fût question du glacier du Rhône, poursuivirent un but scientifique analogue. Déjà en 1867 l'active Section Tödi construisit des stations pour l'observation de l'avancement et du recul des glaciers et cela fut en quelque sorte le pionnier des travaux entrepris, sur une plus grande échelle, au glacier du Rhône.

Du reste, elle fit elle-même au Bifertengletscher des mensurations semblables et des levés photographiques. Rhätia et Monte-Rosa suivirent cette impulsion. Cette dernière Section en particulier a fait, à partir de 1868, dans un nombre toujours croissant de stations d'observation (en dernier lieu 23) des levés, continués pendant plus de dix ans, sur les mouvements des glaciers du Valais. Depuis 1880, la sous-Section Jaman de la Section des Diablerets organise des mensurations des glaciers de Trient et des Grands. Bâle à partir de la même époque en fit de même pour les glaciers de Brunni et de Hüfi, pendant que Rhätia s'occupait de mesurer la profondeur et le profil de fond des lacs alpins,

en déterminant aussi leur température à différentes profondeurs. Elle s'occupa encore de l'exploration des sources thermales, à peu près inaccessibles, de Sterlera, dans les gorges de la Cua (Cuaschlucht), dans la vallée d'Avers. La petite Section d'Appenzell (telle qu'elle existait dans le temps) entreprit une exploration en règle de toutes les cavernes de son territoire, cavernes auxquelles se rattachent tant d'idées superstitieuses. Berne et Oberland, en vue de faire des observations météorologiques, placèrent des thermomètres-enregistreurs sur les sommets du Schreckhorn et du Faulhorn, à Mürren et au Schafloch. Diablerets se chargea de la publication des bulletins météorologiques des postes d'observation dépendant de la station centrale situés sur son territoire, et toutes les Sections les plus favorablement situées contribuèrent par de libérales subventions à l'établissement de l'observatoire du Säntis. De nombreuses Sections, telles que Rhätia, Monte-Rosa, Genevoise, Diablerets, Blümlisalp accordèrent un aide efficace à la continuation des travaux topographiques de l'état-major fédéral par la correction minutieuse des feuilles de la carte générale se rapportant à leur territoire ; d'autres atteignirent le même but en obtenant des autorités des cartes spéciales pour leurs cantons ou districts, comme ce fut le cas pour

les Sections Tödi, Säntis, Moléson, Neuchâteloise et Rhätia.

Pour mieux faire connaître leurs territoires, différentes Sections encouragèrent la publication de monographies spéciales les concernant. C'est ainsi que les Sections Moléson, Blümlisalp, Oberland, Pilate, Neuchâteloise, Tödi, Monte-Rosa, Rhätia et d'autres contribuèrent à répandre les volumes de la collection des « Wanderbilder » de la maison Orell Füssli. La Section Genevoise s'occupa, à partir de 1867, de la confection d'un guide des montagnes et passages entourant le bassin du lac Léman, dont près de deux cent cinquante n'avaient jamais encore été décrits. Säntis et Wildhorn étudièrent la question de la publication de ces genres d'ouvrages et le petit club du Toggenburg la résolut victorieusement en publiant en 1877 un charmant itinéraire illustré de sa vallée. Dans plusieurs endroits où la chose n'avait été considérée jusque-là comme ni nécessaire ni possible, on s'occupa de prendre des panoramas des vues les plus remarquables. C'est ainsi que Tödi fit dresser un panorama du Glärnisch, St-Gall un du Säntis (les deux, dessinés par M. Heim), Bâle un du Maderanerthal, Pilate du Tomlishorn (de M. Imfeld), Uto de l'Uetliberg, Zofingue (deux l'un après l'autre) du Sälischlösschen (le premier de M. Albrecht, entrepre-

neur ; le second, plus grand, de M. Imfeld), Neuchâtel de Chaumont, la sous-Section Jaman des Rochers de Naye, St-Gall du Hohenkasten, Alvier du sommet auquel la Section doit son nom (par Simon). Wildhorn contribua à la publication du panorama du Wildhorn (de M. Buss) et Titlis à celui de M. Imfeld pris de la montagne du même nom. En général les Sections qui eurent les plus grosses charges à supporter furent celles qui confectionnèrent ou acquirent des reliefs de massifs. Ainsi Blümlisalp en dressa un de la montagne de Sigriswyl et du Beatenberg, Oberland en possède deux, un des environs d'Interlaken et un de la Jungfrau ; Blümlisalp possède également un exemplaire de ce dernier. Tödi acquit le relief de la région des sources de la Linth, de Becker; Wintherthour celui du Mont-Rose, d'Imfeld ; en fait tous les autres reliefs de la Suisse qui excitèrent tant d'admiration à l'exposition nationale et dont plusieurs ont une grande valeur (nous nommerons le relief géologique des Alpes vaudoises, de Renevier; la reproduction de la catastrophe d'Elm, par M. Heim, et le grand relief de l'Oberland bernois, de Simon) ont été presque sans exception confectionnées par des membres du S. A. C. Plusieurs Sections rendirent de précieux services aux habitants de leurs districts en établissant des *tables d'orientation,*

avec panoramas, dans des endroits bien situés pour cela. La Section des Diablerets en créa sur le mont de Baulmes près de Ste-Croix et au Signal à Lausanne, Uto sur l'Uetliberg, Neuchâtel sur la Roche Ronde de Chaumont, Zofingue sur le Sälischlösschen, Moléson à Fribourg (les trois derniers dessinés par M. Imfeld), Berne sur le Petit-Rampart. St-Gall érigea un belvédère sur le Säntis, Winterthour un autre sur l'Eschenberg. Cette dernière Section acheta le sommet de la colline de Hohen Wülflingen, un autre beau point de vue de ses environs, le déboisa et y construisit une cabane. D'autres encore érigèrent des monuments à des membres éminents ou à des explorateurs distingués des hautes Alpes. Appenzell, par exemple, sur l'Ebenalpstock au père de l'alpinisme suisse, Ebel; Tödi, près du Pantenbrücke, au coureur de glaciers Dr Wislicenus, mort par accident; Monte-Rosa sur le château de Valère, près de Sion, au célèbre ingénieur Venetz (le bloc erratique dit Venetzstein) ; Genève au chanoine Carrel ; Diablerets à ses membres illustres : Juste Olivier et J. Muret, à Pont de Nant[1] et à son président Morf sur sa tombe; Burgdorf à Grindelwald au docteur Haller, mort par accident dans le bassin du glacier de l'Aar ; Uto à son président, le professeur Biedermann.

[1] Et plus tard, au même endroit, à Eugène Rambert. — *Trad.*

Une foule de Sections vouèrent leur attention à la conservation et l'augmentation de la *faune alpestre.* Non seulement une foule de mesures furent prises par Tödi, Oberland, Rhätia et d'autres pour la protection du gros gibier en augmentant les districts « à ban » et en maintenant sévèrement la surveillance du gibier (voir page 165 et suivantes), mais les deux dernières n'épargnèrent ni peine ni argent pour acclimater à nouveau le bouquetin, jadis un hôte de nos montagnes et qui avait peu à peu disparu (voir pages 166-167). De plus, Alvier et St-Gall cherchèrent, non sans succès, à repeupler le Säntis et le groupe de l'Alvier des marmottes qui les avaient abandonnés, en en faisant venir d'autres endroits, et Oberland fit mettre des poissons dans deux lacs alpins qui en étaient privés.

La flore alpine fut également l'objet de la surveillance de plusieurs Sections. Oberland, Tödi, Pilate, la sous-Section de Jaman et d'autres s'interposèrent pour la conservation de l'edelweiss (voir page 167) et, Genève, Diablerets, Rhätia, etc., s'intéressèrent spécialement à la protection des plantes alpines ; Zofingue fit des démarches pour empêcher la disparition de certains phanérogames dans la « Oensinger clus ; » Bachtel créa un petit jardin de plantes alpines sur la montagne qui lui a donné son nom ; Winter-

thour et Davos en firent de même chez eux; Alvier chercha à introduire par la culture dans les Grauen Hörner l'*Achillea moschata* (Iva); Rhätia nomma une commission spéciale pour examiner comment la culture des plantes des Alpes pourrait être entreprise. Cette question fut traitée d'une façon approfondie; pendant ce temps l'Association pour la protection des plantes entreprenait avec son « champ d'essai » dans la vallée d'Entremont la réalisation pratique de cet objet avec l'aide d'un modeste subside du S. A. C.

Afin que les *chants de la montagne* ne vinssent pas à se perdre, quelques Sections recherchèrent la collection des vieux ranz des vaches et des mélodies alpestres et cultivèrent particulièrement le « jodel » et le chant. Genève a une section de chant qui lui est propre, et a édité, comme Berne, des recueils de chants montagnards et clubistiques. D'autres encore cherchèrent à remettre en vogue le « cor des Alpes », Berne dans l'Oberland, Uto dans les vallées de la Muota et de Weistannen, enfin Davos dans ses montagnes. Mentionnons encore que Pilate organisa une fête en l'honneur du centenaire de Humboldt; Diablerets une exposition des objets nécessaires aux ascensionnistes, ainsi qu'une de plantes des Alpes sur pied; Uto une exposition de cartes, pa-

noramas et vues de montagnes ; Winterthour, Tödi, Oberland et Pilate, chacune une exposition de reliefs. Rappelons aussi que Bâle provoqua la construction de l'hôtel « Zum Alpenclub » dans le Maderanerthal, l'inaugura et le prit longtemps sous sa protection ; Genève aida à l'érection de l'auberge, bientôt écroulée, du Lancet, dans la partie supérieure de la vallée de Bagnes, et Mythen prit sous son aile l'exploitation d'un restaurant au sommet du Grand-Mythen. Tout cela suffit pour mettre en lumière l'œuvre individuelle des Sections du S. A. C. dans le courant de ces vingt-cinq premières années.

Mais nous n'avons pas encore parlé des travaux les plus pratiques, au point de vue *alpin* le plus strict, des Sections du S. A. C. Ces travaux ont consisté avant tout dans *la construction et l'entretien des cabanes,* dans l'établissement et l'amélioration des sentiers, dans le fait de rendre praticables des passages difficiles de la haute montagne, dans la réglementation de l'institution des guides et enfin dans les rapports et les publications exposant les résultats des efforts réunis du Club et de ses membres. Durant ces vingt-cinq années, l'érection des cabanes a été l'affaire des Sections. Or, lorsqu'on entreprend de construire à de grandes altitudes, on a à tenir compte de facteurs tout autres que ceux qu'on rencontre

dans les villes et villages. Ce sont les avalanches, le tassement des neiges, la chute des pierres, les éboulements de rochers, la congélation de l'eau qui pénètre dans les cabanes. Et comme l'expérience faisait totalement défaut, ce furent les constructions de cabanes qui devinrent la grosse pierre d'achoppement des Sections. Combien d'allées et venues, combien de délibérations ne dut-il pas y avoir avant qu'on eut choisi l'emplacement, obtenu la concession du terrain et acheté le matériel, fini de dresser les plans et comptes de revient, obtenu l'argent nécessaire, effectué le transport et la mise en place du mobilier et des ustensiles, enfin tout terminé ! Et souvent, peu d'années après, on devait se convaincre que la cabane avait été mal placée, qu'elle avait besoin de réparations ou qu'elle était devenue complètement impraticable. Nous rappellerons simplement la cabane des Diablerets et celle du col des Maisons Blanches. Il fallait aussi trouver les voies d'accès les plus commodes et faire un rude apprentissage. Mainte Section, particulièrement parmi les moins fortunées, dut pendant plusieurs années se donner une peine énorme pour parer, à force de précautions et de travail, aux déficits et aux éventualités de l'avenir, jusqu'à ce qu'un règlement bien élaboré sur la matière, la contribution de la

caisse centrale et le consentement de Sections citadines éloignées à se charger de l'entretien d'un certain nombre de cabanes, soient venus répartir plus également la distribution des charges, et jusqu'à ce qu'un mode de construction plus rationnel ait été mis en pratique. *Trente-huit* cabanes ont été construites par les Sections [1]; neuf par Rhätia, cinq par Monte-Rosa, trois par chacune des Sections Tödi, Diablerets, Berne, Oberland, Uto, deux par Blümlisalp. Quant à Säntis, Toggenburg, Alvier, Genève, Pilate, Winterthour et Wildhorn, elles en bâtirent chacune une. Il en a existé jusqu'ici quarante-deux, et cinquante en comptant les reconstructions nécessaires. Ce chiffre est encore très modeste si on le compare à l'étendue des Alpes. L'expérience a appris que l'adossement aux rochers, si goûté autrefois, est fatal la plupart du temps, et que le bois est de beaucoup préférable à la pierre pour la construction. En ce qui concerne la solidité, le caractère pratique, l'aménagement et la commodité de la disposition, des progrès considérables ont été faits peu à peu ; les conséquences du manque d'expérience des commencements sont cependant encore appréciables à l'heure qu'il est, et il n'est nullement superflu de recom-

[1] Une liste du mois de mai 1892 en indique quarante dont une, il est vrai, récemment détruite (Stockje) et une inachevée (Bétemps).— *Trad.*

mander beaucoup de soin et de prudence dans les nouvelles constructions.

Non moins nombreuses sont les Sections qui ont travaillé à rendre leurs montagnes plus pratiquables d'accès en établissant des sentiers ou en améliorant ceux existant déjà. On créa d'excellents chemins jusqu'au sommet des monts : ainsi les Sections Säntis et Toggenburg, pour parvenir au Säntis de différents côtés; Rhätia, sur le Stätzerhorn et le Piz Lischanna; Toggenburg, sur le Speer; Davos, sur le Grand Schiahorn; ailleurs des sentiers furent établis, tout au moins dans certaines parties où cela était particulièrement nécessaire, ou bien d'autres existant déjà furent rendus plus praticables. En d'autres endroits des passages difficiles furent améliorés en faisant sauter le rocher, en plaçant des échelles, en assujettissant des barrières, des cordes métalliques, des chaînes, des poignées de fer, des crochets ou crampons. A d'autres endroits encore la direction et le passage furent indiqués par des poteaux, des perches ou des entailles dans le rocher. Et pourtant ce n'était là que les premiers pas! Ce furent encore les Sections montagnardes qui prirent à leur charge la majeure partie de ce travail et de ces frais. Nous voyons que Tödi, Monte-Rosa et Alvier y participèrent chacune cinq fois, Toggenburg quatre,

Oberland et Rhätia chacune trois fois, Blümlisalp, Säntis, Moléson, Davos, chacune deux fois, d'autres Sections, parmi lesquelles il faut mentionner tout spécialement Mythen, chacune une fois.

C'est également aux Sections de montagnes que le S. A. C. est redevable du travail qui a amené la *formation et l'organisation du corps de guides*. Ce nous mènerait trop loin de décrire, même en abrégé, les difficultés innombrables que rencontrèrent les Sections pendant de longues années dans leurs démêlés avec les gouvernements cantonaux mal disposés et même avec les guides eux-mêmes. Mais ce qui a été fait par des Sections telles que Oberland, Monte-Rosa, Rhätia, Tödi, de même que par Pilate, Säntis, Appenzell, Alvier, Gothard, Titlis, Genève (à Chamonix) et Davos, pour l'organisation de secours, l'unification des tarifs, la création de corps de guides possédant leurs comités et leurs caisses de secours, l'instruction des guides, l'équipement, la propagande faite parmi eux, leur assurance en cas d'accidents, etc., mérite une reconnaissance sans réserve, d'autant plus que tous ces résultats ont été difficiles à obtenir.

Si les Sections citadines restèrent étrangères à ce mouvement, elles ont aidé par contre énergiquement, dans un autre domaine, les efforts du

S. A. C. par la quantité presque incalculable de *conférences* sur des sujets se rapportant à l'alpinisme qu'elles ont organisées, tant dans leur propre sein qu'en public. Celles que la Section Genevoise fit donner pendant plusieurs années de suite jouirent d'une telle vogue que les salles où elles se donnaient avaient peine à contenir les auditeurs. Moléson et Blümlisalp obtinrent aussi d'excellents résultats de conférences semblables. Et les travaux scientifiques importants, les rapports, les comptes rendus, les descriptions qui virent le jour dans les séances publiques ou privées des autres Sections trouvèrent une place toute indiquée dans les divers organes du Club, dans les revues scientifiques ou dans les journaux qui les firent connaître au loin. Plusieurs Sections firent paraître des *publications* spéciales. Genève, indépendamment de l'*Echo des Alpes,* entreprit avec beaucoup de zèle la traduction de l'Annuaire, des observations annotées sur le formulaire élaboré par le C. C. et d'autres écrits allemands. Monte-Rosa fit paraître la « Flore valaisanne, » du chanoine Rion ; d'autres Sections encore s'occupèrent de la publication d'écrits de contenus fort différents ; ainsi, par exemple, Uto publia la description de la catastrophe de la Jungfrau du 15 juillet 1887 (par F. Becker et A. Fleiner). Il a dû enfin être

fait dans le sein des Sections de nombreux travaux dont les rapports annuels et autres documents ne font pas mention, et qui, par ce fait, n'ont pu figurer dans ce résumé, mais on peut dire d'une manière certaine qu'il s'est manifesté dans la grande majorité des Sections, principalement des plus considérables, une vie active, entretenue et continuellement renouvelée par l'amour que nous ressentons tous, dans le S. A. C., pour les beautés impérissables et la sublimité de la montagne, et que cette activité a produit les fruits les plus variés.

5. **Personnalités éminentes.**

Parmi les milliers de sociétaires du S. A. C., représentant les positions sociales les plus diverses, qu'il a déjà comptés dans ses rangs, un très grand nombre se sont distingués d'une façon toute particulière dans l'un ou l'autre de ses champs d'activité. Notre espace étant limité, nous ne pouvons en mentionner que quelques-uns. Mais comment choisir? Où donc nous arrêter, dans l'impossibilité où nous sommes d'indiquer les travaux de tous? Comment, à plus forte raison, rendre justice à chacun, en proportion de la place qu'il a occupée?

A plusieurs membres du S. A. C. il a été

donné de jouer un rôle important par suite de leurs connaissances et de leurs talents; d'autres, sans sortir de la sphère de notre association, ont su, par leur capacité personnelle, s'y faire une grande place; une troisième catégorie enfin est celle de ceux qui, sans que leur nom ait été connu de la majorité de leurs collègues, n'en ont pas moins travaillé sérieusement à l'avancement et au bien du S. A. C. Limités comme nous le sommes, nous sommes forcés de ne nous occuper que de la première catégorie. Mais, en fin de compte, chacun a contribué par son obole à la solution du grand problème commun, et ce dévouement à notre cause est d'autant plus méritoire qu'il n'a exigé aucune reconnaissance publique; chacun de nos collaborateurs a travaillé pour satisfaire à son devoir vis-à-vis du Club, et les services qu'ils nous ont rendus n'ont pas été moindres pour n'avoir pas été appréciés publiquement et n'avoir été l'objet d'aucune récompense.

Les Sections et présidents qui furent chargés de la direction centrale furent les suivants :

ANNÉES	SECTIONS	PRÉSIDENTS
1863	Berne,	MM. Dr Théodore Simler.
1864	Bâle,	Meyer-Bischoff.
1865	Rhätia,	Coaz, inspecteur forestier.

ANNÉES	SECTIONS	PRÉSIDENTS
1866	St-Gall,	Dr Fr. de Tschudi.
1867-69	Uto,	Melch. Ulrich, professeur.
1870-72	Bâle,	A. Hoffmann-Burckhardt.
1873-75	Pilate,	Zähringer, professeur.
1876-78	Genève,	Alb. Freundler, pasteur.
1879-81	Berne,	R. Lindt, pharmacien.
1882-84	Diablerets,	E. Rambert, professeur.
1885-87	Uto,	E. Grob, conseiller d'Etat.
1888-91	Tödi,	Gallati, conseiller national [1].

Les suivants furent nommés membres honoraires :

1863 MM. Général Dufour, à Genève (p. 64).
1864 Agassiz, professeur, à Cambridge, Etats-Unis (p. 66).
» Tyndall, professeur, à Londres (p. 66).
1865 F. Bétemps, ingénieur-topographe, à Mezinges, Haute-Savoie (p. 67).
1867 Adams Reilly, à Londres (p. 70).
1871 Dr Bernard Studer, professeur, à Berne (p. 73).
» Dr Pierre Mérian, conseiller, à Bâle (p. 73).
» Dr Arnold Escher de la Linth, professeur, à Zurich (p. 73).
» Dr Oswald Heer, professeur, à Zurich (p. 73).
1878 Alphonse Favre, professeur, à Genève (p. 83-84).
» Edouard Desor, professeur, à Combe-Varin, canton de Neuchâtel (p. 84).

[1] Actuellement M. Baumgartner, pasteur à Brienz, dans la Section Oberland. — *Trad.*

1881 MM. Edouard Whymper, à Londres (p. 92).
» D[r] Hann, directeur de l'observatoire météorologique de Vienne (p. 92).
1884 Gottlieb Studer, préfet, à Berne (p. 96).
» Melchior Ulrich, professeur, à Zurich (p. 96).
» D[r] Fréd. de Tschudi, à St-Gall (p. 96).
» D[r] L. Rütimeyer, professeur, à Bâle (p. 96).
1886 J.-J. Weilenmann, à St-Gall (p. 99).
» Ivan de Tschudi, à St-Gall (p. 99).
» Rambert, professeur, à Lausanne (p. 99).
» Victor Sella, à Biella, Piémont (p. 99)[1].

Le véritable fondateur du S. A. C. fut le D[r] *Théodore Simler,* d'abord « privat-docent » à Berne, ensuite maître à l'école d'agriculture de Muri et à Zurich, où il fut enlevé dans la force de l'âge en 1873. Son enthousiasme ardent influa puissamment sur les premiers pas du Club, témoins les différents travaux qu'on a de lui dans l'Annuaire. (Voyez à son sujet les pages 2 et suivantes).

A côté de lui citons au premier rang, parmi les fondateurs, le préfet *Gottlieb Studer,* à Berne, un de ceux qui ont le mieux connu le monde des Alpes. Grimpeur infatigable, il a, pendant soixante ans, passé chaque été quelques semaines dans les hautes Alpes, a parcouru la plupart des

[1] En 1891, le professeur Heim, de Zurich. — *Trad.*

massifs et des glaciers de la Suisse, le plus souvent en observateur ou en dessinateur émérite, a vaincu mainte cime vierge, ne connaît pas moins bien les Alpes des pays voisins, les Pyrénées, les montagnes de la Norvège et de l'Italie, et actuellement, quoique septuagénaire, pourrait encore en remontrer à la jeunesse par son enthousiasme juvénile et sa persévérance. Malgré cela, il ne parle jamais de ses travaux qu'avec la plus grande modestie. Une plume plus habile que la nôtre décrira, sans doute, un jour tout ce que ce vaillant pionnier et explorateur méthodique de nos Alpes a vu, observé, dessiné et décrit pendant de longues années, lorsque la destinée lui aura ravi son fidèle alpenstock; nous devons forcément nous restreindre à le mentionner en quelques mots. Ses écrits faisant époque : « Ueber Eis und Schnee » (4 vol.), « Berg und Gletscherfahrten » (2 vol.), etc., sont connus de tout clubiste et indispensables encore aujourd'hui, et ses nombreux panoramas, comme par exemple celui du Mänlichen, sont des chefs-d'œuvre du genre [1].

Après lui viennent deux de ses émules dans la connaissance des Alpes, également fondateurs du S. A. C., MM. *J.-J. Weilenmann*, de Saint-Gall, et *Melchior Ulrich*, professeur à Zurich, qui ont publié de 1859 à 1863 avec Studer, plus tard aussi

[1] M. G. Studer est mort le 14 décembre 1890. — *Trad.*

avec H. Zeller, dans les « Berg und Gletscher-ten », une description pleine de vie de leurs téméraires ascensions couronnées d'un brillant succès. Weilenmann publia aussi ses « Streifereien im Vorarlberg » (1864), « Piz Buin » (1865), « Aus der Firnenwelt » (3 vol., 1872-1874), ascensions faites la plupart du temps sans guide. Ulrich publia les « Südthäler des Wallis » (1850), « Besteigung des Monte Rosa und Generoso » (1859). L'Annuaire leur est redevable, particulièrement à Weilenmann, d'une quantité de charmantes descriptions. Mentionnons en outre, parmi les vainqueurs de cimes les plus renommés et les écrivains alpins qui dirigèrent les premiers pas du S. A. C., M. le Dr *Abraham Roth,* rédacteur à Berne, plus tard à Bâle (décédé en 1880), et le Dr *Edm. von Fellenberg,* ingénieur à Berne, qui ont fait connaître leurs excursions communes dans l'écrit « Doldenhorn et Weisse Frau » (1863) et qui ont aussi décrit des excursions séparées, le premier particulièrement « Gletscherfahrten in den Berner Alpen » et « Finsteraarhornfahrt » (1863), le second « Besteigung des Gross-Schreckhorn » (1865), Breithorn und Gross-Grünhorn » (1874), itinéraires très complets des Alpes bernoises, « Neues aus Oberwallis » et d'autres encore. Tous deux ont été des collaborateurs zélés de l'Annuaire. Fellenberg est le meilleur con-

naisseur que nous possédions des Alpes bernoises et est, en outre, apprécié hautement comme naturaliste.

Ainsi que les précédents, M. *F. Thioly,* de Genève, s'est distingué aussi bien par ses ascensions de premier ordre dans les hautes Alpes valaisannes et bernoises que par la description qu'il en a donnée dans une quantité d'écrits et dans l'Annuaire et l'*Echo des Alpes,* dont il fut le promoteur. Dans un autre domaine, nous mentionnerons l'actif et dévoué M. *Binet-Hentsch,* de Genève, qui décrivit la Haute-Engadine, et avec quel plaisir toujours nouveau ne lit-on pas les descriptions de la vie alpestre, pleines de charme et de vraie poésie, d'*Eugène Rambert,* réunies dans son ouvrage « Les Alpes suisses »! (traduit en allemand par Stephan Born, 5 vol. en plusieurs éditions). Dans ce résumé, mentionnons les « Culturhistorischen Bilder » et « Wanderstudien aus der Schweiz, » de M. Ed. Offenbrüggen, de Zurich.

Dans cette vieille garde de grimpeurs émérites et infatigables, parmi tant de sociétaires dont l'activité dans des domaines divers a contribué à la prospérité du S. A. C. et qui virent celui-ci à son berceau, plus d'un, malgré ses cheveux blancs, ne laisse pas s'écouler un seul été sans entreprendre une nouvelle course, tandis que

d'autres ne sont plus de ce monde depuis longtemps. Citons particulièrement MM. George Sand, de St-Gall; Siber-Gysi, colonel, à Zurich; Auguste Raillard, mort dernièrement par accident près de Weesen; Dr Gottlieb Bischoff, secrétaire d'Etat; L. Fininger, député; les frères Edouard et Fritz Hoffmann-Mérian, tous de Bâle; F. Wyss-Wyss, Durheim, géomètre, et Dietzi, de Berne; Gabriel Freuler, Speicher, dessinateur, et Fréd. Schmid, imprimeur, de Glaris; Neuburger, à Aarau; Rodolphe Nicollier, à Vevey; Charles Visaula, à Morat; Krauer, tanneur, et Oberholzer, cordonnier, à Wald; mais spécialement M. Albert Hoffmann-Burckhardt, qui, en dehors de ses qualités clubistiques et de ses publications dans l'Annuaire, fut, par son activité sans bornes, la cheville ouvrière, non seulement de l'éminente Section Bâle mais en quelque sorte du S. A. C. tout entier. Un des plus fermes champions du S. A. C. est M. Rod. Lindt, pharmacien à Berne, grimpeur opiniâtre, qui a vécu au milieu de nous depuis la fondation de notre Club jusqu'à aujourd'hui, et auquel l'Annuaire est redevable de plusieurs travaux intéressants. On peut citer au même titre M. Hauser, avocat, à Glaris, qui, jusqu'à ses derniers moments, s'était identifié avec ces montagnes qu'il aimait avec passion.

On compte un grand nombre de savants dont les sympathies furent, dès le début, acquises au S. A. C., qui prirent part à ses travaux, et dont les communications, insérées dans les organes du Club, en augmentèrent fortement l'intérêt. Ces hommes éminents furent de tout temps un des titres de gloire de notre association. Il est impossible de les classer ici selon leur ordre de mérite et de mentionner tous leurs ouvrages. Nommons rapidement : MM. L. Rütimeyer, professeur, à Bâle, naturaliste éminent et écrivain érudit (par exemple, sur le Rigi, voir p. 10, 96, 145, 152, 159); Bern. Studer, professeur; Alb. Müller, professeur, à Bâle; Alph. Favre, E. Desor et A. Escher de la Linth, les éminents géologues et explorateurs de glaciers ; Oswald Heer, l'illustre écrivain du « Monde primitif de la Suisse » ; le Dr H. Christ, à Bâle, dont la « Vie des plantes en Suisse » est le digne complément de l'ouvrage que nous venons de citer, et qui a enrichi l'Annuaire de remarquables travaux sur la géographie botanique ; Théobald, professeur, à Coire, et géologue, qui a donné des descriptions de son canton (voir page 145) ; Coaz, inspecteur fédéral des forêts, qui étudia spécialement les avalanches et les forêts des hautes Alpes, et M. A. de Salis, ingénieur, dont la spécialité est le régime des torrents ; — ces trois derniers furent en outre au nombre des

membres les plus actifs du S. A. C. — le Dr F. de Tschudi, l'auteur de la « Vie animale dans les Alpes » ; Ivan de Tschudi, éditeur du meilleur guide en Suisse « le Touriste » ; le professeur Zaehringer, à Lucerne, géologue et explorateur de glaciers, qui fut longtemps l'âme de la Section Pilate.

A ceux-ci vinrent se joindre plus tard trois géologues : MM. Baltzer, professeur, à Zurich, actuellement à Berne, l'éditeur bien connu d'un ouvrage sur le Glärnisch (le « Glarner Doppelfalte ») ; Bachmann, professeur, à Berne, l'explorateur des anciens districts glaciers de ce canton, et *Heim*, professeur, à Zurich, tous trois représentés dans l'Annuaire par des articles excessivement intéressants. Le dernier principalement est connu aussi bien par sa connaissance approfondie des Alpes et par nombre d'ouvrages scientifiques que comme grimpeur infatigable et membre zélé et influent du S. A. C. Son grand talent pour les levés topographiques, les reproductions des sites montagneux et des panoramas et l'exécution des reliefs l'a rendu particulièrement précieux à notre Club. Il a créé toute une école d'ingénieurs et de topographes qui, en suivant ses traces, se distinguent continuellement par de nouveaux et importants travaux, facilitent grandement l'achèvement si désiré de la grande carte fédérale et ont lar-

gement contribué pour leur part à donner un cachet artistique aux Annuaires du Club. Les travaux faits par M. Heim et ses élèves, MM. X. Imfeld, S. Simon et Fr. Becker, tous trois alpinistes distingués, tels que : panoramas, cartes, dessins et compositions diverses publiés depuis quelques années dans l'Annuaire, appartiennent à ce que celui-ci renferme de meilleur et c'est aussi de cette école que sont sortis la plupart des reliefs des hautes Alpes qui obtinrent un succès si mérité aux expositions de Zurich et de Paris. Cette jeune phalange ne doit cependant pas nous faire oublier ceux qui, avant eux, se sont illustrés dans le domaine de la topographie et ont droit à la reconnaissance du S. A. C., hommes de mérite comme MM. Fellenberg, déjà mentionné, Otto Gelpke, à Lucerne, et Gosset, à Berne, dont les mensurations du glacier du Rhône, continuées par M. Léon Held, ont été récompensées par le prix Schläfli de la Société suisse des sciences naturelles et à l'exposition géographique de Paris, travaux qui occuperont toujours une place fort honorable parmi ceux qu'a entrepris le S. A. C.

Dans les rangs de ceux qui se sont illustrés comme membres du S. A. C. et ont secondé ses efforts, citons encore les naturalistes et professeurs distingués suivants : MM. Forel, à Morges (voir p. 94 et 171) ; Renevier et Dufour, à Lau-

sanne (voir p. 75 et 151); Hagenbach, à Bâle (voir p. 152) et Mousson, à Zurich (voir p. 151), tous connus par leurs travaux géologiques et de physique, relatifs aux glaciers; ensuite MM. O. Wolf, professeur, à Sion (voir p. 78), connu par ses recherches botaniques et géologiques faites dans le cours de ses ascensions; Brugger, professeur, à Coire, qui a fait des travaux analogues dans le canton des Grisons; Meyer-de-Knonau, à Zurich, qui a publié des ouvrages intéressants sur les événements historiques qui se sont passés dans les Alpes et dont les articles figurent dignement dans une série d'Annuaires; le Dr Dübi, à Berne, qui s'est livré à des recherches du même genre (voir p. 89); Cérésole, pasteur, à Vevey, auteur de recueils de légendes alpestres des cantons de Vaud et du Valais. — Nous avons eu également dans le sein du S. A. C. quelques poètes qui ont chanté la majesté des Alpes : M. Arnold Haller, à Interlaken, et M. Strasser, pasteur, à Grindelwald. Ce dernier est connu surtout par ses excursions et la peine qu'il s'est donnée au sujet de l'organisation des guides. Par ses efforts multipliés pour créer l'institution des guides valaisans et pour développer la prospérité de la Section Monte-Rosa, M. Antoine de Torrenté, inspecteur des forêts, à Sion, ainsi que M. Jul. Becker, ingénieur, à Ennenda (Glaris), dans la

construction des cabanes-refuges, une spécialité dans laquelle il est passé maître, ont tous deux droit à la reconnaissance du Club.

Le S. A. C. doit témoigner sa gratitude aux hommes dévoués qui ont fait bénéficier l'**Annuaire** de leur science et de leurs dons et qui ont contribué à le placer dans la haute position qu'il occupe parmi le public alpin et dans le monde scientifique. Citons en premier lieu son rédacteur, M. *Ad. Wäber,* de Berne, un de ceux qui connaissent le mieux les Alpes et à qui l'organe de notre Club est redevable en grande partie du rang élevé qu'il tient dans la littérature alpine (voir p. 144, 145). N'oublions pas non plus MM. Zeller-Horner et Müller-Wegmann, dessinateurs de panoramas et de paysages, à Zurich, qui ont pendant des années prêté à l'Annuaire le concours de leur talent et lui ont consacré les résultats de leurs nombreuses excursions artistiques, lui faisant avoir ainsi des illustrations de premier choix ; M. Raphaël Ritz, peintre, à Sion, auquel l'Annuaire est redevable d'une quantité de vues admirables ; M. Th. Beck, de Strasbourg, membre de la Section Berne, l'excellent photographe des hautes Alpes ; M. Rod. Leuzinger, à Mollis, cartographe éminent, qui a dessiné avec grand talent les cartes du Club ; MM. Lips, à Berne, et Wurster-Randegger, à Winterthour, lithographes ; MM. H. Keller, à Zu-

rich, et Ziegler, à Winterthour, cartographes, qui, ainsi que beaucoup d'autres, s'occupèrent avec succès de la partie artistique des publications du Club ; enfin MM. Schmid, l'éditeur (voir p. 145) et Georg, dont la « Bibliothèque alpine » (Bibliotheca alpina) mérite une mention spéciale. (Les panoramas de MM. Studer, Heim, Imfeld, Becker, Simon, etc., ont été cités plus haut).

Mentionnons parmi les membres émérites qui ont suivi les traces de la vieille garde et qui, par leur large participation à son activité, ont acquis des droits à la reconnaissance du S. A. C.: MM. Grob, conseiller d'Etat, à Zurich, pendant de longues années rédacteur de la « Neue Alpenpost » (voir p. 97, 98, 149) ; Biedermann, professeur, à Zurich, président de la Section Uto ; le doyen Heim, à Gais, l'âme de la Section Säntis ; Georges Béraneck, de Lausanne, grimpeur infatigable ; Schoch, pharmacien, à Wald, mort d'une attaque d'apoplexie au Pizzo Centrale ; Binet-Hentsch, Briquet et Freundler, pasteur, tous trois de Genève (voir p. 69, 81-85) ; la plupart de tous ces collègues ont été de zélés excursionnistes.

Nommons encore ceux qui se sont distingués par des entreprises importantes, par la conquête de sommets indomptés, la découverte de nouveaux passages ou moyens d'accès, ou par le grand nombre de courses difficiles et considérables

qu'ils ont faites. Nous prendrons les Sections suivant l'ordre dans lequel elles figurent dans l'Annuaire, et les clubistes par ordre chronologique, sans cependant prétendre nommer tous ceux qui ont brillé dans le sport alpin :

Section Bâle : MM. Dr Emile Burckhardt ; C. Lüscher, banquier, et Schiess, professeur, qui, depuis une vingtaine d'années, vont explorer les régions les plus intéressantes et les plus difficiles de nos Alpes, mais en premier lieu M. B. Pendant quelques années, M. le Dr Häberlin suivit leurs traces. A ceux-ci viennent s'ajouter les suivants : MM. Félix Burckhardt ; Gerber-Bärwart ; Fritz Bischoff ; Minnigerode, professeur à Greifswald, puis de plus jeunes clubistes pleins de promesses pour l'avenir : MM. Otto Röchling ; L. Bodenher ; Dr Ad. Streckeisen ; Dr A. Lorria, à Vienne ; Félix-O. Schuster ; Kummer-Krayer ; W. Fischer ; C. Socin ; Dr Passavant ; Adolphe Burckhardt ; Dr H. Gossler, à Hambourg ; Emile Mantz ; Otto Schieferdecker ; Weinmann, etc. — *Section Berne :* Citons au premier rang MM. le Dr Henri Dübi, dont les belles courses dans les Alpes bernoises et valaisannes ont rempli mainte page de l'Annuaire ; Körber, libraire ; H. Loschge, à Nuremberg, qui a gravi une quantité étonnante de sommets des plus élevés ; M. von Déchy, à Buda-Pesth, qui a réussi nombre de premières ascensions dans le Tyrol ; A. de Steiger ; Dr Güssfeldt, à Berlin, bien connu par ses publications ; W. Brunner ; Dr Curtius, à Erlangen ; A. Büdingen, à Francfort-sur-Mein ; Ponsgen, à Heidelberg ; Tuckett, à Bristol ; A. von Ernst ; Max Stoos ; A. Ringier ; Alfred O'Gormann ; Charles et Paul Montandon ; F. Monnard ; L. Held ; Anders et Dr Darmstätter, à Berlin ;

Dr Witte, à Breslau; Schott, à Paris; Dr W. Lindt; Stuber; Reiners, à Aix-la-Chapelle; A. de May; de Wyttenbach; Hecker, à Reichenberg; Probst; A. Bétrix; R. Thormann, etc., etc. — *Section Blümlisalp:* MM. Gerwer, pasteur à Thoune, et Krebser. — *Section Oberland :* MM. Baumgartner [1], pasteur à Brienz, explorateur du massif du Wetterhorn; Otto von Wittenstein, à Cologne; Euringer, à Augsbourg; Müller, à Gsteigwyler; von Grüningen; Wach, professeur; Dacqué; Graham; van Rensselaer; Dr Körber, à Brienz; von Löhr; Gerwer, etc., etc. — *Section Genevoise :* MM. H. de Saussure; Gabriel Loppé; Millot; Güttinger; Alb. et Jacques Brun; L.-W. Maunoir; H. Ferrand; Alexis Lombard; Dr Lortet; Mazel; Forget; E. Sautter; Kündig; H. Heiner, lesquels, outre de nombreux sommets, ont presque tous gravi le Mont-Blanc; MM. Eberhardt; F. Lombard; A. Tschumi; A. Freundler, etc. — *Section Tœdi :* MM. le capitaine Œrtly, qui découvrit les restes des victimes de la catastrophe de la Jungfrau de 1887; J. Schiesser et C. Hösli, tous membres du Comité Central. — *Section Rhœtia :* M. le Dr Bela Tauscher, qui a fait avec sa femme des excursions importantes dans différentes parties de la Suisse. — *Section de Saint-Gall :* MM. Mettler-Wolf; Th. Borel; Rob. Schiess; Sand-Frank; Dr Grubenmann; Bodemann et J.-A. Studer, habitant tous à Saint-Gall, et parmi les membres étrangers : MM. Dr Calberla, à Fribourg-en-Brisgau; A. Kabitzsch, à Dresde; Dr Schulz, professeur, et Kramer, à Leipzig; Hämmerlé, à Dornbirn; Strauss, à Constance; Kellerbauer, professeur à Chemnitz; Volland, à Feldkirch; Liebeskind, à Leipzig, et notamment M. Purtscheller, professeur au Gymnase de Salzbourg, qui peut difficilement être surpassé par aucun autre membre du S. A. C.

[1] Président actuel du S. A. C. — *Trad.*

au point de vue du nombre d'ascensions qu'il peut exécuter dans le courant d'un été [1]. — *Section Pilate :* MM. Ernest Jung; J. Eggermann et Schmid. — *Section Neuchâteloise :* MM. A. Barbey, à Lausanne, plus tard membre de la Section des Diablerets; E. Jacottet; A. Monnier; Rév. C.-J. Thompson, à Cardiff; J. Schelling, et plus particulièrement M. Louis Kurz, professeur. — *Section Weissenstein:* MM. Bodenehr, ingénieur municipal, et le Dr A. Walker. — *Section Gothard :* MM. Wetzstein, pharmacien, et von Rohr. — *Section Monte-Rosa :* MM. Joseph de Rivaz et Ferdinand von Rothen, Joseph et le Dr Alexandre Seiler, à Brigue; Stowansky, à Brunn; Brouzet; Corona, à Châtillon; Alfred Zumofen. — *Section des Diablerets :* En premier lieu, M. Javelle, professeur à Vevey, qui non seulement parcourait chaque été les régions supérieures, moyennes et inférieures des Alpes valaisannes, bernoises et vaudoises et en escaladait tous les sommets, jusqu'à sa mort survenue en 1883, mais s'entendait aussi à merveille à rendre ses impressions avec une chaleur et un enthousiasme rares, dans des récits pleins de finesse et d'esprit, parus la plupart dans l'*Echo des Alpes*. Ensuite MM. Whitehouse; P.-O. Singer; L. Hahn; Henri de Constant; E. Correvon; Morf; J. Weiss; Jules Chavannes; L.-P. Mermod, etc., etc. — *Section Uto :* MM. Rosenmund, ingénieur, qui a fait, avec ou sans guides, les excursions les plus hardies dans les régions les plus diverses de la Suisse; Herm. Lavater-Wegmann; Mayer, procureur; Karl Ostertag; Baumann-Zürrer; Franz Schweizer; Gröbli, professeur; Dr Aug. Stadler; Görhs, à Strasbourg, et Waldthau-

[1] La Section Saint-Gall possède, en outre, parmi ses membres le seul *roi* qui ait fait jusqu'ici partie du S. A. C., Charles Ier, roi de Roumanie, entré dans la Section comme prince de Hohenzollern. — *Trad.*

sen, à Aix-la-Chapelle; Uhl; Aug. Naef; Walther Freichler; Hans-W. Egli; Max Schneeli; Emile Huber; C. Seelig; Dr Mayer; R. Seyerlen, à Stuttgart; E. Spiess; Hinderling; Charles Ott et beaucoup d'autres. — *Section Bachtel :* M. le Dr Fries. — *Section Winterthour :* MM. J. Weber et J. Pletscher; Jac. Sulzer; Kienast; Dr Ernst. — Enfin quelques maîtres d'hôtel, comme MM. Seiler, à Zermatt, et Cathrein, à Brigue, ont droit à la reconnaissance du S. A. C., tant pour la part qu'ils ont prise au développement de l'alpinisme que pour les secours qu'ils ont donnés à l'occasion de plusieurs accidents.

6. **Administration financière.**

Chacun sait que les courses de montagne et de glaciers sont, surtout avec des guides, une récréation onéreuse. Aussi abandonna-t-on bientôt l'idée première de mettre la caisse du Club à contribution pour les courses même lorsqu'il s'agissait d'explorations dans des régions peu connues, et les frais en furent laissés à supporter aux clubistes. Néanmoins, jusqu'en 1869, il fut encore accordé des subsides pour des excursions particulièrement importantes. La caisse dépensa dans ce but, de 1863 à 1869, la somme de 1,743 fr. 95 c. Mais l'accomplissement des autres devoirs du Club n'a pas nécessité des dépenses moindres. Les ressources principales proviennent des droits d'entrée et des contributions annuelles,

auxquelles sont venus se joindre les intérêts du capital en formation.

Après le prélèvement des dépenses totales, la fortune du Club se montait à la fin de chaque année à :

1863	Fr.	38 67	1876	Fr.	24,299 25
1864	»	1,509 70	1877	»	25,310 05
1865	»	3,474 14	1878	»	24,882 95
1866	»	5,251 30	1879	»	30,044 34
1867	»	7,259 07	1880	»	13,581 64
1868	»	6,813 50	1881	»	13,682 16
1869	»	9,132 10	1882	»	11,747 —
1870	»	12,607 95	1883	»	13,142 75
1871	»	16,371 84	1884	»	16,100 —
1872	»	21,860 39	1885	»	15,009 40
1873	»	26,014 74	1886	»	19,387 04
1874	»	23,892 83	1887	»	26,307 54
1875	»	23,689 93	1888	»	31,542 27[1]

On peut constater une augmentation réjouissante jusqu'en 1879 où la fortune du Club se montait à 30,000 fr. A ce moment, il se produisit une diminution soudaine de plus de la moitié de cette somme, conséquence des dépenses occasionnées par les travaux de mensuration du glacier du Rhône ; la caisse ne se releva que

[1] Au 31 décembre 1891 : 41,224 fr. 50 c.

lentement pour atteindre de nouveau et même dépasser la somme de 30,000 fr. mentionnée plus haut.

Les recettes ont augmenté exactement dans la proportion des membres (voyez tableau A, II). La démonstration détaillée de ce fait n'offrirait toutefois que peu d'intérêt. Nous joignons au tableau E un aperçu comparatif qui permet de se rendre compte des principales sources de dépenses qui existent pour le Club.

Les dépenses annuelles ont varié entre 1,421 fr. 30 c. (1864) et 31,787 fr. 30 c. (1880) et se montent en moyenne à 10,317 fr. par exercice. Si nous classons les sommes d'après leur importance, elles se suivront dans quinze rubriques différentes dans l'ordre suivant :

Dépenses du S. A. C.		Totaux			Moyenne annuelle		Pour °/o
1. Cartes d'excurs.	Fr.	52,324	85	Fr.	2,092	99	20,3
2. Cabanes . . .	»	40,206	75	»	1,608	27	15,6
3. Observation des glaciers . . .	»	36,611	15	»	1,464	44	14,2
4. Annuaire . .	»	23,957	75	»	958	31	9,3
5. Divers . . .	»	22,260	82	»	890	43	8,6
6. Imprimés . .	»	21,327	44	»	853	10	8,3
7. *Echo des Alpes* .	»	18,150	—	»	726	—	7,0
8. Itinéraires . .	»	13,144	25	»	525	77	5,1
9. Dons	»	7,230	—	»	289	20	2,8

Dépenses du S. A. C.		Totaux		Moyenne annuelle	Pour %
10. Assurance des guides . . .	»	6,127 80	»	245 11	2,4
11. Expositions . .	»	5,584 09	»	223 37	2,2
12. Travaux scientifiques. . .	»	4,768 55	»	190 75	1,7
13. Instruction des guides. . .	»	2,291 65	»	91 66	0,9
14. Monuments commémoratifs .	»	2,195 65	»	87 83	0,9
15. Excursions . .	»	1,743 95	»	69 76	0,7

En additionnant les sommes des rubriques se rapportant à un même but général, nous trouvons : pour aider au développement de l'alpinisme (rubriques 2, 10, 13 et 15[1]), 50,370 fr. 15 c. ou 19,6 %; pour des travaux scientifiques (rub. 3 et 12), 41,379 fr. 90 c. ou 15,9 % ; pour répandre la connaissance du monde alpestre (rubr. 1, 4, 7, 8 et 1,000 fr. de la rubr. 6), 117,576 fr. 85 ou 45,7 %; enfin pour des objets spéciaux (rubr. 11, 14, 9, 5 et 11,327 fr. 44 c. de la rubr. 6), 48,598 fr. ou 18,8 %.

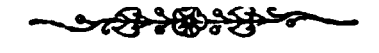
Notons à cette occasion qu'à la rubrique « Imprimés, » les tableaux de membres, circulaires du C. C., règlements, statuts, cartes-diplômes, entrent pour la plus grande partie dans les frais, tandis que les diverses publications clubistiques

[1] 14 par erreur dans l'édition allemande. — *Trad.*

…nés	Expositions		Monuments		Dons divers	Divers		Total	
C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	Fr.	C.	Fr.	C.
75	—		—		—	796	53	2,814	53
25	—		—		—	366	70	1,421	30
39	—		—		—	150	80	2,751	59
90	—		—		—	161	10	1,938	45
55	—		—		—	382	80	2,817	63
50	—		—		—	93	97	6,356	72
20	—		—		1,000	414	85	6,812	05
90	—		—		—	149	75	4,268	30
80	—		—		—	368	71	6,729	51
40	—		—		500	335	45	4,996	35
45	—		—		—	796	40	7,145	05
—	—		—		—	1,111	66	13,398	06
50	—		85	—	500	1,715	45	11,918	85
45	—		1,810	65	—	631	63	11,210	63
20	—		100	—	500	1,619	05	12,507	65
05	—		—		—	1,377	95	13,839	70
—	—		—		500	1,119	01	6,930	41
15	—		—		500	1,631	85	31,787	30
75	126.	75	200	—	1,750	894	48	12,898	58
—	1,158	40	—		530	1,292	41	14,725	81
23	4,298	94	—		—	1,039	21	13,336	05
35	—		—		1,450	1,666	35	12,334	35
30	—		—		—	864	80	15,695	85
25	—		—		—	1,097	91	13,008	91
40	—		—		—	471	43	11,272	45
70	—		—		—	1,710	57	15,008	62
44	5,584	09	2,195	65	7,230	22,260	82	257,924	70

n'y figurent que dans une proportion moindre[1], et que la rubrique « Divers » contient spécialement des subventions aux Sections pour leurs fêtes et des frais de déplacement, de représentation et de bureau. Si nous ajoutons que les Sections ont payé : pour leurs cabanes (construction et entretien), 120,000 fr.; pour des bibliothèques, collections et imprimés, 50,000 fr.; pour des excursions, 30,000 fr.; pour des améliorations de chemins, 20,000 fr.; pour des tarifs et cours de guides, 10,000 fr.; pour des dons, 10,000 fr.; enfin pour divers, 17,000 fr.; en un mot, que les caisses des Sections ont dépensé à peu près autant que la caisse centrale — les recettes des Sections, avec leurs cotisations annuelles de 1 à 10 fr., et ce qu'elles ont dû recevoir du public en vue d'objets spéciaux (cabanes, améliorations de chemins, etc.), étant à peu près égales à celles du S. A. C. — nous devons arriver à la dépense totale de **515,000** fr., somme qui a trouvé le meilleur emploi possible.

[1] D'autant plus que les dépenses pour l'*Annuaire,* l'*Echo des Alpes* et les Itinéraires figurent autre part. — *Trad.*



DEUXIÈME PARTIE

RÉSULTATS OBTENUS PAR LE S. A. C.

L'histoire du Club fait voir clairement dans quelles directions ont tendu les efforts du S. A. C. Il ne nous reste plus qu'à indiquer ce qu'a produit, en fin de compte, cette activité qui s'est manifestée pendant un quart de siècle. Dans ce but, nous résumerons brièvement les résultats obtenus tant par le Club que par ses Sections et ses membres pris individuellement.

I. Résultats obtenus dans le domaine de l'alpinisme proprement dit.

Nous devons considérer comme tel tout ce qui a été fait pour rendre l'exploration de nos Alpes suisses plus commode, pour faciliter l'accès de glaciers et de sommets jusqu'alors difficilement praticables et pour permettre ainsi à tout homme en bonne santé de contempler de plus près les merveilles du monde alpestre. Nous nous occuperons aussi bien de tout ce qui a été fait par le S. A. C. lui-même dans ce but, que de ce qui a été fait par les Sections séparément.

a) *Créations destinées à faciliter l'exploration des montagnes.*

Etablissements et améliorations de chemins. Les travaux effectués dans ce domaine sont relativement insignifiants, l'établissement de chemins étant coûteux et dépendant des communes et des cantons ; en même temps le besoin s'en fait beaucoup moins sentir que dans d'autres contrées, la Suisse possédant une quantité d'excellentes routes de montagnes et de passages bien entretenus. Cependant, il y a encore dans ce domaine beaucoup de choses à faire pour le S. A. C. Il a déjà établi des chemins au Staetzerhorn, au Säntis nord et sud, au Speer, au Leistkamm, à l'Alvier, au Grand-Mythen, au Piz Lischanna, à l'Oberaargletscher, au Schwarzhorn de Davos, au Schiahorn, au Calanda, au Schafloch, à Bellalp. D'anciens chemins ont été continués ou rendus praticables : au Kurfirsten (du Toggenbourg), au Gyrenspitz et à l'Altmann, au Ruchen Glärnisch, au Foostock, au Piz Sol, au Pas de Lonaz, à la Grande-Gorge du Salève, au Moléson. Au Triftjoch, en Valais, des chaînes et des crochets ont été fixés sur une longueur de 90 pieds à un passage difficile; une chaîne de 200 pieds de longueur fut placée au Cervin, ce qui facilite considérablement l'ascension de cette montagne

abrupte ; au Grand Ruchi, au Tödi et au Bifertenstock, sur la route de « l'Eismeer, » à la cabane de Schwarzegg et à une foule d'autres passages dangereux on a placé des câbles métalliques et des échelles. Le Vanil-Noir et le Tschingeltritt ont été rendus praticables et plus sûrs, l'un au moyen de chaînes, l'autre par des mains-courantes ; une barrière en câbles métalliques a été installée sur le chemin méridional du Säntis sur une longueur de 600 pieds ; l'accès du « Hohe Nase » a été rendu possible en faisant sauter une partie de l'arête qui relie la Rautispitz au Wiggis ; des marches ont été taillées et des sentiers tracés sur un parcours plus ou moins long aux Diablerets (Pas du Lustre), au Wetterhorn, à la montée du Roththal, à la Jungfrau et à d'autres endroits, particulièrement dans le canton des Grisons ; des indicateurs métalliques et des poteaux ont été placés sur l'Alvier, le Hohthürligrat, à la montée du Moléson et du Calanda (côté de Vättis), au Strelapass et au Kistenpass.

Les **cabanes-refuges** suivantes ont été construites :

1. En 1863, la *Grünhornhütte,* à la base nord du Tödi, 2,451^{m}, pour l'ascension de cette sommité, pouvant contenir 8 personnes (réparée en 1870 et 1873).

2. En 1864, la *Thälti-* ou *Trifthütte,* au Thältistock, près du Triftgletscher, 2,515m, pour l'ascension des sommets et des cols de la région du Dammastock (reconstruite en 1867 et contenant 6 à 10 personnes).

3. En 1865, la *Silvrettahütte,* sur le glacier du même nom, 2,280m, pour l'ascension du Silvretta, du Piz Buin, etc., contenant 15 personnes (reconstruite en 1890).

4. En 1865, la *Platta-Surahütte,* près de Medels, sur le passage du Luckmanier, pour l'exploration du massif du Gallinari (Piz Gaglianera ?), 1,989m ; plutôt un pied-à-terre dans un chalet qu'une cabane du Club proprement dite ; contient 6 personnes.

5. En 1867, la *Glärnischhütte,* à la base des névés du Glärnisch, 2,015m, reconstruite en 1885 ; la plus belle et la plus spacieuse de la Suisse, pouvant contenir 30 à 33 personnes ; tenue par un aubergiste.

6. En 1867, la *cabane des Diablerets,* au Pas du Lustre, construite dans un endroit défavorable, puis abandonnée et finalement tombée en ruines.

7. En 1867, la *cabane supérieure du Cervin,* sur le versant nord du Cervin, 3,843m, avec place pour 7 à 8 hommes. Simple refuge, sans mobilier, le plus haut des Alpes suisses.

8. En 1868, la *cabane de Maisons blanches,*

sur le col de Maisons blanches, au pied du Grand Combin, détruite au bout de peu d'années par des avalanches.

9. En 1869, la *Berglihütte,* sur le Mönchsjoch, pour l'ascension du Mönch, de la Jungfrau, de l'Eiger et des Viescherhörner, 3,250^{m} ; rebâtie en 1883 à la hauteur de 3,289^{m}, avec place pour 8 à 10 personnes.

10. En 1871, la *cabane du Mountet,* au-dessus de Zinal, au pied sud du Besso, pour l'ascension du Rothhorn de Zinal, 2,888^{m} ; rebâtie en 1887, en deux étages, place pour 23 personnes.

11. En 1871, la *Zapporthütte,* au bord du Zapportgletscher, pour l'ascension du groupe de l'Adula (Rheinwaldhorn, etc.), 2,320^{m}; place pour 12 personnes.

12. En 1872, la *Roththalhütte,* au fond de la vallée du Roththal de Lauterbrunnen, pour l'ascension de la Jungfrau, 2,764^{m}, avec place pour 6 personnes.

13. En 1873, la *Hüfiälplihütte,* sur les bords du Hüfifirn, dans le Maderanerthal, pour l'ascension des Clarides, 1,999^{m}, avec place pour 10 à 15 personnes.

14. En 1873, la *Thierwieshütte,* sur le versant nord du Säntis (Urnäsch), 2,180^{m}, réparée en 1886; place pour 15 à 20 personnes (faisant fonction d'auberge).

15. En 1874, la *Guggihütte,* sur le versant nord du Mönch, au-dessus de la Wengernalp, pour l'ascension du Mönch et de la Jungfrau, 2,397^{m}, avec place pour 10 personnes.

16. En 1875, la *Frauenbalmhütte,* au Hohthürligrat, au-dessus de Kandersteg, pour l'ascension de la Blümlisalp, 2,760^{m}, restaurée en 1883, place pour 10 personnes.

17. En 1875, la *Stockjehütte,* au bord du glacier de Zmutt, pour l'ascension de la Dent Blanche, Dent d'Hérens, etc., 2,759^{m}, avec place pour 20 personnes ; détruite par un éboulement, en 1889.

18. En 1876, l'*Alvierhütte,* sur l'Alvier (au-dessus de Sargans), 2,363^{m}, place pour 30 personne ; sert d'auberge.

19. En 1876, la *Weisshornhütte*, au bord du glacier de Hohlicht, au-dessus de Randa, pour l'ascension du Weisshorn, 2,859^{m}, place pour 10 personnes.

20. En 1876, la *cabane d'Orny*, au bord du glacier d'Orny, au-dessus d'Orsières, permettant les excursions dans le massif du Trient (Aiguille du Tour, etc.), 2,692^{m}, place pour 15 personnes.

21. En 1876, la *Lischannahütte*, au-dessus de Schuls, dans la basse Engadine, pour l'ascension du Piz Lischanna, 2,000^{m}, place pour 12 personnes.

22. En 1877, la *cabane de la Concordia,* au

bord du glacier d'Aletsch, pour l'ascension du Finsteraarhorn, de la Jungfrau, etc., 2,870^{m}, place pour 20 personnees.

23. En 1877, la *Mortelhütte,* dans le Roseggthal, pour l'ascension du Piz Rosegg, Sella, Capütschin, etc., 2,410^{m}, place pour 10 personnes.

24. En 1877, la *Bovalhütte,* sur les bords du glacier de Morteratsch, pour les excursions dans le massif de la Bernina, 2,459^{m}, place pour 10 personnes.

25. En 1877, la *Schwarzegghütte,* au pied du Grand Schreckhorn, 2,500^{m}; agrandie en 1886, place pour 8 personnes.

26. En 1878, la *Hohsaashütte,* sur le Hohsaas, au fond du Laquinthal, pour l'ascension du Laquinhorn, Fletschhorn, Weissmies, 2,440^{m} [1].

27. En 1878, la *Wildhornhütte,* derrière le lac d'Iffigen, pour l'ascension du Wildhorn, 2,400^{m}, place pour 6 à 10 personnes.

28. En 1879, la *Aelahütte*, dans le val Spadlatscha près de Bergün, pour l'ascension du Piz d'Aela et du Tinzenhorn, 2,150^{m}, place pour 10 personnes.

29. En 1879, la *Dossenhütte,* au Weitsattel supérieur, dans l'Urbachthal, pour l'ascension des

[1] Le nombre de personnes qu'elle peut contenir n'est pas indiqué. — *Trad.*

Wetterhörner, etc., 2,882m; rebâtie en 1884 un peu plus bas, place pour quinze personnes.

30. En 1880, la *Glecksteinhütte,* nommée aussi Wetterhornhütte, au pied sud-ouest du Wetterhorn, bâtie à la place de celle érigée en 1870 par les guides de Grindelwald, 3,345m, place pour 10 à 12 personnes.

31. En 1880, la *cabane inférieure du Cervin,* au pied du Cervin (Hörnli), 3,298m, place pour 10 personnes.

32. En 1880, la *Spannorthütte,* au-dessous de la Schlossberglücke, dans la vallée d'Engelberg, pour l'ascension des Spannörter, 1,930m, place pour 10 à 12 personnes.

33. En 1881, la *cabane de la Panossière,* au bord du glacier de Corbassière, pour l'ascension du massif du Combin, 2,770m, place pour 10 personnes.

34. En 1882, la *Schamellahütte,* à la Scesaplana, dans le Prätigau, 2,300m, place pour 15 personnes.

35. En 1883, la *Oberaarjochhütte,* sur l'Oberaachjoch, pour l'ascension du Finsteraarhorn et de l'Oberaarhorn, 3,180m, place pour 10 personnes.

36. En 1883, la *Plankenalphütte,* sur le Ruchhubel, au-dessus de la Plankenalp, près d'Engelberg, pour l'ascension du massif de l'Urirothstock, 2,304m, avec place pour 10 à 12 personnes, ex-



posée à l'exposition nationale de Zurich et offerte à la corporation des guides d'Engelberg par la Section Uto.

37. En 1887, la *Vereinahütte,* sur l'Alp Fremd Vereina dans le Prättigau, pour l'ascension du Piz Linard et du Verstanklahorn, 1,950^{m}, deux étages et place pour 18 personnes.

38. En 1887, la *Muttseehütte,* au bord du Muttensee, sur le Kistenpass, pour l'ascension du Grand Ruchi, Hausstock, Bifertenstock, etc., 2,540^{m}, place pour 21 personnes.

39. Le *pavillon Dollfuss,* au bord de l'Unteraargletscher, pour aller à la Strahleck, à l'Ewigschneehorn, etc., 2,393^{m}, avec place pour 6 à 8 personnes, bâtie par M. F. Dollfuss il y a une cinquantaine d'années; restaurée en 1872 et donnée en cadeau au S. A. C. par la famille Dollfuss, sous la réserve de certains droits acquis au district d'Oberhasli.

De ces 38 cabanes, les n°s 6, 8 et 17 ont été victimes des éléments, et les n°s 4, 7, 15, 18, 21 et 25 ont été rayés de la liste des cabanes du S. A. C. Par contre, depuis 1888, la *Silvrettahütte,* qui tombait en ruines, a été rebâtie à une autre place et de nouvelles cabanes ont été bâties ou projetées, ou sont en voie de construction, savoir :

40. La *cabane de Chanrion,* dans la vallée de

Bagnes, dans le voisinage du Grand Combin, 2,460m, place pour 32 personnes.

41. La *Domhütte,* au Dom des Mischabel, 2,440m; place pour 30 personnes.

42. La *St-Fridolinshütte,* au Bifertenälpli, pour l'ascension du Tödi, 2,100m; pour 23 personnes.

43. L'*Oberaletschhütte,* près des Fusshörner, 2,670m; pour 14 personnes.

44. La *Kröntenhütte,* dans l'Erstfelderthal, 2,200m; place pour 20 personnes.

45. La *Calandahütte,* sur le sommet du Calanda.

46. La *cabane Bétemps,* près du Mont Rose, fondée par un legs de l'ingénieur Bétemps, ancien membre honoraire du S. A. C.

Grâce à ces asiles dans des régions inhospitalières, les difficultés inhérentes aux ascensions dans la haute montagne et au parcours de ses glaciers ont été considérablement diminuées, et ces localités ont été visitées beaucoup plus fréquemment que ce n'eût été le cas si ces refuges n'avaient pas existé.

Et qui peut dire combien de voyageurs leur sont redevables de leur vie que menaçaient la tempête et le froid? Chacune de ces cabanes a son histoire et l'on pourrait extraire de leurs livres des voyageurs une chronique intéressante des ascensions en Suisse.

Guides. — Le S. A. C. n'a pas réussi, à vrai dire, à organiser uniformément dans toute la Suisse l'institution des guides, ni à l'avoir complètement en mains. Néanmoins, l'activité qu'il a déployée pour cet objet n'est pas restée sans porter ses fruits. L'organisation des guides et surtout leur *qualité* se sont améliorées d'une façon notoire. Dans les divers cours qui leur ont été donnés (page 133) à partir de 1880, environ 150 guides ont été formés à la théorie de leur profession. Par les instructions qu'on leur a distribuées, des centaines d'autres ont été initiés aux devoirs que cette profession leur impose et aux égards dus aux touristes. La conscience de leur responsabilité a été généralement renforcée et même les capacités de ceux qui n'ont reçu aucune instruction particulière se sont développées par l'effet de l'exemple de leurs collègues mieux instruits et de la nécessité pour eux de ne pas rester en arrière. Dans une foule de cantons les guides sont sous le contrôle direct ou indirect du S. A. C., soit de ses Sections, sont patentés par celles-ci et punis par le retrait de leur patente lorsqu'ils n'ont pas rempli leur devoir. Ils reçoivent des Sections leur livret de guide et doivent le présenter régulièrement pour l'inscription des témoignages d'approbation ou de blâme qu'on croit devoir leur adresser. Les

touristes doivent transmettre leurs réclamations ou leurs plaintes aux comités des Sections. Ceux-ci sont avec les guides en relations continuelles, leur donnant des conseils et leur faisant des recommandations au sujet de leur conduite, de leur équipement, du développement de leur instruction, etc., les obligeant à inspecter les cabanes et à les tenir propres et en bon état, aplanissant les difficultés qui pourraient s'élever entre eux, exerçant leur influence pour la détermination des tarifs, l'usage des pourboires, l'ordre dans lequel leurs tours de rôle doivent revenir, etc.; bref, les guides dépendent d'eux pour tout ce qui concerne l'exercice de leur profession. D'autre part les comités leur vouent une sollicitude infatigable et leur procurent une assistance qui s'est manifestée par la participation du S. A. C. au paiement de leurs primes d'assurance sur la vie et contre les accidents afférents à leur métier. Par suite de cela la discipline est maintenue entre eux, leur zèle et leur probité sont stimulés et le sentiment de leur devoir est renforcé. Même dans les contrées où il n'est pas possible au S. A. C. d'exercer une influence directe sur la formation de l'institution des guides, son influence se fait néanmoins sentir indirectement, en ce sens que ce sont en partie des membres du Club qui utilisent ces guides et qui

inscrivent dans leur livret leurs témoignages sur les services rendus, témoignages qui, pour les guides aussi bien que pour les touristes qui ne sont pas membres d'un Club alpin, ont toute la valeur d'un jugement compétent. Les guides suisses, et spécialement ceux placés sous la surveillance du S. A. C., jouissent d'une réputation d'aptitude et de sûreté méritée, et plus d'un a été appelé, à cause de cela, à diriger des excursions à l'étranger, dans les Alpes françaises, italiennes et autrichiennes, même dans les Pyrénées et les Karpathes, dans le Caucase et l'Himalaya (voyez aussi pages 129 et suivantes).

Les **Cartes, itinéraires**, illustrations et ouvrages descriptifs, publiés en grand nombre par le S. A. C. et qui sont des aides indispensables à ceux qui veulent voyager dans des contrées peu connues et sans chemins battus, peuvent être considérés comme des travaux d'une portée scientifique; nous renverrons donc ce que nous avons à dire sur ces différents sujets au chapitre suivant : « Résultats scientifiques. »

a) *Excursions alpestres.*

Les Alpes suisses ont été parcourues dans toutes les directions imaginables par des milliers de membres du S. A. C. pour les causes les plus diverses, tant pour le plaisir de voyager ou par

amour de la nature qu'avec une quantité d'objets scientifiques en vue. Pour apprendre à connaître d'une manière approfondie des régions peu ou imparfaitement connues, il fut dès le début entrepris des explorations méthodiques, et suivant un ordre géographique, du massif des Alpes. Ces excursions étaient exécutées de la façon la plus rationnelle, sur la désignation d'avance de champs d'excursions déterminés avec l'aide de cartes et de descriptions détaillées (itinéraires). Dans ce but, le courant des courses de montagnes, entreprises par les sociétaires isolément ou par les Sections en corps, fut dirigé vers des districts bien définis (voir pages 112 et suivantes) et cela dans l'ordre suivant :

Les **champs d'excursions** furent :

1863. Les Alpes glaronnaises, spécialement le groupe du Tödi et des Clarides.

1864. Outre les précédentes, les montagnes frontières entre Uri et Berne (le Galenstock jusqu'au Sustenhorn) et le groupe de la Bernina, dans l'extrême sud des Grisons.

1865. Les mêmes, plus la région du Gallinari (Gaglianera ?) entre Medels et Lugnetz, dans l'Oberland grison et la région glacière de la Silvretta.

1866. La région du Gallinari élargie dans le sud jusqu'au Rheinwaldhorn, de plus les Alpes

valaisannes du Saint-Bernard au col de Saint-Théodule.

1867. La même région des Alpes valaisannes.

1868. Même région en partie, mais avec prolongation vers l'ouest, soit du col de Saint-Théodule au col de Collon et, en laissant de côté le massif entre les vallées d'Hérens et de Bagnes, du Grand Combin au col Ferret.

1869. Les Alpes sud-est du Valais, du Lyskamm au Monte-Leone.

1870. Les Alpes valaisannes à l'est, soit les montagnes entourant le Binnenthal et une partie de la région du Trift.

1871. Le massif du Gothard, soit des parties des sections XIII, 16; XIV, 13; XVIII, 4, et XIX de la carte fédérale[1].

1872. Les Alpes est du Tessin et ouest des Grisons, ou le massif de l'Adula, soit les feuilles 504, 505, 508 et 509 de l'atlas topographique.

1873. Les Alpes nord-ouest du Tessin, soit les montagnes entourant les vallées de Formazza, Maggia et Verzasca, feuilles 495, 499, 507 et 511 de l'atlas topographique.

1874. Dans les Alpes ouest des Grisons, les feuilles 408, 409, 412 et 413 de l'atlas topographique, limitées par le val Gliems, Brigels, Ilanz, le

[1] Le texte allemand dit ici simplement, par exception « der eidgenœssischen Aufnahmen ». — *Trad.*

Piz Riein jusqu'au Bärenhorn, la région du Rheinwald de 1872, Scopi, Medels et Dissentis.

1875. Les Alpes de l'Unterwald et les Alpes uranaises limitrophes : Isenthal, Gyswylerstock, Sachseln, Engelberg, Wasen, sections 382, 388, 390, 394 de la feuille XIII de la carte Dufour.

1876-1877. Les Alpes glaronnaises suivant les feuilles Linthhal, Tödi, Elm et Laax, soit 400, 401, 404 et 405 de l'atlas topographique.

1878 et **1879**. Dans les Alpes sud-ouest des Grisons, les montagnes de la Haute-Engadine, plus exactement la région comprise dans les feuilles Bivio, Maloja, Saint-Moritz et Bernina, soit 517, 518, 520 et 521 de l'atlas topographique.

1880 et **1881**. Les Alpes bernoises sud-ouest : Dent de Morcles, Diablerets et Wildhorn.

1882-1884. La continuation des Alpes bernoises vers l'est sur les feuilles Lenk, Adelboden, Kippel et Blümlisalp, soit 472, 463, 488 et 492 de l'atlas topographique.

1885-1887. La continuation des Alpes bernoises par les feuilles Grindelwald, Guttanen, Jungfrau et Obergestelen, soit 396, 397, 489 et 490 de la carte topographique.

1888 et **1889**. Le groupe des Grauen Hörner (pointe sud du canton de Saint-Gall), désigné par les feuilles 260-270 et 402 de l'atlas topographique[1].

[1] A partir de 1890 le Rhætikon et districts avoisinants (v. p. 244).

Si nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ces champs d'excursions, nous voyons que : 1° Toute la partie nord de la chaîne principale des Alpes, du Rhône au Rhin, et au delà du Rhin jusqu'au Grand Litzner en ligne ininterrompue (les Alpes bernoises, d'Unterwald, d'Uri, de Glaris et de Saint-Gall, ainsi que le Rhätikon); 2° Dans la chaîne principale sud, toutes les Alpes valaisannes du col de Collon à la Furka, et de plus quelques parties isolées de la moitié est, une partie des Alpes tessinoises, le massif entre le Tessin et les Grisons et les montagnes de la Haute-Engadine, ont été déjà explorés. Ceci comprend donc la plus grande partie des Alpes suisses et, parmi celles-ci, les montagnes et glaciers les plus hauts et les plus importants. Malgré cela, il manque encore des parties considérables : au sud-ouest, les montagnes se reliant au massif du Mont-Blanc, du lac de Genève au col de Ferret; au sud, une partie des Alpes du Tessin ; dans le sud-est, les montagnes des Grisons, spécialement du Missocco, du Bergell, du Puschlav et de la Basse-Engadine, du Münsterthal, de l'Oberhalbstein, de la région de l'Albula, de la chaîne entre la Basse-Engadine et Davos. De plus, il manque le district, se ramifiant fort loin, mais non inconnu, des Alpes secondaires (Fribourg, Berne, Unterwald, Lucerne, Schwytz, Glaris, Saint-Gall

et Appenzell, etc.). Il y a encore d'autres régions isolées, en particulier les Alpes tessinoises, qui ont été relativement à peine parcourues et, pour plusieurs, le temps des excursions a été trop court pour que l'exploration rationnelle de chaque partie ait été possible, surtout dans les étés pluvieux. Une nouvelle exploration de régions déjà parcourues aurait donc sa raison d'être, et quant à de nouveaux champs d'excursions, il n'en manque pas. (Du reste, voyez page 112 et suivantes.)

Des *excursions* officielles en commun furent organisées dans des parties déterminées de ces champs d'excursions, principalement par les Sections avoisinantes. Après qu'il eut été prouvé, dès la première année, que des excursions en commun de tout le Club étaient inexécutables, on prit l'habitude de terminer les fêtes annuelles par une course de tous les participants sur un sommet de troisième ou quatrième rang, bien situé et facilement abordable; il ne résulta cependant que rarement de cela quelque chose d'intéressant au point de vue du but *clubistique*. Les courses de *Sections* qui furent entreprises par chacune d'elles pour ses membres seulement, plusieurs fois par an (ce qui porte le nombre de celles qui ont déjà eu lieu à plusieurs centaines), eurent un meilleur résultat. Ces excursions ont lieu soit

dans le voisinage du siège de la Section, soit plus loin, et autant que faire se peut dans le champ d'excursions et sur ses plus hauts points. Et comme dans ces occasions-là l'un dessine ou photographie, un autre botanise, un autre examine les roches, d'autres encore observent le chemin et prennent note du temps employé, notent aussi l'état de la neige et la dislocation des glaciers, les dangers d'avalanches et de chutes de pierres dans les endroits parcourus, vont à la découverte d'autres voies praticables, etc., et qu'ensuite on présente à la Section un compte rendu de tout cela, ces courses ont fini par rendre des services précieux à l'alpinisme. Mais c'est surtout aux excursions particulières que nous devons la découverte de nouvelles voies et de passages praticables, et la constatation des inconvénients ou des avantages que présentent telles ou telles parties des hautes Alpes. Ce qui a été fait dans ce sens durant ces vingt-cinq ans, par tous ceux que le goût des courses de montagne a poussé à entrer dans le S. A. C., ne peut s'évaluer qu'approximativement, car les rapports, souvent incomplets, des petites Sections n'ont pu en enregistrer qu'une petite partie. Mais il est hors de doute que dans les excursions innombrables faites par les membres du S. A. C., ceux-ci ont appris à bien connaître les régions qu'ils ont

parcourues, régions dont la plupart ont gardé un souvenir ineffaçable. La publication par ces membres des récits de nombreuses ascensions tenues jusque-là pour impossibles, les communications qui en furent faites, la manière dont ces excursions étaient reliées entre elles, les incidents qui s'y produisirent ou les phénomènes naturels qu'elles donnèrent occasion de constater, tout cela fut mis à profit par nombre de touristes et forma une pierre, modeste si l'on veut, de l'édifice de la connaissance générale de la montagne. Lorsque des hommes comme MM. Javelle, Dr Em. Burckhardt ou Lotchge ont à eux seuls, en un été, accompli l'ascension de 50 sommets ou arêtes dans différents districts des Alpes et, de plus, « réussi » quatre ou cinq *premières* ascensions et plusieurs nouveaux passages, combien la moisson des connaissances acquises de nos Alpes serait-elle plus riche encore, si chacun de nos 3,000 clubistes entreprenait seulement une excursion dans les quelques mois de la belle saison ! Oui, vraiment, depuis la fondation du S. A. C. une vie nouvelle a animé les montagnes, quelque visitées qu'elles aient été déjà auparavant ; chacun a remporté de ses excursions des souvenirs durables, le nombre des sommets vierges a diminué considérablement, et le magnifique domaine des glaciers et des neiges éternelles, jadis si dif-

ficile d'accès, s'est enfin ouvert aux habitants des vallées.

II. Résultats scientifiques obtenus

On ne peut admettre que les recherches et les études dans les hautes Alpes que le S. A. C. s'est données comme tâche par ses statuts doivent être limitées seulement à la connaissance de la position topographique de quelques points de la montagne, de ses sommets, cols, névés et glaciers, ou à la découverte de tous les chemins praticables pour s'y rendre. Cela aurait certes aussi son utilité scientifique, car la topographie et la connaissance du terrain sont la base de la géographie. Cependant, si le S. A. C. n'est pas uniquement une société de « coureurs des Alpes », comme M. Morlot le croyait et bien que les dits coureurs et pionniers ne doivent pas faire défaut, il n'est pas non plus un simple auxiliaire de la topographie fédérale. Il a des tendances scientifiques d'une portée plus étendue; l'étude approfondie de la montagne, qu'il a pour but d'entreprendre, conduit à la *connaissance des Alpes* dans l'acception la plus large du mot, et cette branche est une partie des plus importantes, quoique des plus négligées jadis, de la connaissance générale de la terre et de la nature. Elle comprend l'his-

toire et le développement des habitants des Alpes, touche à la géologie, la minéralogie, la physique, la météorologie, la botanique, la zoologie, etc., ainsi qu'à tous les problèmes les plus essentiels de l'histoire naturelle et n'a pas moins d'importance au point de vue de l'ethnographie, l'archéologie, l'étude des langues, dialectes, légendes, etc. Elle a même pour l'étude des glaciers une façon de procéder spéciale qu'elle seule peut employer, à condition d'y joindre, il est vrai, la connaissance de la montagne en général. Par cela même, le S. A. C. est devenu une société d'investigateurs dans le domaine de la science et doit pouvoir accuser des résultats considérables obtenus dans cette direction. Cependant, il est dans la nature des choses que les années de la première période d'activité n'aient pu être employées à autre chose qu'à recueillir des matériaux, tandis qu'il doit être réservé à une période postérieure de tirer des déductions de tout ce matériel rassemblé et de le mettre à profit pour enrichir les différentes branches de la science. Si nous jetons un regard en arrière sur ce qu'a produit l'activité scientifique des 25 premières années du S. A. C., nous devons constater avec satisfaction que le zèle assidu de ses membres a accumulé une vaste quantité de documents dignes d'être examinés avec attention et

respect, que les sciences géographiques, naturelles et historiques se sont enrichies d'apports considérables de leur part, enfin que de nombreux travaux individuels, dont la valeur pour la science n'est pas à dédaigner, ont vu le jour et ont eu leurs mérites reconnus publiquement par des distinctions les plus honorables, comme par exemple aux expositions géographiques de Paris et de Venise.

Les matériaux accumulés, qui demanderaient encore, il est vrai, un travail approfondi de triage et de sélection, sont surtout contenus dans les publications du Club. Jetons donc un regard sur ce qui pourrait en être utilisé jusqu'à présent pour l'avancement de la science.

A) Progrès accomplis dans la connaissance générale des Alpes.

I. Contributions artistiques

Nous comprendrons sous cette désignation les cartes, reliefs, panoramas et vues de tous genres des parties des Alpes suisses.

Cartes. Le S. A. C. a fait confectionner, pour chacun de ses champs d'excursions (p. 225) et, en outre, pour la plus grande partie des hautes Alpes suisses, des cartes particulières, en tout 28,

et a dépensé pour cela pas moins de 52,000 fr., la cinquième partie de son revenu total.

Il n'a pas eu, il est vrai, à en entreprendre lui-même les levés topographiques, car ceux déjà faits par la Confédération pour la carte de l'état-major fédéral furent mis à sa disposition, et ce fut seulement pour les premières cartes (jusqu'en 1869, voir p. 115 et suivantes) qu'il eut à s'occuper lui-même de la gravure et de l'impression et à en couvrir les frais. Mais son plus grand mérite dans ce domaine est d'avoir le premier pris l'initiative de la publication des *Minutes du Bureau topographique fédéral à l'échelle originale* et, en outre, de l'avoir rendue possible par son appui financier; car il est certain que, sans la proposition du S. A C., la loi fédérale du 18 décembre 1868 sur cette publication (p. 116) n'aurait pas vu le jour, ou ne l'aurait vu que plus tard, et que, pour un grand nombre de feuilles, le Club a supporté presque la moitié des frais d'établissement. La publication de l'atlas topographique de la Suisse, nommé aussi atlas Siegfried, est réellement son œuvre. Cette carte modèle, qui n'a pas été surpassée, a, ainsi que la carte topographique de la Suisse dite carte Dufour, placé la Suisse au premier rang dans le domaine de la cartographie. L'atlas représente la Suisse en 566 feuilles et paraît depuis 1870, ordi-

nairement en livraison de 12 feuilles par année, à l'échelle du levé original [1]. La région des hautes Alpes est exécutée au 1 : 50,000, celles des collines et plaines au 1 : 25,000. Les hauteurs sont rendues par des courbes de niveau à des distances égales de 30 mètres pour l'échelle de 1 : 50,000 et de 10 mètres pour celle de 1 : 25,000. Chaque feuille mesure 35/24 centimètres, et les cartes sont faites en trois couleurs, — noir pour le tracé et l'imprimé, brun pour les courbes de niveau et bleu pour les eaux, et gravées sur pierre ou sur cuivre. Prix de la feuille : 1 fr.

Le S. A. C. a coopéré d'une autre manière encore à cette œuvre, directement et indirectement. En premier lieu, les ingénieurs qui entreprirent sur place la revision des levés ordonnée par une loi fédérale ont été, ainsi que les cartographes et les graveurs qui en exécutèrent les dessins, la gravure et l'impression, presque tous membres du S. A. C. D'autre part, plusieurs sociétaires fournirent, par leurs rapports et leurs communications au Bureau topographique, des documents importants pour la connaissance de terrains difficilement accessibles, ainsi que pour la nomenclature des sommets, arêtes, parois, parties de glaciers, etc., etc., documents qui fu-

[1] Feuilles parues à la fin de 1891 : 462, sans compter quelques numéros suivis d'un *bis*. — *Trad.*

rent utilisés au cours de l'exécution de la carte. Enfin, le S. A. C. étant un des meilleurs acheteurs de cette publication, n'a pas peu contribué à vulgariser l'usage de ce genre de cartes et à en faire comprendre la lecture. Ce qui n'est pas moins méritoire pour le Club, c'est d'avoir, en laissant entrevoir l'appui de sa clientèle, obtenu l'exécution *en premier lieu* des parties de la carte fédérale comprenant les hautes Alpes, ce qui permit de les livrer plus tôt à la publicité que ce n'aurait été le cas autrement.

Rappelons pour mémoire la série de petites cartes spéciales parues dans l'*Echo des Alpes* et l'Annuaire.

Reliefs. Le S. A. C. n'a pas, à vrai dire, fait exécuter de son propre chef des reliefs de parties détachées des hautes Alpes ; toutefois, plusieurs travaux de ce genre, dont quelques-uns sont remarquables, ont été entrepris sur son initiative ou sur celle des Sections; les uns ont été subventionnés, les autres conservés à la Suisse par achat ou par souscription. Plusieurs sont exposés publiquement, entre autres :

Le relief du Pilate, par M. Kaufmann, à Lucerne; le relief de la Jungfrau, à Interlaken et à Thoune; le relief d'Interlaken et de ses environs, à Interlaken; celui des massifs de Sigriswyl et du Beatenberg, à Thoune; celui des Alpes gla-

ronnaises (Glarnerland), par M. Becker, à Glaris; l'éboulement d'Elm, par M. Heim, aussi à Glaris; le relief du Mont-Rose, de M. Imfeld, à Winterthour; différents reliefs montagneux de M. Balzer; le relief géologique des Alpes vaudoises, par M. Renevier; le relief de l'Oberland bernois, par M. Simon, etc., etc.

Les auteurs de ces ouvrages sont tous membres du Club. On pourrait, en outre, citer une quantité d'œuvres d'amateurs, l'exécution de reliefs d'après la carte à courbes de niveau étant devenue, depuis l'exposition de Zurich, l'occupation favorite de plusieurs clubistes. Enfin l'idée de la confection d'un *relief général des hautes Alpes suisses* aux frais de la Confédération a été introduite par le S. A. C. auprès des autorités (voir pages 164, 165, 180).

Les numéros de l'Annuaire contiennent une quantité de **panoramas**; d'autres ont été publiés par les Sections. Citons :

De M. *G. Studer :* les panoramas du Mattwaldhorn (3,270m), Studerhorn (3,632m), Wannehorn (3,095m), Brunipass, Basodino (3,276m), Col du Mont-Rouge (3,500m), Rinderhorn (3,457m), chaîne entre Faido et Olivone, Piz del Maler, Mänlichen, Lichanna, Gifferhorn, Pointe de Chamossaire, Pas de Cheville, Dent de Morcles, etc., etc. ; de MM. *Studer* et *Müller-Wegmann :* le

panorama du Schwarzhorn (3,207m) ; de M. *Müller-Wegmann* seul : le massif du Saint-Gothard pris du Piz Mutun, le Zapportgrat près de Pusmeda, etc., etc. ; de M. *Zeller-Horner :* le panorama des Winterberger (3,509m) et du Balmhorn (3,713m) ; de M. *A. Heim :* les panoramas du Puntaiglasgletscher (environ 3,300m), Pizzo centrale (3,003m) ; Diavolezzappass, Glärnisch, Säntis ; de M. *X. Imfeld :* les panoramas du Titlis (3,239m), du Mont-Rosa (Dufourspitze, 4,638m), Eggishorn, Rochers de Naye, Sälischlöschen ; de M. *Simon :* l'Alvier, le Trugberg (3,933m) et le Beichgrat (3,100m) ; de M. *Balzer :* col de Chermontane (3,084m) ; de M. *Ritz :* Pic d'Arzinol (3,001m) ; de MM. *Keller*, *Escher* et *Müller :* Höhenschwand ; de M. *Jacot :* Eckhorn ; de M. *Stierlin :* Hochstollen ; de M. *Schneider :* Hohenfaulen et Mittagstock ; de M. *Sulger :* Mont-Avril (3,341m) ; de M. *Lindt :* la Thältihütte ; de M. *Fellenberg :* le Wellhorn (3,196m) ; Nägelisgrätli et Scheuchzerhorn (3,494m) ; de M. *Buss :* Wildhorn (3,264m) ; le panorama de Saint-Cergues dans l'*Echo des Alpes*.

Vues et paysages des Alpes. Ceux-ci figurent par centaines dans l'Annuaire, l'*Echo des Alpes* et la « Neue Alpenpost », et cela dans les dimensions et les genres les plus divers, notamment d'après des dessins ou photographies de MM. Zeller-Hor-

ner, Müller-Wegmann et Beck [1]. De crainte d'allonger, nous n'entrerons pas ici dans une description détaillée de ces illustrations.

Quelqu'un qui n'a jamais mis le pied dans nos montagnes peut déjà, en étudiant attentivement ces cartes, ces panoramas, ces vues et surtout ces reliefs, se faire une idée assez exacte des Alpes pour que les régions même les plus reculées puissent lui devenir familières, et l'enseignement de la géographie suisse trouve là des auxiliaires précieux, surtout lorsqu'ils sont réunis, ainsi que ça été le cas dans différentes expositions.

2. Contributions littéraires a la connaissance générale des Alpes

On pourrait monter une petite bibliothèque avec tout ce qui a été publié sur les Alpes suisses, tant par le S. A. C. comme association que par ses Sections ou ses membres individuellement, en fait de livres, revues et brochures, dissertations dans des organes de publicité populaires ou techniques, itinéraires, dans l'Annuaire, l'*Echo des Alpes,* l'Annuario del Club alpino ticinese, l'*Alpenpost,* l'*Alpenzeitung*, dans des monographies et des écrits spéciaux de tous genres.

[1] N'oublions pas l'excellent dessinateur de l'*Echo des Alpes*, M. Poggi. — *Trad.*



Cette bibliothèque contiendrait déjà une foule de matériaux géographiques les plus divers à l'aide desquels on pourrait écrire une description claire et minutieuse de presque la totalité des Alpes suisses.

Les *itinéraires* ayant pour but de servir de *vade mecum* aux clubistes pour l'exploration des champs d'excursions, petits opuscules au début, plus tard brochures de 10 à 15 feuilles, tiennent lieu de monographies pour certaines régions spéciales des Alpes suisses, voire même d'une partie importante de celles-ci, car leurs massifs les plus considérables ont déjà servi de champs d'excursions. Comme complément à ce qui a déjà été dit à la page 117, ajoutons que tandis que les premiers itinéraires se limitaient à la description topographique générale et spéciale de la région et abordaient incidemment la partie se rattachant à l'histoire naturelle, ceux qui vinrent ensuite s'occupèrent aussi de la population, des langues, des mœurs et des coutumes.

Plusieurs contiennent même des notices indiquant les excursions à faire, les distances, les hôtels et les guides. Ils ont revêtu, suivant l'individualité de leurs auteurs, les formes les plus diverses. C'est là également que l'on trouve une riche collection de matériaux scientifiques. Les itinéraires parus jusqu'à ce jour sont :

1. Champ d'excursions de 1864 : *a) Région du Tödi et des Clarides; b) Région du Trift;* 10 pages.

2. Guide pour les champs d'excursions du S. A. C. pour 1865 : *a) Silvretta; b)* groupe *Medels-Gallinari;* 8 pages.

3. Itinéraire du champ d'excursions du S. A. C., *du col de Fenêtre au col de Collon,* 1866; 19 pages.

4. Itinéraire pour le champ d'excursions du S. A. C., du *col de Collon au Lyskamm,* 1868, par M. Ulrich; 20 pages.

5. Itinéraire pour le champ d'excursions du S. A. C., du *Lyskamm au Monte-Leone,* 1869, par M. Ulrich; 18 pages.

6. Itinéraire du champ d'excursions du S. A. C. en 1870 : *Le Binnenthal,* par M. Ulrich; 16 pages.

7. Itinéraire du champ d'excursions du S. A. C. en 1871 : *Le Saint-Gothard,* par L. Rütimeyer; 72 pages.

8. *Le massif du Rheinwaldhorn.* Itinéraire du S. A. C., 1872, par L. Rütimeyer; 45 pages.

9. *Les Alpes du Tessin.* Itinéraire à l'usage du S. A. C., 1873, par M. L. Rütimeyer; 53 pages.

10. *L'Oberland grison.* Itinéraire pour le champ d'excursions du S. A. C., 1874; 75 pages.

11. *Les Alpes d'Unterwald et les Alpes uranaises limitrophes.* Itinéraire du S. A. C. pour 1875, par M. Dr H. Christ ; 49 pages.

12. Itinéraire pour le champ d'excursions du S. A. C. de 1876 et 1877. *Massif du Tödi-Sardona-Kärpf,* par M. Albert Heim ; 58 pages.

13. *Le massif de la Bernina et ses vallées environnantes.* Itinéraire du S. A. C. pour les années 1878 et 1879, par M. J. Binet-Hentsch, de Genève ; 55 pages.

14. S. A. C. Itinéraire pour 1880-1881. *Orographie des Alpes calcaires entre le Rhône et le Ravyl, Massif des Diablerets et du Wildhorn,* par M. E. Renevier, professeur à Lausanne, avec notices botaniques et entomologiques, par MM. L. Favrat et Ed. Bugnon. Lausanne, 1880 ; 97 pages.

15. Itinéraire du champ d'excursions du S. A. C. pour les années 1882 et 1883.

Les Alpes calcaires bernoises, partie occidentale, et la partie occidentale du massif central du Finsteraarhorn, par M. Ed. de Fellenberg, avec notices géologiques et botaniques de MM. J. Bachmann, professeur, et O. Wolf, ainsi qu'une carte d'ensemble. Berne, 1882 ; 224 pages.

16. Itinéraire du champ d'excursions du S. A. C., 1885 et 1886. Revue de la littérature ayant trait aux Alpes bernoises, spécialement à la partie centrale du massif du Finsteraarhorn, par

M. le Dr Edm. de Fellenberg. Berne, 1886; 53 pages.

17. Complément à la Revue de la littérature des Alpes bernoises, par M. le Dr Edm. de Fellenberg. Berne, 1888; 16 pages.

18. Itinéraire du champ d'excursions du S. A. C., 1888, *Graue Hörner-Calanda-Ringelspitz*, par M. F. Becker. Glaris, 1888; 84 pages.

19. En dernier lieu, l'itinéraire pour 1890-1891, *le Rhätikon, le massif de la Plessur et les ramifications occidentales du massif de la Silvretta,* par M. Ed. Imhof; 190 pages [1].

Annuaire. Voyez à pages 143-147 ce qui traite de sa fondation, organisation, rédaction et édition. Les 23 magnifiques volumes, de 34 à 47 feuilles, parus jusqu'à ce jour, peuvent être considérés comme un répertoire général de la science alpine. Par cette publication, non seulement la littérature alpine, mais encore et surtout la science, se sont enrichies de documents d'une grande valeur et dont l'utilité se fera sentir par la suite. Des volumes dont l'édition était épuisée se sont vendus jusqu'à 35-50 fr., tandis que le prix habituel du volume est de 12 fr., neuf. Chaque édition annuelle contient environ 20 mémoires importants. Ceux qui se trouvent dans la rubrique « Clubgebiet » (district du S. A. C.), ainsi que les rapports géné-

[1] A été prolongé jusqu'en 1892. — *Trad.*

raux faits jusqu'en 1876 sur les champs d'excursions et les itinéraires, renferment la mention des découvertes et des explorations faites dans les champs en question. Tout ce que l'œil exercé de l'alpiniste peut distinguer d'intéressant et de nouveau dans les cartes qui y sont attachées est exposé d'une manière pleine de vie dans l'Annuaire; tout ce qu'on peut voir et observer dans ces petits coins de terre y est représenté d'une façon aussi attrayante que complète. A cette catégorie appartiennent près de 150 récits de courses et communications diverses contenus dans ce recueil, recueil d'une grande richesse pour tout ce qui se rapporte au monde des Alpes, et qui se complète encore par de nombreuses narrations de « courses libres » faites dans des massifs qui avaient déjà fait partie des champs d'excursions précédents ou attendaient encore leur tour. C'est en fait dans ces « courses libres » de montagne, consignées dans plus de 200 articles, dont les deux tiers concernent la Suisse, que se trouve la plus riche collection de matériaux existante pour la connaissance des diverses parties des Alpes suisses.

Puis viennent encore les « dissertations » ou « mémoires » (Abhandlungen), au nombre de 155, qui sont un complément fort utile des travaux dont nous venons de parler et donnent aux nom-

breuses contributions à la topographie et à la géographie des Alpes que renferment ceux-ci une base scientifique. Il suffit de jeter un coup d'œil sur « le répertoire et la table des noms de lieu des Annuaires I-XX, par Otto von Bulow » pour se convaincre d'emblée de la part importante qu'a prise l'Annuaire à la solution des problèmes se rattachant à la connaissance des Alpes, et quelles richesses de matériaux pour leur exploration il a entassées dans ses volumes. Au reste, ce ne sont pas de simples travaux d'amateurs qui y figurent; les noms de leurs savants collaborateurs sont un sûr garant de la valeur et de l'importance de leur contenu. (Voyez pages 198 et suivantes.) Le manque de place nous empêche de les analyser d'une façon détaillée; disons cependant que la botanique y est représentée par 24 articles; la zoologie par 9; la géologie, la géognosie et la minéralogie par 39; la météorologie par 21; l'orographie, la topographie, la cartographie par 34; l'hydrographie par 8; la géodésie et l'hypsométrie par 8; l'ethnographie et la linguistique par 7; l'histoire, les mœurs ainsi que des biographies par 39; l'hygiène et la physiologie par 6; des branches diverses, la littérature et les arts par 25. La branche spéciale concernant les glaciers sera passée en revue plus loin. Mentionnons cependant, à titre d'exemple, quelques tra-

vaux typiques qui pourront faire ressortir la valeur de semblables études pour l'avancement de l'alpinisme :

MM. le Dr *H. Christ*, La flore alpine; *G. Théobald*, Lutte de la végétation des hautes Alpes contre les glaciers et les névés; *Oswald Heer*, Aperçu de la flore des neiges de la Suisse; *B. Studer*, Géologie des Alpes bernoises; *Théobald*, Aperçu géologique des Alpes grisonnes; *A. Heim*, Les lapiaz; *Forster*, Recherches sur la coloration du quartz fumé; *Salis*, La désagrégation des hautes Alpes; *J. Bachmann*, Liste des blocs erratiques trouvés dans le canton de Berne; *E. Desor*, Relations du fœhn avec les déserts africains; *Denzler*, Conditions climatériques des hauts sommets; *Théobald*, Phénomènes spéciaux aux orages dans les hautes Alpes, tourbillons; *A. Heim*, Phénomènes de la lumière et du son dans l'atmosphère des hautes Alpes, spectres et halos; *général Dufour*, Notice sur la carte de la Suisse; *Denzler*, Mensuration de la profondeur des lacs en Suisse; *L. Rütimeyer*, La population des Alpes; *A. Wæber*, Les limites des langues dans les Alpes; *Osenbrüggen*, Légendes alpestres; *H. Zæhringer*, La guerre de montagne de 1798 et 1799 en Suisse; *Meyer de Knonau*, Les Alpes orientales considérées comme un des champs de batailles de la guerre de trente ans; Dr *Dübi*, Les routes romaines dans les Alpes, Sarrasins et Hongrois dans les Alpes; *Szadrowsky*, Chant national chez les habitants des Alpes; *J. Coaz*, Les forêts des Alpes suisses.

Les « petites communications » fournissent à ces grands travaux des compléments fort intéressants; des comptes rendus et des revues biblio-

graphiques concernant la littérature alpine complètent fort heureusement le volume.

L'**Echo des Alpes**, dont il est fait mention page 147 et suivantes, a paru depuis 1865 jusqu'à présent (1888) en 24 volumes d'environ 20 feuilles chacun. Il se distingue par la diversité et la valeur de son contenu. Outre les informations concernant le S. A. C. et les Sections romandes, des variétés, des notes, des notices bibliographiques, des biographies, des légendes alpestres et des poésies, il publie un grand nombre de récits de course, particulièrement dans les Alpes vaudoises et valaisannes, but de prédilection des clubistes suisses de langue française, ainsi que des articles scientifiques qui ne le cèdent en rien, comme valeur de travail, à ceux de l'Annuaire et contribuent aussi pour leur part d'une manière efficace à répandre la connaissance de la montagne. Citons :

MM. *A. Forel*, Recherches sur la température du corps humain pendant les ascensions ; La congélation des lacs de la Suisse et de la Savoie pendant l'hiver 1879-1880; *Schaller*, Les cristaux de montagnes; Dr *Combe*, Les plantes alpines ; *Le Fort*, Vestiges des Sarrasins dans la vallée de Saas ; *E.-L.*, La glace polaire; *J. Brun*, Notes sur la Norvège, ses fyords, ses monts et sa région polaire; *A. Brun*, Sur la destruction des hautes arêtes rocheuses dans les Alpes entre 3,000 et 4,000^{m} d'altitude ; Variations de la température et action chimique de l'eau et de l'air ; Dr *Marcet*, Le mal de montagne.

L'« Annuario del Club alpino Ticinese » est l'organe de la Section Tessin et paraît depuis 1886 sous la forme d'un élégant fascicule annuel de 8 à 10 feuilles. Il est édité par M. E. Colombi, à Bellinzone, sans nom de rédacteur. Outre la chronique clubistique, il contient d'intéressantes communications et des récits de courses, ainsi que quelques illustrations, prises le plus souvent dans la région des Alpes tessinoises. C'est un complément très bienvenu des organes allemands et français du S. A. C., car dans ceux-ci les Alpes tessinoises sont moins représentées qu'aucun autre massif des Alpes. On y trouve aussi des articles de botanique, de géologie, de zoologie et de littérature. Bref, ce recueil apporte aussi son contingent à la grande cause de l'étude de la montagne.

Publications périodiques alpines en Suisse, indépendantes du S. A. C. — Pour l'« Alpenpost », plus tard « Neue Alpenpost » et la « Schweizer Alpenzeitung », les seuls journaux que nous puissions ranger dans cette catégorie — le « Rameau de Sapin », organe du Club jurassique, effleure, il est vrai, les sujets dont s'occupe le S. A. C., rédigé qu'il est par des membres de notre association, mais il ne fait que les effleurer (voir p. 149 et 150). — Avec leurs nombreuses descriptions, écrites pour la plupart en un style aisé et animé, d'excursions ou d'aven-

tures dans la montagne, spécialement dans les Alpes suisses, leurs travaux instructifs, leurs nouvelles montagnardes, leurs notices scientifiques et bibliographiques, etc., etc., les deux autres publications susmentionnées, âgées chacune de 20 ans environ, ont, par la nature de leur contenu, de nombreux points de contact avec les travaux des organes officiels du Club; ils fournissent, en outre, pour l'histoire des ascensions, une foule de documents de grande valeur qui pourraient être utilisés dans un ouvrage d'ensemble. Les exploits — *sit venia verbo* — montagnards des membres du Club ressortent beaucoup plus dans ces publications que dans l'Annuaire, car elles peuvent admettre dans leurs colonnes des récits d'une tournure plus légère et se rapportant à de simples flâneries, auxquelles on n'attache pas plus d'importance qu'elles ne le comportent. Bref, sans vouloir entrer dans de plus amples détails, nous constaterons que ces publications sont une mine abondante de matériaux des plus utiles pour l'avancement de l'alpinisme.

Publications diverses du S. A. C. et de ses Sections. — Nous mentionnerons les suivantes :

Projet de règlement pour les guides et les porteurs; 10 pages.

Quelques règles et conseils touchant les devoirs et la conduite des guides.

Règlement et tarif spécial pour le corps de guides de la Section Tödi, 1875; 14 pages.

Tarif pour les guides de différentes stations du canton des Grisons, 1876; 18 pages.

Tarif des guides, aménagements de cabanes, instructions pour les guides, élaboré par la Section Monte-Rosa du S. A. C., 1869 et 1877 ; 50 pages.

Tarif de guides pour les courses de montagne dans la Suisse centrale, élaboré par la Section Pilate du S. A. C , 1880; 8 pages.

Publication de même genre, par les Sections Alvier et Säntis.

Le Pilate, souvenir de la cinquième assemblée annuelle du S. A. C. à Lucerne, 1868 (contenant les communications et les discours faits à cette assemblée); 52 pages.

Discours de fête prononcés à la huitième assemblée annuelle du S. A. C., à Zurich, 1871 ; 31 pages..

La fête annuelle du S. A. C., à Hérisau, 1873; 93 pages.

La fête du C. A. S. à Lausanne, 1872; 51 pages.

La fête du C. A. S. à Sion, 1875; 82 pages.

Notes géologiques sur les environs de Thoune, par M. J. Bachmann, professeur, et rapport de



la fête annuelle du S. A. C. à Thoune, par M. Gerwer, pasteur, 1876; 76 pages.

Premiers soins à donner en cas d'accident à la montagne, par M. le Dr Krüger, 1883; 32 pages.

Les dangers des ascensions, par M. H. Baumgartner, 1886; 64 pages.

Reconnaissances militaires dans les hautes Alpes, par M. F. Becker, 1887; 26 pages et croquis de cartes.

Recueil de chants pour le S. A. C., Section de Berne, 1873; 40 pages.

« La Marmotte joyeuse » (Das frœhliche Murmelthier). Recueil de chants pour le S. A. C., 1883.

Listes des membres du S. A. C. de 1863, 65, 67, 70, 71, 72, 73, 76, 78, 80, 82, 85 et 88.

Catalogues de bibliothèques, rapports annuels et autres publications des sections, p. ex., Section Toggenburg : guide du voyageur (voir p. 179); Uto: la catastrophe de la Jungfrau, par MM. Becker et Fleiner (voir p. 189).

Si nous voulions citer tous les récits de voyage, courses de glacier, esquisses et monographies alpestres publiés de leur propre chef par des membres du Club, il faudrait établir un véritable catalogue de littérature alpine, ce qui sortirait complètement du cadre de cet ouvrage. Un travail de ce genre serait pourtant un témoignage inté-

ressant de ce que l'atmosphère du S. A. C. a su faire éclore chez ses membres en fait d'amour de la montagne et de zèle pour son exploration. Grâce à cette littérature qu'a fait naître l'initiative du S. A. C., non seulement de nombreux points obscurs concernant les Alpes ont été éclaircis, non seulement leur connaissance a fait de rapides progrès, mais une partie considérable de ce qu'on pourrait appeler « la science alpestre » a été remaniée de fond en comble, et si jamais quelqu'un entreprend la tâche de rassembler tout ce qui a été publié sur les Alpes par les membres de notre Club, il sera saisi d'étonnement à la vue de la quantité énorme de matériaux qui se sont accumulés dans cette branche de la littérature.

III. Documents divers concernant l'alpinisme

On peut considérer comme tels les 25 à 30 bibliothèques consacrées à la littérature alpine, et qui, sous forme de *bibliothèques de Sections*, se rencontrent dans différentes villes et localités de la Suisse. Les unes sont encore en voie de formation, tandis que dans les grandes Sections, telles que : Berne, Genève, Bâle et Zurich, leurs catalogues renferment des milliers de numéros (le catalogue de la Section de Berne, par exemple, compte 122 pages). Elles deviennent ainsi, lors-



qu'elles sont fréquentées assidûment, de précieuses sources d'informations pour la connaissance de la montagne (p. 174). Ensuite les *collections* minéralogiques, géologiques, zoologiques et botaniques que mainte Section a amassées, seraient également, si elles étaient ouvertes au public, utiles pour faire connaître aux jeunes gens, et même aux autres, les merveilles de la nature alpestre (p. 174). Il en est de même des *jardins alpins* créés par les Sections de Bachtel, de Winterthour et de Davos, mais plus particulièrement de la « Linnæa, » établie à Bourg-Saint-Pierre par la Société pour la protection des plantes de Genève (p. 167 et 183). Enfin, nous avons eu des *expositions* organisées par le S. A. C. à différentes occasions (p. 169-172), mais notamment en 1883 à Zurich, pour faire connaître son œuvre. L'exposition du Club, à Zurich, comprenait :

Toutes les publications périodiques du S. A. C. et des clubs alpins étrangers, une bibliothèque de littérature alpine ancienne et moderne (particulièrement tout ce qui avait pu être découvert d'intéressant dans la littérature ancienne), une monographie du Pilate et du Righi, une collection considérable de cartes alpines depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, des panoramas et des reliefs (quelques-uns magnifiques), des tableaux, études et esquisses de la haute

montagne exécutés par les peintres de genre et de paysages les plus éminents, des vues alpestres et une quantité de croquis de tous genres, de superbes collections de photographies des hautes Alpes et des vues stéréoscopiques, des portraits des précurseurs du S. A. C. et de guides célèbres; les travaux et les cartes de l'entreprise de la mensuration des glaciers du Rhône; des collections botaniques, des herbiers, des albums de plantes alpines, des gravures de plantes; des collections géologiques et minéralogiques, mais spécialement de pierres et de plantes des hauts sommets; une collection complète de groupes empaillés représentant toute la faune alpine; le matériel des explorations scientifiques et un grand nombre d'instruments, des tentes pour bivouaquer sur les glaciers, des hamacs, échelles de cordes, piolets, cordes et crampons, lanternes, vêtements, souliers pour clubistes, pharmacies à l'usage des cabanes et pour les voyages, conserves et autres préparations alimentaires, une cabane du Club avec son aménagement complet, les plans et les élévations de toutes les cabanes du S. A. C., etc., etc.

B) **Etudes spéciales sur les glaciers.**

Quoique d'autres contrées possèdent également des glaciers, la Suisse n'en est pas moins deve-

nue le champ classique des études glaciaires pour les savants de tous pays, et cela grâce à l'initiative de la Société suisse des sciences naturelles qui reprit, après une longue interruption, les premières recherches sérieuses commencées dans le siècle passé par Bernh.-Fr. Kuhn, de Berne, et Horace-Bén. de Saussure, de Genève, et ouvrit ainsi une ère de brillants travaux qui amenèrent le S. A. C. à entreprendre les mensurations du glacier du Rhône et lui fournirent l'occasion de contribuer d'une façon notable à la solution d'un des phénomènes les plus intéressants de l'histoire naturelle et de celle des Alpes.

La science glaciaire se compose de deux branches principales : la branche qu'on pourrait appeler historique ou *paléontologique*, laquelle s'occupe des phénomènes de l'époque glaciaire, soit de l'extension et du caractère des glaciers préhistoriques, et la branche *physique*, qui s'occupe de la composition et des lois qui règlent les mouvements des glaciers actuels. Les phénomènes grandioses de cette époque lointaine servent de base fondamentale aux études des glaciers actuels, et ces derniers devront servir à leur tour à résoudre les problèmes de l'époque glaciaire. Il fut donné au S. A. C. d'encourager les études des glaciers dans ces deux directions.

Les travaux suivants ont été mis à profit pour l'étude paléontologique des glaciers, soit les recherches sur l'époque glaciaire : 1° Une quantité d'articles scientifiques publiés par l'Annuaire et l'*Echo des Alpes,* dont le but était de résoudre les problèmes qui se rapportent à cette époque, ou, en tout cas, de contribuer à les élucider. A ceux-ci appartiennent des travaux comme ceux de : Desor, « Aperçu du phénomène erratique des Alpes »; Simler, « Les causes et l'âge de l'époque glaciaire »; Zähringer, « Le canton de Lucerne à l'époque glaciaire » ; J. Bachmann, « Les marmites des géants nouvellement découvertes à Längenberg », « Les trouvailles faites dans le canton de Berne »; de Salis, « Le glissement des glaciers », etc. ; 2° Le concours des Sections et des membres pour la recherche et la conservation des *blocs erratiques* encore existant qui, à l'époque glaciaire, ont été apportés de la montagne à leur place actuelle par les glaciers et fournissent une base certaine pour déterminer l'extension et les limites des gigantesques glaciers d'autrefois. Stimulées par le Comité Central, les Sections se mirent courageusement à l'œuvre et on leur doit de précieuses découvertes (voir pour plus amples détails pages 163, 175, 176); 3° La collection de *pierres de sommet* qui servent à constater d'où proviennent les matériaux existant dans les mo-

raines de l'époque glaciaire (à Aarau, dans le Jura, l'Alsace, etc., etc.), en d'autres termes d'où les glaciers qui autrefois s'étendaient jusque-là tiraient leur origine (p. 175) ; 4° La remise d'autres matériaux encore à la commission chargée par la Société helvétique des sciences naturelles de la confection de la carte glaciaire de la Suisse ; 5° Les recherches du professeur Heim sur les dépôts d'alluvion à l'embouchure de la Reuss dans le lac d'Uri, recherches qui se rapportaient à l'étude de l'époque glaciaire.

Les travaux exécutés dans le domaine de l'**Exploration des glaciers actuels** furent plus vastes et les résultats plus considérables. Le premier pas dans cette voie fut la publication de la brochure « Instructions à l'usage des membres du S. A. C. qui parcourent les glaciers », 1871, 40 pages, avec croquis de cartes (p. 152), brochure dont le contenu, des plus intéressants, était bien propre à encourager les alpinistes à faire des observations. Elle renferme, outre un avant-propos, les divisions suivantes :

Le glacier considéré dans son ensemble, son rôle, la limite du névé ; glaciers composés ; bassin du névé : délimitation, région supérieure, structure du névé, crevasses du névé, rimaie, épaisseur du névé, le glacier proprement dit : partie terminale, mouvement, grain du glacier, structure des parois, ogives, crevasses, chute du glacier, gouffres, moraines latérales et cen-

trales, extrémité, moraines terminales, ablation, eau des glaciers, caverne des glaciers, travail de la glace, température et changements de forme du glacier. Instructions spéciales : *a)* pour les observations météorologiques ; *b)* pour les fluctuations de l'extrémité du glacier ; *c)* pour les observations botaniques et zoologiques (mollusques, neige rouge, puce des glaciers, etc.) ; *d)* pour l'observation des traces des glaciers, de l'époque glaciaire (roches moutonnées et stries) ; *e)* pour l'observation de quelques points spéciaux (cavernes, fulgurites, nature de la roche des hauts sommets, etc.).

En se basant sur ces données, de nombreux clubistes et quelques Sections firent des observations sur les glaciers. En outre, des mensurations furent entreprises et se continuèrent pendant des années. Les résultats en furent toujours communiqués aux personnes chargées de les réunir (p. 177). Toutefois, le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de parler du résultat effectif de ces travaux d'une façon plus détaillée.

Les travaux contenus dans les publications du Club et se rapportant à ces questions ont leur importance. Nous citerons :

Kündig, Etendue des glaciers de la Suisse ; *Heim*, Sur la théorie du mouvement des glaciers, état du Hüfigletscher ; *Forel*, La grande période de retraite des glaciers des Alpes de 1850 à 1880, Sur la température intérieure des glaciers, Sur les changements périodiques des glaciers des Alpes ; *de Salis*,



Les glaciers des Grisons; *Kœrber*, le Schafloch, et beaucoup d'autres.

Une œuvre également d'une certaine importance pour les travaux projetés est le *Livre des glaciers de la Suisse,* par J. Siegfried, sur un plan fourni par le S. A. C. (pages 152 et 160) et joint à une *Carte de glaciers* explicative.

Son auteur, J. Siegfried, partagea d'abord la région glaciaire en 21 groupes, représentés sur la carte au moyen de différentes couleurs, réunit toute la littérature s'y rapportant et des centaines de notes tirées d'une quantité de rapports, classa chaque groupe dans un portefeuille spécial et arrangea dans un ordre méthodique les notes se rapportant à chacun des groupes susdits, ce conformément aux « Instructions pour les amateurs de glaciers », tandis qu'en même temps toutes les indications utilisables furent reportées sur la carte.

Il fut fait, en outre, une description topographique de chaque groupe, et tout ce que l'on peut se procurer en fait de vues, plans, levés, photographies, etc., y relatifs fut réuni dans les portefeuilles en question. De plus, tous ces matériaux furent encore utilisés sous deux autres points de vue : dans un de ces remaniements, on s'occupa de la situation *orographique* des glaciers ; dans l'autre, on prit comme base de groupement les *bassins fluviaux ;* mais l'élaboration définitive eut lieu sur la base de la première de ces deux classifications. Cependant, on procéda de manière à s'appuyer en même temps sur des bases orographiques, hypsométriques, géologiques et hydrographiques.

En se servant de ces travaux préparatoires, le S. A. C. publia — pour encourager la mise au jour de nouveaux documents et en même temps comme premier résultat de ces travaux — une brochure, intitulée : « Les glaciers de la Suisse classés par districts et par groupes » (Zurich, 1874 : 99 pages), dont une page laissée en blanc devait servir aux clubistes pour consigner leurs observations sur les lieux au cours de leurs tournées alpestres. Cette brochure contient : 1° un aperçu des districts et des groupes glaciaires ; 2° l'énumération des glaciers et de leurs ramifications; 3° l'indication des bassins fluviaux et des glaciers qu'ils renferment ; 4° une table des matières par ordre alphabétique. Le résultat fut décevant. Il parvint relativement peu de notices. La publication des matériaux recueillis est cependant à la veille d'avoir lieu, et ceux-ci, disposés d'une manière parfaite, resteront pour l'étude des glaciers de la Suisse un document de la plus haute importance.

Mais le plus grand service rendu à la science par le S. A. C. sera ses **mensurations du glacier du Rhône.** Ce sujet a déjà été traité aux pages 153-160, 76-79, 83, 89, etc.; 97-98. Nous extrayons des rapports réglementaires de la Commission du glacier (Gletschercommission) ce qui suit concernant la nature de ces travaux, de la plume du

professeur Rütimeyer, dans les Annuaires XVI à XX et XXII à XXIV :

Ces travaux avaient pour objet non pas de répéter sur un nouveau glacier des recherches faites précédemment, mais : 1° de rassembler, avec toute l'exactitude et de la manière la plus complète possibles, des documents sur un seul glacier particulièrement propre à ces recherches, documents qui devaient former une base étendue pour les études ultérieures de glaciers ; 2° de disposer ces documents de telle sorte qu'ils puissent devenir également un point de départ permanent pour toutes les études variées se rapportant au phénomène des glaciers. Ces documents devaient être de deux genres différents : les uns de nature exclusivement *topographique,* consistant dans la triangulation et les levés topographiques du glacier du Rhône; les autres de nature *physique,* se rapportant aux mouvements de celui-ci et à ses autres changements éventuels. En conséquence, le programme que la Commission du glacier arrêta, de concert avec le Bureau topographique fédéral, au commencement des travaux de 1874, fut le suivant : mensuration avec le théodolite des triangles nécessaires pour la mensuration détaillée et des nombreux points de repère à déterminer pour l'observation des mouvements du glacier ; plus tard mensuration détaillée d'après les courbes de niveau et dessin topographique ; enfin pose de quatre rangs de pierres bien marquées en ligne droite entre deux points fixes en travers du glacier.

Conformément à ce programme, les travaux suivants étaient déjà réalisés en 1875 :

1. Triangulation de la région du glacier du Rhône, établie sur une base de 1,130 mètres de longueur au pied de celui-ci

et assurée par l'érection de 60 pyramides de pierres le long des bords du glacier, sur les points fixes mesurés.

2. Levé des deux bords du glacier, ainsi que des moraines à observer à l'échelle de 1 : 5,000.

3. Levé du glacier lui-même et de sa chute à la même échelle, avec l'indication de toutes les crevasses, bandes de boue, « moulins » et autres phénomènes de la surface (carte glaciaire).

4. Levé à l'échelle de 1 : 1,000 de quatre profils établis dans le but de mesurer la vitesse du mouvement, profils indiqués par une ligne de pierres numérotées et colorées et ayant pour but, par leur déplacement, de donner plus tard la mesure du glacier. Le plus bas (altitude 1,796^{m}) est marqué avec des pierres noires; le deuxième (1,881^{m}) avec des pierres vertes; le troisième (2,421^{m}) avec des pierres jaunes; le plus haut (2,551^{m}) avec des pierres rouges.

5. Levés photographiques des détails importants de la structure du glacier et des effets produits par le contact du glacier sur la région environnante.

6. Collection géologique des roches, terrains, etc., de toute la région relevée jusqu'alors.

7. Un journal où sont consignées toutes les observations.

De 1875 à 1880 le glacier fut visité chaque année et la position des lignes de pierres relevée. Plus d'un changement intéressant se produisit; la constatation de ces changements donna encore lieu à l'établissement des cartes ou plans suivants :

8. Etat de la glace et vitesse annuelle 1874-1879, 1 : 1,000 (pour chacun des quatre rangs de pierres colorées).

9. Vitesse différentielle, 1 : 100.



10. Front du glacier, 1 : 5,000.

En 1881 les travaux furent limités à la vérification de l'état du glacier; en 1882 le programme suivant fut exécuté : continuation de la détermination de la position des pierres pour toutes les lignes qui étaient encore apparentes sur le glacier supérieur, à l'échelle de 1 : 2,000 pour les rangs de pierres, 1 : 1,000 pour les profils; raccordement de la triangulation fédérale; levé topographique du glacier supérieur jusqu'à environ 500 mètres au-dessus du profil marqué de rouge à 1 : 5,000; levé trigonométrique du bassin du névé à 1 : 25,000, avec levé de lignes de profil particulières à celui-ci. Là où la chose était possible, des dispositions furent prises pour mesurer ce mouvement du névé ainsi que celui de la glace du fond. Le résultat de ces travaux amena l'augmentation suivante du matériel :

11. Plan colorié des travaux du glacier du Rhône au 1 : 2,000, pour les expositions de Salzbourg et de Zurich.

12. Levés originaux du glacier supérieur au 1 : 5,000.

13. Levés originaux des deux lignes de pierres du glacier supérieur pour 1882 au 1 : 2,000.

14. Levé original de la partie terminale du glacier pour 1882 au 1 : 5,000.

15. Levé original de quatre profils du névé au 1 : 1,000.

16. Journal météorologique rédigé du 18 juillet au 16 septembre 1882 à 2,425^{m} d'altitude.

Puis vinrent pour les années 1883-1888 :

17. Levé du profil marqué de rouge avec l'indication de toutes les mensurations dès 1876.

18. Représentation topographique de la partie terminale du glacier du 27 août 1883, au 1 : 5,000.

19. Plan de la nouvelle triangulation au 1 : 25,000 (par

M. de Rosenmund), ainsi que le journal de l'entreprise et les observations d'angles.

20. Levé de la région du névé (par M. Held) au 1 : 25,000, ainsi qu'un certain nombre de photographies.

21. Levé de la partie terminale, le 20 août 1886, au 1 : 5,000.

22. Levés photographiques du glacier en 1885.

23. Levé de la partie terminale, le 20 août 1887, au 1 : 5,000.

Les 23 travaux énumérés ci-dessus constituent déjà par eux-mêmes un riche butin scientifique. Les résultats pratiques qui découlent de la comparaison des diverses mesures de contrôle et les observations des mouvements du glacier semblent plus importants encore. Il y a une telle quantité de ces observations que leur compilation complète exigerait une brochure spéciale. Elles seront, en conséquence, toutes réunies par le S. A. C. en un ouvrage spécial sous le titre de : « Travaux du glacier du Rhône, publication du S. A. C. et du Bureau topographique fédéral » [1], ouvrage qui sera accompagné des suppléments suivants : plans du glacier inférieur et supérieur avec les quatre rangs de pierres, et de tout le bassin glaciaire avec la ligne de pierres rouges ; 8 profils ; 8 levés annuels du front du glacier ; profils de longueur avec le thalweg ; place du ré-

[1] Voir la note en bas de la page 159.

seau de la triangulation et détails spéciaux. — Du reste, les points les plus intéressants sont relevés dans les volumes de l'Annuaire. Citons comme exemple :

Au bout de sept années, la plus basse des quatre lignes de pierres de couleur, ayant avancé vers la partie terminale du glacier, avait fini par échouer sur la terre ferme; la seconde des deux lignes supérieures, en descendant le glacier, était tombée dans la chute du glacier dont elle était primitivement éloignée de 700 mètres. Ces lignes avaient pris la forme de courbes concaves du côté de la vallée, et on put tracer d'une manière certaine le chemin que 156 points déterminés avaient parcouru à la surface du glacier pendant ce dit intervalle de sept années. Le résultat pour cette période fut : pour la ligne rouge (la plus haute) un avancement, du point le plus avancé de la courbe, de 600 mètres; pour la jaune de 680 mètres; pour la verte de 150 mètres; pour la noire de 40 mètres. — L'ablation se monte dans les deux lignes supérieures à 0 mètre, dans la troisième à 30 mètres, dans l'inférieure à 50 mètres. De cette dernière, qui primitivement avait une longueur de 474 mètres, il n'y avait plus sur la glace en 1881 que 162 m., en 1882 encore 53, en 1883 34 mètres, en 1884 22 mètres, et en 1886 elle avait complètement disparu. — Le front du glacier en se retirant avait mis à jour en 1880-1881 23,150 mètres de terrain du lit du glacier, en 1881-1882 24,525, en 1882-1883 11,400, en 1883-1884 13,850, en 1884-85 5,675, en 1885-1886 6,625; dans cette dernière année, à un certain endroit, comme signe précurseur d'une période d'avancement, 325 mètres carrés de terrain furent de nouveau recouverts.

Les années 1884 à 1887 témoignent de la variabilité extraordinaire du nombre des crevasses découvertes du névé. Dans cette année-là, ce nombre fut successivement de 26, 68, 8 et 52. Jusqu'à ce moment-là, on constata que la profondeur de ces crevasses ne dépassait pas 32 mètres, tandis que celle des « moulins » atteignait jusqu'à 10 ou 20 mètres. Un exemple entre cent de la vitesse du mouvement de ce fleuve de glace : la pierre nº 30 de la ligne supérieure a, pendant douze ans (1874-1885), fait un chemin de 1,279 mètres, soit en moyenne de 106 mètres par an.

Ces observations ont déjà produit une riche moisson de renseignements concernant les faits suivants : 1º la nature de l'avancement de toute une zone transversale : mouvement général ; 2º les détails de ce progrès dans les points spéciaux de ces zones : direction du mouvement ; 3º la rapidité de mouvement : vitesse sur tous les points considérés séparément ; 4º changements de niveau : diminution et augmentation d'épaisseur. On a, en particulier, établi la preuve que la vitesse, le procédé du déplacement et les variations verticales de la surface du glacier se comportent très différemment suivant les endroits du glacier, que le mouvement à la partie inférieure du glacier est bien plus lent qu'à la partie supérieure, tandis que l'ablation, par contre, est pour ainsi dire nulle dans cette dernière partie et très importante dans l'autre, qu'en outre le mouvement

le plus rapide n'a pas précisément lieu dans le milieu du glacier, etc. Somme toute, on a acquis par ces mensurations une connaissance du mouvement des glaciers qui n'avait pas été possible jusqu'alors. Et ce qui donne à ce travail une valeur particulière, c'est qu'il a été exécuté sur un glacier d'un caractère typique des plus réguliers, en sorte que les résultats qu'on y a obtenus peuvent d'autant plus sûrement servir de base pour l'étude des phénomènes glaciaires en général.

Cette grande entreprise tiendra dans les temps futurs une place des plus honorables dans l'histoire de l'exploration des Alpes, et elle est, dans le sens le plus large du mot, une brillante contribution du S. A. C. à la connaissance de notre patrie.

C) **Progrès accomplis dans d'autres domaines scientifiques.**

Les Alpes suisses ne sont pas les seules dont la connaissance ait été développée par les travaux du S. A. C.; il en a été de même pour les Alpes françaises, italiennes, autrichiennes, ainsi que beaucoup d'autres massifs, tels que : les Vosges, la Forêt-Noire, le massif du Wetterstein, le Harz et les Riesengebirge, les montagnes de l'Auvergne et de la Chartreuse, le Haut-Tatra (Hongrie),

les Abruzzes, la Calabre, les montagnes de la Sabine et de l'Albanie, le Péloponèse, les Pyrénées, en Norvège et même en Irlande et sur le Pikes Peak du Colorado. L'Etna a été plusieurs fois visité à fond et décrit par des membres du S. A. C.; les glaciers du Caucase, de l'Asie centrale et du Groënland, la flore de l'Himalaya et celle des hautes montagnes américaines et de la Nouvelle-Zélande forment le sujet d'articles dans l'Annuaire; le Fusiyama, au Japon, a donné lieu à une description dans l'*Echo des Alpes*. G. Studer a publié dans l'Annuaire des panoramas de la Maladetta, du col d'Arves dans le Dauphiné et du Stagunoese, en Norvège; Heim celui de Suphellafjeld, en Norvège; Müller et Imfeld ceux du Höhenschwand, dans la Forêt-Noire, et du Ballon de Gebwiler; Schneiter celui du Chiliomodi, en Grèce. Ces travaux constituent une modeste contribution à l'étude de la géographie des autres pays de montagnes.

Les recherches faites au sujet des cavernes du canton d'Appenzell et des sources chaudes des Grisons, la mensuration de la profondeur des lacs alpins et du profil de leurs fonds, les recherches faites sur la température de l'eau de ces lacs à différentes profondeurs, la mensuration des dépôts d'alluvions de la Reuss, la coopération à l'établissement de l'observation météorologique

du Säntis, la pose de thermomètres enregistreurs sur le Schreckhorn et le Faulhorn, à Mürren et au Schafloch [1], la publication de bulletins météorologiques à Lausanne, les efforts tentés pour faire une carte géologique de la Suisse, dont nous avons parlé aux pages 160-163, 177-178, etc., la quantité d'articles parus dans les organes du Club, traitant de questions scientifiques et ne se limitant pas seulement à la Suisse (mais dont il ne faut cependant pas exclure les travaux se rapportant spécialement aux Alpes suisses), comme par exemple sur les sujets suivants : la neige rouge et la neige noire, la physiologie de la marmotte, la glace polaire, le spectre du Brocken, le feu Saint-Elm, etc., tout cela représente aussi une contribution du S. A. C. aux sciences naturelles.

III. Application dans d'autres domaines de l'activité du S. A. C.

a) *Travaux d'utilité publique.*

Tout ce que le S. A. C. a réalisé en fait de progrès dans le domaine scientifique et clubistique a son utilité générale. Il a coopéré aussi à des œuvres qui, sans être absolument en dehors de sa sphère d'action, ne regardaient ni la science

[1] C'est le thermométrographe du Schreckhorn qui a été transporté au Schafloch. — *Trad.*

ni l'alpinisme, mais que nous pourrions qualifier d'« œuvres d'utilité publique ». On doit compter parmi celles-ci ses efforts pour préserver les chamois et marmottes de la destruction, pour faire augmenter les districts « francs » (mis à ban) et obtenir une exécution plus rigoureuse de la loi pour la protection du gibier; aussi pour réacclimater les marmottes et les bouquetins dans les districts qu'ils avaient abandonnés, pour prévenir la destruction de l'edelweiss et pour introduire d'autres plantes dans les Alpes, pour remettre en honneur l'usage du cor des Alpes qui s'était perdu et pour rassembler les vieux ranz des vaches, les « jodler » et les légendes (pour les détails s'y rapportant, voyez p. 165, etc.; 182, etc.). Mentionnons enfin la pose d'indicateurs et de tables d'orientation à Fribourg, Berne et Lausanne, sur le Mont de Baulmes, le Chaumont, le Sälisschlösschen et ailleurs, l'érection d'observatoires comme ceux du Säntis et de l'Eschenberg, construits par des Sections du S. A. C. (p. 181).

b) *Œuvres patriotiques.*

Le S. A. C., en s'imposant le devoir de faciliter l'accès de la haute montagne, en l'explorant et en la faisant connaître, a entrepris de ce seul fait une tâche éminemment patriotique. Mais, en outre, divers cas spéciaux lui ont donné l'occa-

sion de manifester encore ses sentiments patriotiques. Ainsi : la tempête d'indignation qu'il réussit à faire naître en Suisse lorsqu'on voulut dériver la moitié de la chute du Rhin pour des entreprises industrielles et détruire par là ce grandiose phénomène de la nature (p. 167, 168) ; l'exécution de « courses stratégiques » en vue de la défense nationale (p. 168) ; l'érection de monuments en l'honneur de confédérés ou alpinistes éminents comme : A. Escher de la Linth, Hegetschweiler, Hor.-Bén. de Saussure, Dufour, Oswald Heer, Rambert, Venetz, Wislicenus, Ebel (ces derniers, quoique étrangers, ont rendu des services signalés à la géographie suisse), Carrel, Olivier, Muret, Morf, Biedermann, Haller (p. 168, etc.; 181) ; enfin le soin qu'il prit et les sacrifices qu'il s'imposa en vue des expositions de Vienne, Paris, Philadelphie, Venise, Salzbourg et Zurich, afin que le S. A. C. représentât honorablement la patrie à l'étranger (p. 169, etc.).

c) *Œuvres de bienfaisance.*

Le compte général du S. A. C. accuse une dépense de 7,230 fr. pour dons divers. C'est ce qui fut distribué par la caisse centrale en différentes occasions. Si nous ajoutons cependant ce qui fut recueilli en ces occasions-là, ou même en d'autres, par les Sections, cela ne se chiffre plus par

dizaines de mille, mais bien par centaines. Ainsi, par exemple, il put être payé aux familles de deux guides d'un seul coup 28,449 fr.; à différentes victimes des inondations, 11,000 fr.; aux victimes des avalanches de 1887-1888, 88,984 fr. 45 c.

Nous supprimons intentionnellement les chiffres des subventions particulières et ne mentionnons que les noms des récipiendaires :

1865. La famille du guide Eugène Imfanger, d'Engelberg, mort par accident.

1868. Les inondés en Suisse.

1870. Les familles des guides suisses et chamoniards morts par accident au Mont-Blanc.

1872. La famille du guide Bischof, de Lauterbrunnen, mort par accident.

1873. Les incendiés d'Hérisau.

1875. La veuve et les orphelins du guide Gertsch, de Grindelwald, mort par accident.

1877. Les familles des guides les frères Knubel, de Zermatt, morts par accident.

1878. La veuve d'un ouvrier mort par accident lors de la construction du chemin du Säntis.

1879. Les incendiés de Meiringen.

1879. La famille du guide Brantschen, décédé dans la cabane du Cervin.

1880. Les familles des guides Rubi et Roth, qui ont péri avec le docteur Haller.

1880. Les familles de deux aubergistes incendiés, à Vissoye et à la cantine de Proz (route du Grand Saint-Bernard).

1880. Les familles des guides Peter Egger et Inäbnit, de Grindelwald, morts par accident.

1881. Les inondés dans le sud du Tyrol et la Carinthie.

1881. Les orphelins des familles ensevelies lors de l'éboulement d'Elm (le premier de tous les dons fut un de 1,000 fr. envoyé par la caisse centrale).

1882. La famille du guide Peter Bohren, de Grindelwald, mort sur le glacier.

1882. Les inondés d'Allemagne et du Tyrol.

1882. Les victimes du terrible coup de föhn dans la vallée de la Lutschine et à Grindelwald.

1883. Les victimes des avalanches en Italie.

1884. Les inondés de la vallée de l'Adige.

1887. La famille du guide Ziegler, mort par accident.

1888. Les victimes des glissements de terrain de Schwanden, près de Brienz.

1888. Les victimes des avalanches en Suisse (420 dans le Tessin, 41,275 fr.; 118 dans les Grisons, 16,625 fr.; 117 dans le Valais, 16,420 fr.; 58 dans le canton d'Uri, 10,149 fr. 45 c.; 9 dans le canton de Berne, 4,165 fr.; 2 dans le canton de Glaris, 350 fr.).

Les vingt-cinq premières années du S. A. C. n'ont pas été récompensés de la manière la plus brillante. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Dans les immenses régions montagneuses et glaciaires de la Suisse, il y a place amplement pour une centaine de cabanes ; on devra établir de nombreux sentiers, de façon à faciliter l'accès des sommets difficiles ; l'institution des guides est encore en maint endroit susceptible de grandes améliorations, et on devrait pouvoir mettre un frein aux exigences de certains maîtres d'hôtel. Mais il s'agit avant tout d'utiliser la riche collection de travaux scientifiques rassemblés pendant les vingt-cinq ans qui viennent de s'écouler, et ceci d'une façon rationnelle et consciencieuse, pour arriver à une connaissance plus parfaite des Alpes suisses et en particulier de leurs glaciers. Il faudrait présenter au public, sous forme de monographies et de travaux d'ensemble, les résultats du travail opéré au sein du Club, afin que ceux-ci profitent à tout le monde et surtout à la jeunesse. Il faudrait aussi préparer la voie pour de nouvelles études par la création d'une bibliothèque alpine [1], et enfin, continuer dans toutes les directions l'œuvre commencée par le S. A. C.

[1] Ce souhait s'est réalisé depuis (voir p. 161). — *Trad.*

Puisse notre Club, actuellement dans sa première jeunesse, jeter encore dans vingt-cinq ans un regard en arrière sur une autre période d'activité et de développement! Puisse-t-il être toujours soutenu dans sa marche par la certitude de contribuer pour sa part à la gloire et à la prospérité de la patrie!



ERRATA

Page 55, 3me ligne depuis le bas, au lieu de: pour champ d'excursion, lisez: *champ d'excursions.*

Page 78, au lieu de: Wolff, lisez: *Wolf.*

Page 151, au lieu de: E. Dufour, lisez: *L. Dufour.*

TABLE DES MATIÈRES





